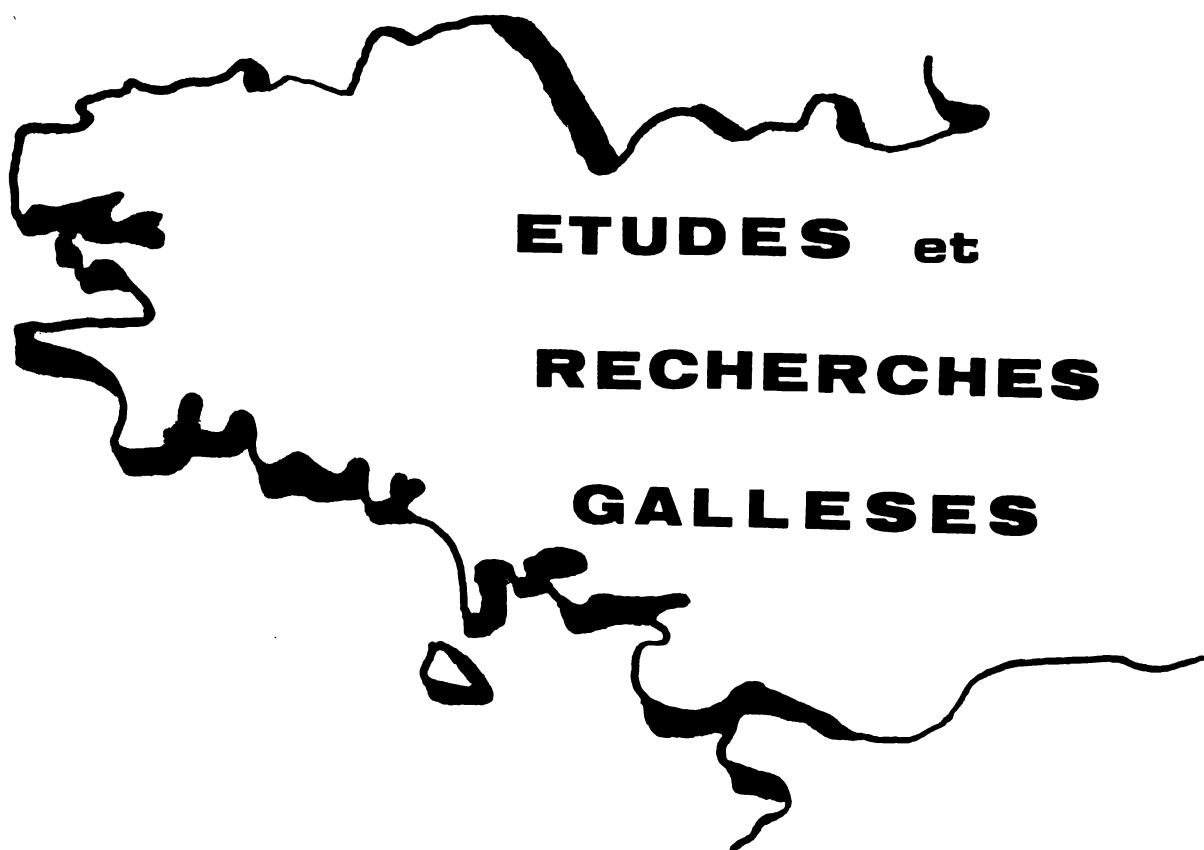


cahiers du

lerz

numéro 1



CHUBRIS

Médiathèque Paimpont



0 3521 00052879 6

- LEON FLEURIOT - Le gallo et les langues celtiques
- Jacqueline HENRY-REBOURS - Littérature orale de Haute Bretagne
- MICHEL LAGREE - Langues, cultures et religion dans l'Ouest
- GILLES MORIN - Les Compagnons de Merlin
- PIERRE-JEAN SIMON - Ethnicité et domination en Bretagne
- JEAN-YVES URIEN - Réflexions sur le concept de langue

Ex. Libris
P. R. GIOT

CHUBRIS

**études et
recherches
gallèses**

cahiers du lerg - numéro 1

Avant - propos

Pendant des décennies, la Bretagne Gallèse, située à l'Est d'une ligne Plouha - presqu'île de Rhuys, a été victime d'une double satellisation : on l'accusait de déformer le français avec son "patois" et on lui reprochait de ne pas parler breton. La naissance et l'affirmation récente d'un mouvement de défense et de promotion de la culture et de la langue gallèses ne pouvaient pas ne pas avoir de prolongements universitaires, le gallo cessant d'être considéré comme une variante/déviance du français national ou un descendant du prétendu vieux-français.

C'est avec plaisir que j'ai accepté, en tant que chargé de cours de l'Université de Haute-Bretagne (Rennes II), de lancer officiellement, le 13 février 1980, et d'animer le Centre d'Etudes et de Recherches sur les Parlers et la Civilisation de Haute-Bretagne. Rattaché à l'Institut Armoricaire de Recherches Economiques et Humaines de Rennes II, ce centre est devenu, il y a quelques mois, le Laboratoire d'Etudes et de Recherches Gallèses (LERG).

Dans le cadre du Centre, puis du Laboratoire, j'ai préparé et organisé deux cycles de conférences caractérisés par une interdisciplinarité répondant aux objectifs de l'Institut Armoricaire. De nombreuses personnes ayant exprimé le désir de recevoir les comptes rendus de ces conférences, nous avons proposé à Monsieur RENARD, Directeur du Centre Régional de Documentation Pédagogique, de les publier et nous le remercions vivement d'avoir accepté. En complément de "STUDI" s'ouvre ainsi au sein du C.R.D.P. une nouvelle collection pédagogique. Nous lui avons donné le titre de "CHUBRIS", les roseaux en gallo. A côté des ouvrages et revues édités par le mouvement associatif, les roseaux de Chubris ont, pensons-nous, toute leur place et ils seront d'autant plus utiles que les études et recherches universitaires ne doivent plus et ne doivent pas rester confinées dans les rayonnages des bibliothèques.

Près de deux ans après la naissance officielle du LERG, mes remerciements vont bien sûr à toutes celles et à tous ceux qui m'ont aidé à le lancer et à le développer, et en particulier au Directeur et au personnel de l'Institut Armoricaire. Si ce premier recueil voit le jour, c'est cependant grâce à Claude CAPELLE qui en a été le véritable maître d'oeuvre et a ainsi permis de réaliser un des vœux les plus chers de Gaston LATIMIER, disparu brutalement il y aura deux ans le 18 février prochain.

sommaire et précisions

Dans ce premier recueil des conférences organisées par le Laboratoire d'Etudes et de Recherches Gallèses (LERG), on trouvera successivement le compte-rendu des interventions de :

- Jean-Yves URIEN : "Réflexions socio-linguistiques
sur le concept de langue" page 7
- Léon FLEURIOT : "Le Gallo et les langues celtiques" page 25
- Jacqueline HENRY-REBOURS : "Les genres courts de la
littérature orale de Haute-Bretagne" page 41
- Pierre-Jean SIMON : "Ethnicité et domination en
Bretagne" page 71
- Michel LAGREE : "Langues, cultures et religions dans
l'Ouest aux XIX^e et XX^e siècles" page 93
- Gilles MORIN : "Les Compagnons de Merlin" page 111
- puis une présentation du LERG page 161

Chaque compte-rendu a été rédigé et dactylographié d'après enregistrement sur bande magnétique par Claude CAPELLE. Celui-ci a cherché à conserver le style oral des conférences tout en adaptant le discours aux cadres de l'écrit. Les textes des conférences ont été soumis aux intervenants qui les ont revus dans des proportions variables.

Pour toute demande de renseignements, remarque, suggestion et critique sur chacune des conférences, écrire au LERG (Institut Armorica - 4, place Saint Melaine - 35000 RENNES) qui transmettra aux intervenants.

Réflexions socio-linguistiques

sur le concept de langue

Jean-Yves Urien

La question du gallo pose directement le problème de la langue puisque nous nous trouvons devant une façon de parler que l'on ne sait pas, ou que l'on n'ose pas trop définir. Dans le champ des manières de dire, la pulvérisation des appellations est considérable : la langue, le parler, le patois, l'argot ...; chez les linguistes, nous assistons à toute une "valse hésitation" autour de termes plus précis tels les parlures, les usages ... (cf. dans la collection "Que sais-je?", Le français populaire, où l'auteur Pierre GUIRAUD consacre cinq pages à analyser tous les mots, tous les concepts par lesquels il est possible de désigner ce que les gens disent).

Le problème est de savoir quel enjeu produit cette pulvérisation des termes, et en particulier l'usage restrictif du mot langue à certaines façons de parler : c'est ainsi que dans le préambule de la Charte culturelle de Bretagne, il est mentionné langue bretonne d'une part et parler gallo d'autre part. En outre, pour le gallo vient s'ajouter une ambiguïté : y a-t-il un parler gallo ou des parlers gallos ?

Le concept de langue est donc un lieu problématique, un lieu d'enjeux idéologiques.

LANGUE ET LANGAGE

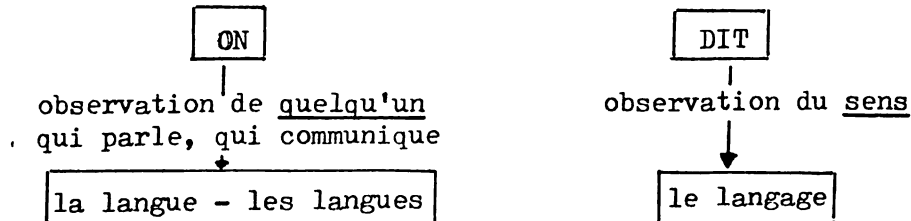
Le problème à propos du langage n'est pas que l'on n'en sache rien, mais bien au contraire que l'on en sache tout. Dans la longue continuité scolaire allant de la maternelle à l'université est diffusée en permanence une certaine conception du langage, relativement cohérente, qui finit par se fixer dans les esprits. En classe, on ne débat pas sur ce qu'est la langue ou le langage : il va de soi que le français existe. Ce n'est qu'à partir du moment où l'on voyage en France que l'on prend conscience que le français n'est pas cette entité massive et cohérente que l'on enseigne.

Cette conception monolithique de la langue, qui vise à faire d'une part une langue légitime, la langue dominante, et d'autre part la langue illégitime, les langues dominées, aboutit logiquement à la négation de ce que l'on peut appeler le gallo. Seuls un démontage des concepts et une critique idéologique peuvent permettre de reconquérir cet objet que l'on voit pratiquement exister.

Jean-Yves URIEN, assistant à l'U.E.R. du langage de l'Université de Haute-Bretagne, dans une pratique plus spécialisée s'intéresse à la syntaxe du breton. Il est d'origine patoisante et à ces divers titres se trouve concerné par ce qui est entrepris pour la culture gallèse.

Pour ce faire, on peut partir du fait que le français utilise, à propos des gens qui parlent, deux termes : langue et langage. L'existence de ces deux termes ne recouvre pas simplement une différence de généralité, une langue particulière par rapport à la fonction générale langage, mais aussi une différence plus profonde que l'on peut faire apparaître en juxtaposant les deux termes de l'expression : ON DIT .

Cette formule est ambivalente :



Parler recouvre donc deux réalités :

- une production de sens
- une pratique sociale : il y a toujours quelqu'un qui parle, qui n'est pas un individu, mais un individu situé socialement.

LE CONCEPT DE LANGUE : UN CONCEPT IDEOLOGIQUE

L'opération idéologique qui aboutit au camouflage de l'existence du gallo ou des langues dominées s'effectue de la manière suivante : à l'école en particulier, on dit tout du langage pour camoufler la langue, pour former les élèves au fonctionnement interne du sens, en lui donnant en quelque sorte une valeur absolue, de façon à dissimuler le fait socio-historique de la relativité de la communication.

Le concept traditionnel de langue est donc une opération qui tente d'annuler l'hétérogénéité du ON, en faisant croire qu'il s'agit de "homo", l'homme en général. Cela, en réduisant le langage au DIT, c'est-à-dire à son organisation interne. Ainsi, dans le primaire et le secondaire, le professeur de français est d'abord un professeur de grammaire, en particulier dans cette version grammaticale qu'est l'apprentissage de l'orthographe et de l'écriture. Cette sorte de fonction technique de l'enseignant de français s'accompagne d'une occultation, d'une "surdit  ", selon l'expression du sociologue Pierre BOURDIEU, aux conditions socio-historiques de production de la langue.

On dissimule ainsi l'arbitrarit   de la langue, parce que l'arbitrarit   suppose la possibilit   de changement. Si l'on ne peut changer les lois physiques, telle celle de la pesanteur, par contre l'arbitrarit   existe dans les comportements de l'homme, y compris dans le langage, et produit l'histoire.

Comment a-t-on dissimul   cette arbitrarit   ? Comment a-t-on d  velopp   l'absolu du fonctionnement du fran  ais ? Nous prendrons un premier exemple de cette conception id  ologique dans l'article Langue de l'ENCYCLOPEDIE   crit par DUMARSAIS :

" Il n'y a que l'ordre analytique qui puisse r  gler l'ordre et la proportion de cette image successive et fugitive (= de la pens  e). Cette r  gle est s  re, parce qu'elle est immuable, comme la nature m  me de l'esprit humain."

" Pour ce qui concerne les diff  rentes esp  ces de mots, une m  me id  e sp  cifique les caract  rise dans toutes les langues, parce que cette id  e est le r  sultat n  cessaire de l'analyse de la pens  e, qui est n  cessairement le m  me partout."

Pour Dumarsais, l'ordre analytique correspond à l'ordre sujet + verbe + complément. Il tiendrait donc à la nature de l'esprit humain que l'on doive produire la pensée selon cet ordre. Cette conception nous renvoie pratiquement à la Grammaire Générale et Raisonnée d'ARNAULT et LANCELOT, publiée en 1756 avec une postface de l'abbé FROMONT, dans laquelle on peut relever le passage suivant :

" Le langage n'est que l'expression de la pensée. (...) C'est pourquoi les règles de la construction raisonnée sont très simples et conviennent essentiellement à toutes les langues."

On peut résumer cet ensemble de conceptions par le terme d'humanisme, cette idée que l'esprit humain fonctionne de manière immuable et générale, hypothèse d'ailleurs que l'on peut tenir. Mais lorsque l'on examine la manière dont elle est argumentée, on s'aperçoit que ce fonctionnement général et raisonné de l'esprit humain coïncide avec les règles typiques du français de l'aristocratie du XVII^{ème} et du XVIII^{ème} siècles.

On assiste donc à cette opération idéologique qui consiste à passer d'un comportement relatif, à l'universel, à l'absolu.

Toutes les langues procèdent de la même manière : elles projettent sur l'ensemble des langues les caractéristiques de la langue qui domine. Au XVIII^{ème} siècle, c'était celle du lettré latiniste. Autre manière : au XIX^{ème} siècle, avec le phénomène de la colonisation en particulier, il a fallu prendre en compte les diversités rencontrées dans les langues des pays colonisés, mais à chaque fois, ces langues étaient étudiées pour voir ce qui leur manquait pour être comme la nôtre. Il s'agissait de déterminer les lacunes dans les différentes manières de parler.

LES GRAMMAIRES D'INTERFERENCE DES LANGUES DOMINEES

Ce concept idéologique de langue n'est pas absent des grammaires du XX^{ème} siècle relatives aux langues dominées, bien qu'elles aient été écrites par des personnes qui les défendaient.

Ceci montre que, lorsque l'on est dominé, se produit toujours ce que les sociologues appellent un phénomène de contre-dépendance : quand on est dominé, on est toujours obligé de réfléchir dans les cadres conceptuels de celui qui vous domine. Il est très difficile de s'en délivrer, ainsi que le montrent les extraits suivants :

I - Roparz HEMON - GRAMMAIRE BRETONNE - p.63 et p.76

§ 166 - Le verbe est généralement précédé d'une particule. Cette particule est a si le verbe est précédé de son sujet ou d'un complément direct :

Me a had (je sème)
(...)

§ 200 - Il existe en breton un pronom relatif a, qu'on emploie quand l'antécédent est sujet ou complément direct de la proposition subordonnée :

an den a gerzh (l'homme qui marche)

Remarque : Cet a n'est autre que la particule verbale. C'est le contexte qui permet de reconnaître si une phrase telle que :
an den a gerzh veut dire "l'homme marche" ou "l'homme qui marche".

Dans le § 166 traitant du verbe, l'auteur appelle particule le a qui n'existe pas en français; dans le § 200, à propos du relatif, il traite de la même chose, ce qui le conduit à faire une remarque où il spécifie que c'est à la fois semblable et différent.

D'où vient cette différence ? Non du breton, puisqu'il n'y en a pas dans cette langue. Cette différence n'est perceptible qu'après traduction en français. Cette nécessité qui a poussé l'auteur à faire un paragraphe sur le a particule et un paragraphe sur le a pronom relatif n'est autre que l'ombre portée du français. Autrement dit, de ce point de vue, il ne s'agit pas encore d'une grammaire bretonne, mais il s'agit d'une grammaire française, puisque c'est elle qui a imposé son plan. Roparz HEMON, en traitant d'une langue dominée, a été induit obligatoirement à projeter le langage dominant par lequel il passait.

2 - Fernand MOSSE - MANUEL DE L'ANGLAIS DU MOYEN-AGE

p.193 Faeder ure, thu the eart on heofenum, ...
(Pater noster qui es in caelis, ...
(toi) (qui)

p.82 Il n'existait pas en germanique commun de pronom relatif; chaque langue s'en est fabriqué un. Le vieil anglais se sert de la particule invariable the, seule ou suivie d'un pronom personnel, ou du pronom démonstratif se, ou des deux (Exemple : Evangiles).

p.157 On trouve encore en vieil anglais des traces du "relatif zéro" par simple juxtaposition. (Exemple: prose du Xème s.).

Finalement, on ne sait pas très bien si dans l'anglais du Moyen Age le relatif existe ou n'existe pas. Mais en étudiant plus attentivement l'ouvrage de MOSSE, on constate que :

- le relatif est présent dans les textes religieux (thu the)
- le relatif est absent dans les textes profanes.

C'est donc le latin qui a produit ce concept de relatif : lorsque le scribe du Moyen Age (qui était bilingue : latin, langue de prestige et saxon, langue populaire) devait traduire un texte sacré latin, il avait le souci de faire du mot à mot et se trouvait contraint de s'inventer une "béquille" pour rendre compte de ce relatif, très important en latin mais absent de la langue populaire.

Quand MOSSE étudie le vieil anglais, il globalise les deux et projette la grammaire latine pour retrouver le pronom relatif.

3 - Abbé AROTARENA - GRAMMAIRE BASQUE

Chapitre XXV : la proposition relative

§ 182 : répugnance du Basque. Le Basque n'emploie guère la proposition relative proprement dite. On y supplée en employant

- 1) l'adjectif verbal
- 2) des dérivés en -zale ou -zaile.

Autre exemple : le nom et l'adjectif en Basque

§ 23 - Le genre

Sauf dans la conjugaison, le basque ignore le genre. Cela ne l'empêche pas d'ailleurs de marquer la distinction des sexes par l'emploi :

- 1) de termes différents pour le masculin et le féminin
Gizona : l'homme - Emaztea : la femme

(...)

§ 26 - Nom et adjectif

En basque, le nom et l'adjectif sont des mots si proches qu'ils suivent les mêmes règles morphologiques ou autres. Il s'ensuit :

1° - que tout nom peut être employé adjectivement et que tout adjectif peut servir de nom : (...)

2° - qu'on ne sait exactement si certains mots sont des noms ou des adjectifs. Ainsi : ahalge veut dire aussi bien "honte" que "honteux".

§ 28 - Adjectifs - adverb

Beaucoup d'adjectifs sont employés comme adverb : (...)

Ces exemples sont typiques de la relation de dépendance : l'auteur est tributaire de la façon de concevoir le langage dans la langue dominante, même lorsqu'il explore la langue dominée.

Les études sur le parler gallo n'échappent pas à cette relation de dépendance à l'égard du français. Ainsi dans le numéro 4 de la revue DASTUM, l'étude du gallo est faite comme une grammaire d'interférence et la plupart des propositions sont libellées de la manière suivante :

- Prépositions et locutions prépositives
Certaines sont les mêmes qu'en français et ne diffèrent que par la prononciation. Cependant d'autres ont des formes plus spécifiques (...)

- Adverb de manière
La plus grande partie est identique à celle utilisée en français. Notons cependant ...

Conjonctions de coordination

Après en avoir donné une liste (ou, mais, donc, et, or, ni, car) qui n'est autre que la liste française, l'auteur précise ensuite que or n'existe pas en gallo et est remplacé par mais.

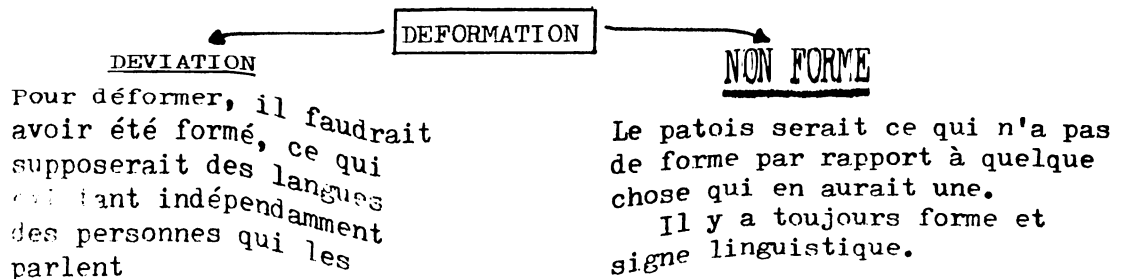
Que les exemples portent sur le breton, sur l'anglais du Moyen Age, sur le basque ou sur le parler gallo, dans chaque cas il y a négation de ce qui spécifie la langue que l'on croyait paradoxalement étudiée.

LE PATOIS, DEFORMATION D'UNE LANGUE VERITABLE ?

L'idée que le patois ne serait qu'une déformation d'une langue véritable était et est encore assez courante, comme s'il y avait une certaine manière de penser qui aurait une cohérence, une structure interne, le reste n'étant que déviations.

Cette vision est purement idéologique et ne correspond absolument pas aux réalités dans la mesure où n'importe quel homo sapiens a toujours le même cerveau; or n'importe quel cerveau est capable de produire de la systématique, est capable de déduire des règles grammaticales, quelle que soit la position sociale et quel que soit le pays de son propriétaire.

Le terme de déformation peut être pris dans deux sens :



Pour déformer, il faudrait avoir été formé : un bâton tordu a d'abord été droit. Cela suppose un état antérieur où tout le monde se parlait et parlait pareil (le Moyen Age = avant Babel), puis un changement radical où des dissidents (les classes populaires, bigre!) se seraient éloignées du bon langage. Trêve de plaisanteries.

2° - qu'on ne sait exactement si certains mots sont des noms ou des adjectifs. Ainsi : ahalge veut dire aussi bien "honte" que "honteux".

§ 28 - Adjectifs - adverb

Beaucoup d'adjectifs sont employés comme adverb : (...)

Ces exemples sont typiques de la relation de dépendance : l'auteur est tributaire de la façon de concevoir le langage dans la langue dominante, même lorsqu'il explore la langue dominée.

Les études sur le parler gallo n'échappent pas à cette relation de dépendance à l'égard du français. Ainsi dans le numéro 4 de la revue DASTUM, l'étude du gallo est faite comme une grammaire d'interférence et la plupart des propositions sont libellées de la manière suivante :

- Prépositions et locutions prépositives

Certaines sont les mêmes qu'en français et ne diffèrent que par la prononciation. Cependant d'autres ont des formes plus spécifiques (...)

- Adverb de manière

La plus grande partie est identique à celle utilisée en français. Notons cependant ...

Conjonctions de coordination

Après en avoir donné une liste (ou, mais, donc, et, or, ni, car) qui n'est autre que la liste française, l'auteur précise ensuite que or n'existe pas en gallo et est remplacé par mais.

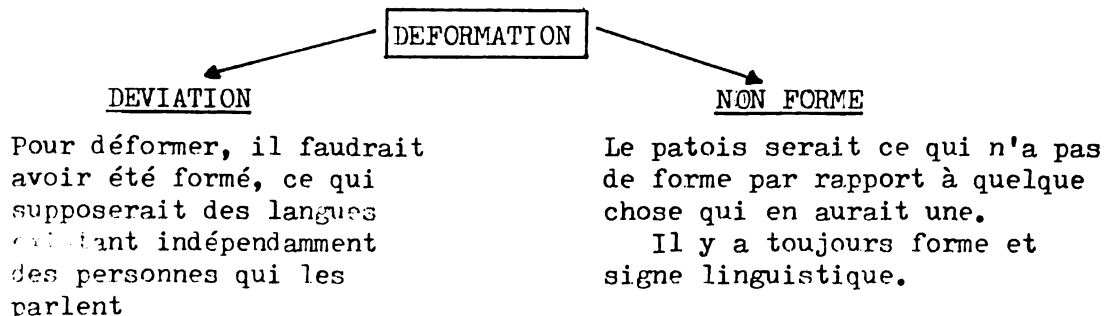
Que les exemples portent sur le breton, sur l'anglais du Moyen Age, sur le basque ou sur le parler gallo, dans chaque cas il y a négation de ce qui spécifie la langue que l'on croyait paradoxalement étudiée.

LE PATOIS, DEFORMATION D'UNE LANGUE VERITABLE ?

L'idée que le patois ne serait qu'une déformation d'une langue véritable était et est encore assez courante, comme s'il y avait une certaine manière de penser qui aurait une cohérence, une structure interne, le reste n'étant que déviations.

Cette vision est purement idéologique et ne correspond absolument pas aux réalités dans la mesure où n'importe quel homo sapiens a toujours le même cerveau; or n'importe quel cerveau est capable de produire de la systématisme, est capable de déduire des règles grammaticales, quelle que soit la position sociale et quel que soit le pays de son propriétaire.

Le terme de déformation peut être pris dans deux sens :



Pour déformer, il faudrait avoir été formé : un bâton tordu a d'abord été droit. Cela suppose un état antérieur où tout le monde se parlait et parlait pareil (le Moyen Age = avant Babel), puis un changement radical où des dissidents (les classes populaires, bigre!) se seraient éloignées du bon langage. Trêve de plaisanteries.

Or ce qui caractérise socialement et historiquement le patoisant par rapport au bourgeois, c'est leur non-communication; ils ne se parlent pas parce qu'ils ne sont pas de la même classe : le paysan n'est pas un fils de bourgeois en rupture de ban. Le Moyen Age, contrairement à ce que le mythe de l'ancien français laissera croire, est une société divisée, avec des groupes qui ne communiquent pas parce qu'ils n'assument pas le même langage. L'un ne peut être la déformation de l'autre.

Vouloir rendre compte des faits en parlant de déformation est un non-sens puisque l'on fait abstraction de ce qu'est une structure sociale, c'est à dire une division dans les comportements.

Cette conception idéologique, sous le but d'étudier ce qu'est le langage, privilégie un certain comportement social en faisant complètement disparaître les autres.

La fonction pédagogique elle-même présente une ambiguïté : le professeur de français et les professeurs de langues apprennent aux élèves à bien parler. Mais cette idée de bien parler recouvre deux aspects :

- être logique, c'est-à-dire mieux apprendre à développer ses raisons, ce qui peut se concevoir en termes quantitatifs (développer un vocabulaire), en termes de complexité (apprentissage de l'argumentation), en termes d'esthétique (un arrangement harmonieux).
- être conforme : on peut être logique de multiples manières tout en étant différent, mais en outre il faut se plier à un modèle, au modèle de quelqu'un.

On peut recouper cette dichotomie logique-conformité avec le concept d'orthographe grammaticale et d'orthographe d'usage. L'enfant d'homme est à la fois éduqué et initié, c'est-à-dire rendu conforme au modèle qu'on lui propose. De ce point de vue, la langue n'est pas une réalité de fait, elle est une finalité, un projet sur l'avenir de ce que nous sommes. Par l'institution (puisqu'il y a des instituteurs), on produit cette finalité qui est la langue commune.

Parler de la langue française est toujours une fiction que l'on cherche à incarner par des pratiques quotidiennes. Cette tentative rencontre à chaque instant de la résistance, mais il y a toujours effort pour produire l'unité de la communauté. La langue française est le lieu d'une bataille quotidienne, c'est un ouvrage de Pénélope, elle se fait en même temps qu'elle se défait. Penser que cette bataille puisse un jour s'arrêter serait supposer une mutation de l'espèce humaine qui a toujours fonctionné contradictoirement, et qui tend à produire de la différence là où le projet est d'instaurer une conformité.

LA PERSPECTIVE DES HISTORIENS DE LA LANGUE

Les grammairiens essaient de conjurer la distance sociale en créant cette unité qui est un projet sur la langue. Pour obtenir cette langue homogène, il faut camoufler la distance sociale.

L'étymologie, sur le champ historique, opère une démarche parallèle. L'étymologiste est celui qui tente de conjurer la distance du temps en essayant de restaurer l'identité sous-jacente à des usages apparemment divers des mots. Ainsi en français, lorsque l'on dit que :

noir —————> vient du latin —————> niger

ce qui veut dire que l'on ne parle plus le latin mais qu'on le parle encore.

Mais très généralement s'établit une hiérarchie, dans la mesure où l'étymologie est comprise comme la causalité linguistique. Ainsi c'est l'ancien français qui explique le gallo et c'est le latin qui explique l'ancien français. On privilégie l'antériorité comme causale du présent, on tente

de hiérarchiser ce qui dans l'histoire transforme et ce qui dans l'histoire demeure permanent. Car l'histoire est aussi cette contradiction-là : à la fois nous nous transformons, nous sommes différents de nos prédécesseurs, mais en même temps, d'une certaine manière, nous sommes encore eux.

Dans l'étymologie, il y a une tentative pour annuler cette contradiction, en ne retenant de la contradiction que la permanence qui devient causale. La permanence serait causale de l'histoire alors que la révolution ne le serait pas.

Quand l'étymologiste dit que noir vient de niger, il a raison sur un point : il est vrai que les rapports humains dans le temps font qu'il y a une permanence plus grande entre noir et niger qu'entre noir et le breton du. De même, nous avons entre homme et homo une rémanence plus grande qu'entre homme et ntu (ntu = homme en bantu, le Bantou en parlant de lui-même dit "Je m'appelle l'homme"). Il y a dans le rapport de homme à homo autre chose qu'entre homme et bantu, c'est-à-dire le témoignage de rapports sociaux différents. C'est là que se situe le fondement de l'étymologie.

Ceci dit, il y a quelque chose d'insuffisant dans cette perspective : en privilégiant la causalité dans la permanence, on a omis de traiter de l'autre aspect : pourquoi y a-t-il eu changement? pourquoi ne sommes-nous plus des latins? pourquoi ne disons-nous plus homo? On a invoqué l'usure du temps, mais cette causalité naturaliste rend mal compte des faits.

Il est un autre point critiquable dans la perspective étymologiste : le langage est toujours saisi d'une façon anecdotique, car faire l'étude étymologique d'une langue, ce n'est pas étudier son organisation, c'est la pulvériser en mots. C'est pourquoi cette perspective a surtout produit des dictionnaires plus que des grammaires. On prend les mots un par un et on les réfère au mot que l'on pense être correspondant dans l'autre langue; mais ceci conduit à quitter totalement le champ du langage.

Reprenons l'exemple de niger et de noir.

Au nom de quoi le premier a-t-il donné le second ? Au nom du son ? Au nom du sens ?

Or le langage n'est ni le son, ni le sens, c'est une organisation de l'un et de l'autre, ce que le petit Larousse saisit dans le terme de "langage articulé". Le langage est l'articulation, la structuration du son dans les phonèmes et du sens dans un système grammatical.

En disant que niger a donné noir, on compare l'incomparable, car on semble dire que le "i" latin correspond au "i" français. Or l'articulation phonologique du latin est un système organisé différemment de celui du français, puisque toutes les voyelles latines sont divisées en deux groupes, les brèves et les longues (lĕgit = il lit ; lĕgit = il a lu).

Dire que "i" a évolué en "i", c'est parler d'évolution, alors qu'historiquement ce sont toujours des transformations, des bouleversements structuraux (si l'on fait un trou dans un sac de pommes de terre et si l'on en retire deux, on a de ce fait modifié la place de toutes les autres). Ce qu'il y avait avant n'est plus ce qu'il y avait après, nous assistons à un bouleversement intégral, à une mise en cause des positions respectives.

Si l'on considère le sens, l'on aura tendance à dire : "Noir, c'est noir". Ceci n'est pas vrai en latin puisque niger (noir brillant) s'oppose à ater (noir mat), comme albus s'oppose à candidus (blanc mat / blanc brillant). Le latin fait là une coupe pertinente que nous ne retrouvons pas en français.

Dire que "Noir, c'est noir" est une illusion car la valeur relative de l'élément niger vaut par rapport à ater, alors qu'en français la valeur de noir s'établit suivant des rapports différents.

Dans "niger a donné noir", l'expression "a donné" traduit une fausse évolution, il s'agit en réalité d'un bouleversement et non d'une permanence. Il faut rendre compte de ce bouleversement en étudiant les valeurs respectives des deux éléments dans les deux langues. Or la méthode étymologique, qui est une méthode parcellarisante, passe très largement cet aspect sous silence.

Cette perspective, en n'élisant que certains mots, renvoie à une certaine conception de l'histoire, celle des grands hommes, des individus dont on étudie les généalogies. Mais dans toute histoire dynastique, "l'arbre cache la forêt", car l'étude de l'homme, quelle que soit sa représentativité, dissimule l'organisation sociale sous-jacente. En l'occurrence, les mots cachent le langage.

Ce problème de l'étymologie peut également être pris à travers une proposition particulière, très souvent émise à propos du gallo :

"Le gallo, le patois, c'est du vieux français." Si cette conception de l'histoire est difficilement évitable, on peut tout au moins la critiquer.

Ainsi, pour dire entendre, le gallésant utilise le terme ouïr, que l'on peut expliquer étymologiquement par le verbe latin audire. Ouïr était utilisé dans l'ancien français, mais ne l'est plus en français moderne. Le patois est donc du vieux français.

Expliquer le gallo de cette manière, c'est voir la permanence dans le temps par rapport à la différence ouïr - entendre. Maintenant, dans quelle mesure ne peut-on pas renverser la proposition et dire :

"le français, c'est du vieux patois"

Si des mots sont reconnus comme patois parce qu'ils existaient en vieux français mais ne sont plus utilisés dans le français contemporain, on peut penser tout à fait légitimement qu'à l'inverse a pu s'opérer l'évolution suivante :

Un mot "x" était anciennement utilisé par les gallésants et existait également en vieux français. Ce mot "x" subsiste dans le français moderne mais n'est plus utilisé par les patoisants et est devenu "y".

Pourquoi, dans ce cas, ne pas soutenir la proposition que le français, c'est du vieux patois? Pour la raison simple qu'est l'existence ou la non-existence des documents. La rémanence des documents, du témoignage du passé, est l'exclusivité de la langue dominante : on sait ce que disait le francophone du Moyen Age et l'on est en mesure de comparer avec ce que dit le gallésant d'aujourd'hui. Par contre, on ignore ce que disait le paysan gallo du XIIIème siècle.

Vouloir enfermer le patois dans le vieux français, c'est dessaisir le peuple paysan de sa capacité d'histoire, c'est le considérer comme un peuple qui n'a pas été capable d'évoluer, de se transformer.

Cette illusion tient à ce que le rapport de domination nous empêche de nous ressaisir de notre passé, et par le passé il faut entendre la différence aussi bien que la permanence par rapport à ce qui se passait autrefois. Ne chercher que la permanence, c'est peut-être trouver sa source, mais c'est oublier que ce n'est plus la même eau qui en coule.

Faire l'histoire de la civilisation gallèse, c'est aussi bien en voir les contradictions et les mutations que les permanences. De cela, nous sommes dessaisis, peut-être pour des raisons documentaires, encore que l'on se trouve les documents quand on veut les chercher; il ne faut pas penser que du côté de la civilisation populaire tout soit perdu. Les effets de domination se produisent également à propos des documents.

* * * * *

Résumons les fondements de notre critique du concept de langue. Le rapport social est toujours contradictoire. Etudier des groupes constitués (c'est-à-dire des ensembles de gens qui disent/ont pareil) serait oublier

de rendre compte de ce qui crée la pluralité des groupes (les langues), de l'hétérogénéité interne de tout groupe (d'où les dialectes d'une langue) de la permanence de l'appartenance d'une même personne à plusieurs groupes (le plurilinguisme). On ne peut étudier les rapports sociaux en passant sous silence pourquoi on est condamné à se mettre en rapport : la division sociale sous-jacente. Il faut au contraire concevoir l'histoire comme dépassement de contradictions, et non comme une évolution. Ces principes sont loin d'avoir produit tous leurs effets dans le champ du langage.

Etudier la civilisation gallèse, c'est autant étudier de la distance sociale que de la communication sociale. On dit toujours que le langage est un moyen de communication, mais on oublie que l'espèce homo est la seule espèce animale qui ne parle pas le langage de son espèce; personne ne parle "homme". Le langage est le plus beau moyen que l'homme se soit donné de ne pas communiquer : parler français, c'est s'empêcher de discuter avec plusieurs milliards d'êtres humains. On n'observe donc jamais de la cohérence mais toujours de la contradiction entre de la communauté et de la différence.

Cette contradiction existe à l'intérieur du gallo et provoque le problème : un parler gallo ou des parlers gallos. Ce sont les deux à la fois, suivant le point de vue sous lequel on examine le problème. Dans ce champ territorial qu'est le gallo, il peut y avoir affirmation d'une communauté (il y a gallo, il n'y a pas français) et en même temps affirmation d'une différence interne ("Ma, j'seu d'Loudiä, je seu pas d'la côte"). Tout ceci est arbitraire, c'est-à-dire soumis aux projets des groupes, à l'emprise de l'histoire, et nul ne peut être dessaisi de sa capacité à faire l'histoire.

Quel sera le projet pour le gallo ? Quel qu'il soit, il sera source de conflit entre ceux qui auront une stratégie communautaire et ceux qui auront une stratégie différentielle. Conflit inévitable, car il ne faut pas oublier que la caractéristique du fonctionnement humain est la contradiction.

Si l'objectif premier du gallo doit être de recueillir, de mener des enquêtes, objectif nécessaire pour se réapproprier ce dont on avait été dépouillé, au-delà doit avoir lieu la réflexion, non simplement sur les faits, mais aussi sur l'effet historique, l'histoire étant également faite d'avenir.

BIBLIOGRAPHIE

- J.GAGNEPAIN : Traité d'épistémologie des Sciences Humaines (à paraître)
- R. BALIBAR : Le Français National
- A. CHERVEL : Et il fallut apprendre à écrire aux petits Français.
- Cl. DUNETON : Parler croquant.
Je suis comme une truie qui doute.
- Y. BOURDET : Eloge du patois
- M. PECHÉUX : Les vérités de la Palice.
- P. BOURDIEU : "Le fétichisme de la langue" dans "La recherche en Sciences Sociales - n° 4 de juillet 1975
- Revue LANGUE FRANCAISE n° 34 - Linguistique et Sociologie.

LE GALLO ET LES LANGUES CELTIQUES

Quelles sont les origines celtiques du gallo? Quelles en sont les origines latines? Pour tenter de répondre à ces questions, il convient d'étudier:

- l'histoire des langues
- ce qui peut être considéré comme un celtique récent, le breton
- l'héritage d'un celtique beaucoup plus ancien, le gaulois.

I - QU'ETAIT LE GAULOIS IL Y A 2 000 ANS ?

Le celtique est le nom de toute une grande famille qui comporte actuellement 6 langues vivantes et a comporté 5 ou 6 langues mortes, mais qui ont été extrêmement importantes puisqu'on les a parlées dans la moitié de l'Europe.

Les 6 langues vivantes actuelles se répartissent en deux groupes:

- le groupe gaélique : irlandais, écossais et manxois, déjà différents du gaulois il y a deux mille ans,
- le groupe brittonique : gallois, cornique et breton.

Quant aux langues celtiques anciennes, gaulois ou autres, il serait abusif de les ranger dans l'un ou l'autre groupe, car il s'agissait de langues à déclinaisons qui ne ressemblaient à rien de ce qui existe actuellement.

Dans la mesure où nous les connaissons, le gaulois et le brittonique, il y a deux mille ans, étaient à peu près la même langue. En font foi les noms des hommes, les noms de lieux et les noms des dieux.

De part et d'autre de la Manche, pour désigner un pont, on employait le mot briva (d'où dérive en France le nom de Brive-la-Gaillarde).

Pour dire "le gué", on utilisait ritu; Chambord vient de Cambo-ritu, le gué de la courbe, ou le gué courbe. Ce mot ritu, qui en irlandais est à peu près absent, survit surtout dans le gallois rhyd. Il a existé dans le vieux breton, mais il a été perdu, remplacé par un autre terme.

Le mot du:non, qui désignait une hauteur fortifiée, avait une forme qui a été latinisée en dunum et qui est à l'origine de noms comme Verdun, Châteaudun, Yverdon. Ce mot a donné din en brittonique, dún en irlandais; il est à l'origine de noms tels que Dinan, Dinard, mais c'est un mot qui est perdu dans le breton actuel.

Ces exemples ont été mentionnés pour souligner la nécessité, quand on parle de langues, de distinguer les époques; toutes les langues changent peu à peu et il s'est produit une grande révolution entre 500 et 600 de notre ère : toutes les syllabes finales sont tombées dans presque toutes les langues. On a cessé de décliner, en général, en Europe Occidentale, les rapports entre les mots ont été caractérisés par leur place dans la phrase, par des prépositions.

Voici une inscription gauloise : GENETA IMI DAGA VIMPI (I)

On peut reconnaître là, la présence de terminaisons, de déclinaisons, comme en grec et en latin.

(I) Cette inscription figure sur un peson de fuseau, cadeau probable d'un amoureux à sa belle. De telles trouvailles sont nombreuses dans la région d'Autun où l'on a dénombré 14 inscriptions sur peson de fuseau.

GENETA = fille	}	Je suis une fille bonne et belle.
IMI = je suis (cf. en grec $\epsilon\iota\mu\iota$ = je suis)		
DACA = bonne		
VIMPI = belle		

La langue la plus utile pour traduire cette inscription est le gallois, parce que le breton, s'il est resté assez conservateur dans sa morphologie et sa syntaxe, a perdu énormément de vocabulaire.

On retrouve GENETA dans le gallois GENETH = fille (le breton GANET est apparenté mais n'a pas ce sens).

DACA existe toujours en gallois sous la forme DA ; il a existé en breton, où il a été attesté.

Dans Vimpi, le /v/ s'est développé en GW et correspond au gallois GWYMP

Le mot IMI est devenu WYF en gallois, OUFF en moyen breton et maintenant ON.

Le breton, comme le gallois, n'ont pas seulement d'intérêt en eux-mêmes, il faut les considérer comme les héritiers d'une langue qui a couvert la moitié de l'Europe.

II - QUAND LE GAULOIS EST-IL MORT ?

Le gaulois était encore vivant vers 580 et c'est la dernière fois où nous en avons la preuve. Nous le savons par Grégoire de Tours qui nous parle du gaulois comme d'une langue vivante ("Lingua gallica refert = ceci se dit en gaulois ... et toujours il emploie le présent). Il est regrettable que les copistes aient souvent fait sauter les quelques mots gaulois qu'il nous donne.

Il subsiste une indication qui n'est pas dépourvue d'intérêt. Grégoire de Tours nous mentionne qu'à Clermont-Ferrand se trouvait un temple "que l'on appelle en gaulois VASSO GALATE". Nous avons là la forme tardive de la façon dont on appelait un dieu gaulois qui avait été assimilé à Mercure. Son nom, connu par des inscriptions, est VASSO KALETES, le dur, l'héroïque vassal (2).

Il est intéressant de remarquer qu'au VI^{ème} siècle, on disait Vasso Galate parce qu'on avait probablement confondu deux noms :

- parce qu'on avait adouci le K entre deux voyelles,
- parce qu'il y avait un mot différent, à l'origine GALVATES, qui était le nom même des Gaulois et qui dérive d'un tout autre radical ; mais familièrement, on préférait utiliser un hypocoristique GALLOS, qui latinisé en Gallus a donné le Gaulois ; ces formes dérivent d'un radical toujours attesté en breton, galloud, le pouvoir.

Grégoire de Tours nous donne du bas gaulois évolué, révélant ainsi que ce qui était familier dans la population n'était pas Mercure, non assimilé, mais l'appellation gauloise.

Après 600, le gaulois a disparu rapidement. Sans doute la christianisation a-t-elle été plus efficace pour le tuer que l'assimilation romaine. Ce sont les missionnaires chrétiens qui ont vraiment répandu le latin populaire.

Il semble bien d'ailleurs que dans des régions reculées du Massif Central et surtout des Alpes, le gaulois ait duré plus longtemps. On peut penser que dans certaines vallées alpestres on parlait encore gaulois vers l'an mille ; dans ces régions pullulent encore les mots celtiques.

(2) Le français est la langue romane la plus marquée par le celtique, Vassaletos, super diminutif, a donné le mot valet ; kaletos survit dans le breton kaled (= dur) et dans toutes les autres langues celtiques.

III - QUAND NOTRE REGION A-T-ELLE ETE ROMANISEE ?

La région qui allait de St-Servan - Alet à Nantes et jusqu'à Vannes à l'ouest et la région de la vallée de la Loire n'étaient pas des régions reculées, c'était des zones de passage, de relations avec les grandes villes gallo-romaines telles que Rennes et Nantes; Vannes elle-même avait une enceinte gallo-romaine. Par les fleuves, on évitait de faire le tour de la péninsule armoricaine.

La vallée de la Loire, avec Tours et Angers, était un foyer de romanisation.

Il ne faut pas imaginer le recul du gaulois comme un recul linéaire, depuis les Alpes jusqu'à Brest. Il y a maintes preuves, et les enquêtes linguistiques le révèlent, que la région de Normandie, entre Rouen et Nantes, privée de grandes villes gallo-romaines, plus isolée, a dû conserver très tard le gaulois. On peut imaginer que dans la zone de passage, dès le Vème siècle, on parlait beaucoup le latin. La romanisation a laissé des îlots :



1 - Les hautes terres du Maine qui sont restées très riches en vocables celtiques,

2 - La Basse-Bretagne, le gaulois a très certainement persisté à l'ouest de l'Oust.

Les raisons de cette persistance ne sont pas l'isolement car, depuis la protohistoire, la pointe de l'Armorique est constamment en relation avec l'île, les Bretons n'ont jamais été des étrangers en Armorique. C'est ainsi que lorsque les Vénètes ont lutté contre Jules César, ils ont demandé du secours aux Bretons.

Après la campagne des Gaules d'ailleurs, eut lieu le départ de foules de Gaulois vers la Grande-Bretagne qui offrait un monde semblable au leur. (3) De même, le Breton était constamment à la pointe de l'Armorique. Avant l'époque romaine, une tribu de Britanni s'était installée entre Montreuil/ Mer et Fécamp (attesté par Pline).

Les Bretons ont été attestés dans la région vers 180. Des troubles s'étaient produits et nous avons l'épithaphe du général romain qui réprima cette révolte, Artorius Castus (4). On lui fait éloge d'avoir mené des cohortes bretonnes contre les Armoricains. Les Romains en effet recrutaient beaucoup dans les îles britanniques; les Bretons habitaient un pays frontalier et étaient habitués à lutter contre les Scots, les Irlandais et les Pictes. Il se maintenait donc de petites dynasties guerrières que les Romains s'étaient bien gardés de supprimer; ils donnaient aux petits rois un titre de magistrat romain et leur demandaient de garder les frontières.

A la fin de l'Empire romain, on retrouve ces mêmes Bretons, non comme envahisseurs, mais du côté des Romains, car ils sont citoyens romains et chrétiens, ils viennent lutter contre les Barbares païens (5)

(3) Les druides allaient se perfectionner dans l'île d'Anglesey; c'était donc la même civilisation et la même langue.

(4) Certains y ont vu un prototype du roi Arthur.

(5) Les Bretons n'étaient d'ailleurs pas plus civilisés que ces Barbares mais ils leur étaient hostiles.

IV - L'ETABLISSEMENT DES BRETONS EN ARMORIQUE

Les établissements bretons ont été relativement nombreux dans la cité des Ossismi et des Veneti, c'est-à-dire ^{à l'ouest de} la ligne du Gouët, de l'Oust et de la Brière. Comme la limite du breton jusqu'en 1806 coïncide presque exactement avec la limite de ces deux cités, on peut penser qu'un fait juridique est à la base de cette situation, un établissement, datant de l'époque romaine avait été fondé et très probablement ces deux cités avaient été confiées à des Bretons, pour leur défense, à titre de fédérés, ce qui remonte bien avant la période franque.

L'ouvrage remarquable de Joseph Loth sur l'émigration bretonne est cependant insuffisant sur un point : il ne considère que la seconde migration et ne dit presque rien de la première, celle qui date de l'empire romain, qui a été plus importante et a eu un cadre très vaste.

Par suite de circonstances politiques, les Bretons ont été conduits à pratiquer une expansion, cas unique chez les peuples celtes. Il est probable qu'ils tenaient des Romains un certain don de l'organisation, beaucoup plus stricte que celle des Irlandais et des Gallois.

D'abord écrasés par la contre-offensive carolingienne (750-840), ils ont ensuite éclaté hors de leurs limites (840 - 910). Ils ont étendu leurs frontières politiques, ce qui explique la présence de l'élément breton dans la langue et dans l'anthroponymie à l'intérieur des nouvelles limites .

La nouvelle frontière (Isigny, Falaise, Angers, la Mayenne) constitue un limite politique, mais la limite de la langue n'a guère varié. Il convient de distinguer deux zones où l'on parle breton :

- une zone à l'ouest de la ligne Gouët-Oust-Brière où les Bretons étaient en majorité, au moins sur le plan de la langue et où un mélange de gaulois et de breton, presque identique à l'époque, a fini par étouffer le latin devenu le roman.

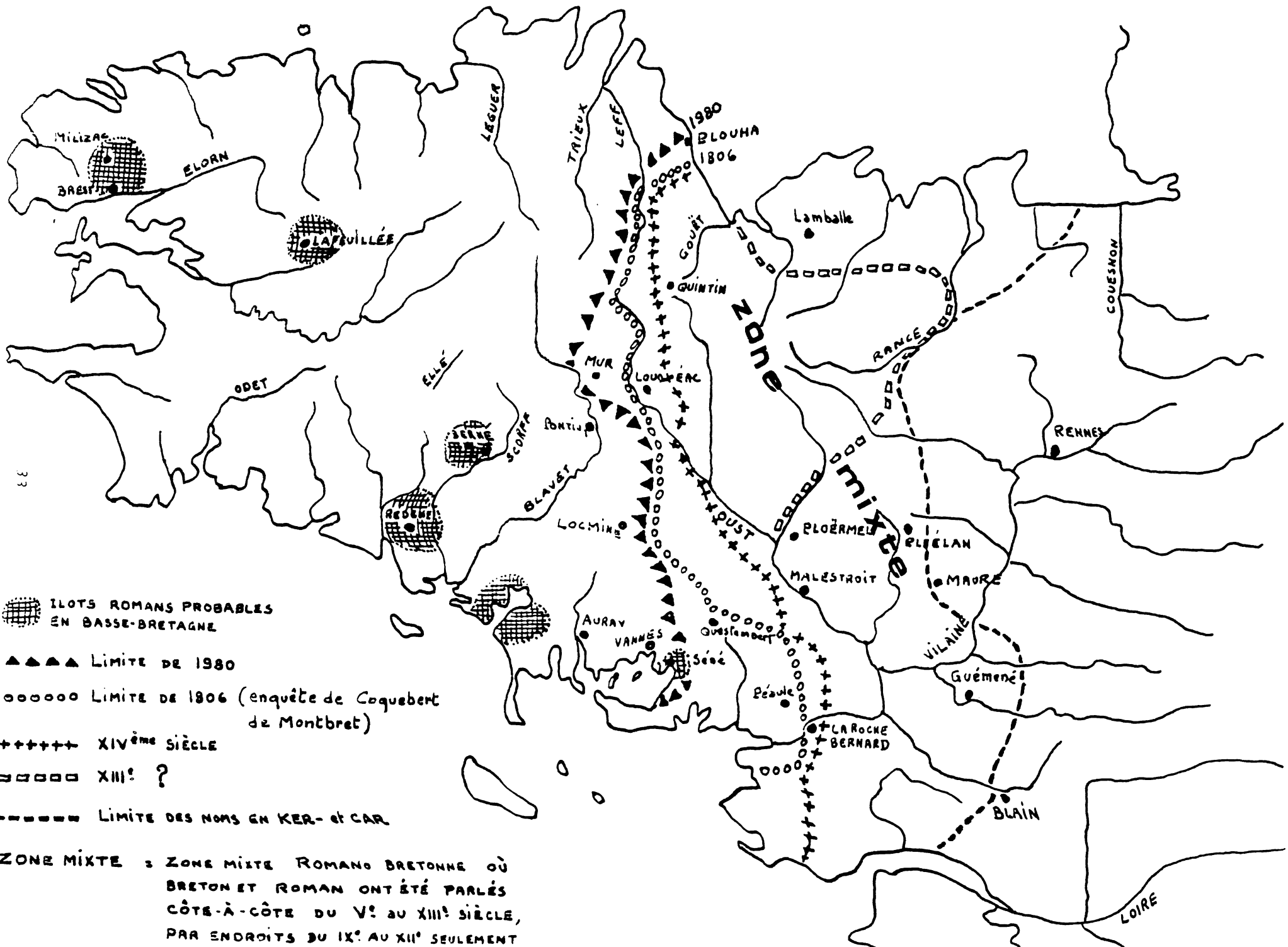
En Basse-Bretagne, surtout dans la partie sud-est, quelques îlots romans ont subsisté avant d'être étouffés par le breton entre le XIème et le XIIème siècle. Une des traces en est les toponymes en é comme Séné, Récloné ... Séné (dont les bateaux portent le nom de sinagots) dérive de Senacum qui a donné Senac, puis Séné; mais une telle évolution n'a été possible que parce qu'on y a parlé le roman très tard.

- Dans la zone à l'est de cette ligne, il est illusoire de vouloir tracer une limite du breton au IXème siècle. Il faut imaginer une situation des Bretons comparable à celle des Normands en Grande Bretagne après la conquête: ils étaient regroupés en îlots de plus en plus nombreux à mesure que l'on allait vers l'ouest, de moins en moins nombreux vers l'est. Si les Bretons étaient nombreux, mais non majoritaires, sur la Rance, en forêt de Paimpont et dans le Mené, ils l'étaient beaucoup moins au voisinage de Rennes et de Nantes. Souvent on constate que le nom d'une commune est breton, mais les toponymes des hameaux et des écarts restent romans.

En outre, il y a eu une vogue de l'anthroponymie bretonne jusque vers le XIème siècle. C'est ainsi que l'on trouve des noms bretons très loin vers l'est : Landivy en Mayenne, Saint-Hilaire du Harcouët dans le sud de la Manche, Saint-Maclou (forme ancienne du nom de Saint Malo), peut-être des noms comme Canivet.(6)

Si les anthroponymes ^{bretons} sont encore assez nombreux en Haute-Bretagne c'est plus en raison d'une mode que d'une assimilation.

(6) Le saupoudrage des Bretons en Normandie ne date pas forcément de l'expansion du IXème siècle; des toponymes comme Bretteville datent de la période de migrations de l'époque romaine.



- 
 ILOTS ROMANS PROBABLES EN BASSE-BRETAGNE
- 
 LIMITE DE 1980
- 
 LIMITE DE 1806 (enquête de Coquebert de Montbret)
- 
 XIV^{ème} SIÈCLE
- 
 XIII^e ?
- 
 LIMITE DES NOMS EN KER- et CAR-

ZONE MIXTE : ZONE MIXTE ROMANO BRETONNE OÙ BRETON ET ROMAN ONT ÉTÉ PARLÉS CÔTE-À-CÔTE DU V^e AU XIII^e SIÈCLE, PAR ENDRÔITS DU IX^e AU XII^e SEULEMENT

V - LES INFLUENCES CELTIQUES DANS LE PARLER GALLO

Dans le volume I de leur atlas linguistique, Gabriel GUILLAUME et Jean-Paul CHAUVEAU traitent des céréales, des fourrages, des fleurs et des herbes, des légumes, et des travaux y afférant. Il est donc naturel de rechercher dans les parlers ruraux plus de traces de l'élément celtique que dans les parlers urbains.

La présentation même, sous forme d'atlas, permet de distinguer ce qui, dans cet élément celtique, vient du gaulois de ce qui est attribuable à l'influence du breton. Les vocabulaires étant voisins la réponse n'est pas toujours facile, mais la géographie fournit des indices: si l'aire d'usage d'un mot est éloignée de celle du breton, bien que ce mot soit parent de termes conservés en breton ancien et moderne, l'hypothèse d'une origine gauloise devient la plus plausible.

I - Termes pour lesquels l'influence bretonne est plausible.

- Carte I5, point 38, à Bonnemain, des "épis qui dépassent" se disent des "épis pas rèktal". Bien que le breton moderne raktal signifie "aussitôt", il est évident que son évolution sémantique a été considérable puisqu'il est composé de rak "devant" et de tal "front, surface".
- Carte 84, points 25 et 27, le breton dramm "gerbe" est reconnaissable dans "battre à la dramé".
- Carte 84, points 33, 46, 48, dans "battre à la drayé", on retrouve le radical du breton drailhañ "couper en morceaux, radical qui se retrouve dans le gallois dryll. Le français drille "guenille, chiffon" (sens dérivé "soldat vagabond" et qui subsiste encore dans l'expression "un joyeux drille") dérive d'un mot celtique, mais c'est la géographie surtout qui permet d'attribuer drayé au breton.
- Carte 40, "moissonner": "fer le medau" paraît se rapprocher du breton med "coupe de foin", mediñ "moissonner".
- Cartes 66, 72, 73, berne "tas" semble être un emprunt au breton bern "tas".
- Le breton ridell "crible", lui-même emprunté au vieil anglais, semble être le radical de ridlé, ridé "vanné", relevé carte I10 dans le pays de Dol et les Côtes-du-Nord.
- Des mots désignant le foin très sec, krázé, carte I32 point 23, et bérwi au point 84 pourraient être d'origine bretonne. Bérwi paraît fort proche du vannetais beruein "bouillir", mais il a pu exister un mot gaulois très proche dont le sens était plutôt "chaud" que "bouillir". On a pensé que le basque bero "chaud" était emprunté au celtique. Krázé a sûrement le même radical que le breton kras "sec, aride, rôti", gallois cras idem, mais l'existence de termes voisins en des points très divers fait penser qu'il a existé un mot gaulois identique (cf. le bas-manceau krázé "mauvais goût que prennent les liquides qui restent trop longtemps à chauffer").
- Un des noms de la renoncule, carte I72, pobra est certainement un emprunt au breton pao-bran littéralement "patte de corbeau", d'autant que ce mot est assez répandu dans la partie ouest, au voisinage du breton.
- Un des noms de la "digitale", carte I78, est également breton, il s'agit de berlu, métathèse d'un moyen-breton /brely/ plutôt que d'une forme du breton moderne brulu.
- Carte I32, berzillé "foin très sec" est connu en ancien français bresille "orge à faire du malt. Le breton a des termes voisins, brézi "tan", brizillet "brisé en mille morceaux" (à Kernascléden). Il ya peut-être là confusion entre quelque chose de cassant et quelque chose de très sec.

- Un mot laisse perplexe, carte I82, c'est le nom du "roseau coupant" qui montre un enchevêtrement étonnant de formes. Le breton hesk semble bien être à l'origine de formes du type hèche, mais la forme ganche, gainche en Mayenne et en Sarthe n'est pas explicable par le breton. Le radical *gansk - qui est apparenté à gasc - dans gascaria "jachère" est sans doute d'origine gauloise.

- Carte 277, avec trinchon "oseille", nous retrouvons le breton trinchon, trichin "oseille".

2 - Influences celtiques d'origine gauloise.

En Bretagne gallèse, les traces en sont nombreuses, mais pas plus que dans le Massif Central et dans les Alpes.

a - Influences gauloises dans la morphologie

- l'expression kante ma = avec moi. Châteaubriand emploie encore cette expression lorsqu'il écrit: "Mon père venait quant et nous à la chasse". Les dictionnaires la donnent toujours comme expression vieillie, mais elle est bien vivante en Normandie, en Haute-Bretagne et au-delà. Cette expression a longtemps été considérée comme romane mais les romanistes ne s'accordaient pas pour l'orthographe:

- tantôt quant et ———> du latin quando
- tantôt quant et ———> du latin quantum.

Le dictionnaire de W. Meyer-Lubke (Romanisches etymologisches Wörterbuch) traduit cette perplexité et donne tantôt comme origine le latin tantum quantum "autant que", et tantôt, dans un autre article, le celtique canto "le bord".

Il semble tout simplement que ce soit le calque d'une expression celtique où nous retrouvons l'influence de deux éléments:

- 1 - canto "le bord", d'abord le bord d'un cercle, puis le bord uniquement; c'est ce sens que nous retrouvons dans l'expression "placer un objet de chant". Dans le sens de cercle, c'est un dérivé *cantonos qui a donné cantone en italien, terme que le français a ensuite repris dans canton "cercle administratif".
- 2 - la préposition kanta "avec", apparentée au grec cata (que l'on retrouve encore dans catapulte) et utilisée dans les formes locatives: *kantimi "avec moi", *kantiti "avec toi" (cf. en vieux breton kentet "avec toi", devenu ganit, ganez, etc ...).

- Un autre fait de morphologie survit dans l'emploi du verbe faire non factitif accompagnant un infinitif, usage très fréquent en français jusque vers le XII^{ème} siècle:

"Tout droit vers nos navires se font acheminer" (= ils s'acheminent vers nos navires). On le retrouve encore actuellement dans une expression telle que: "Il ne fait que dormir".

Les langues brittoniques conjuguent tous les verbes avec faire: je vois → voir je fais. L'anglais qui a été peu soumis à l'empreinte celtique a tout de même subi cette influence dans l'emploi de to do, surtout aux formes négatives, cet emploi n'existant pas en vieil anglais.

- Une tournure paraissant celtique "un ami à lui" est pourchassée par les académiciens. Elle se trouve très anciennement dans toutes les langues celtiques.

- Dans son système de numération, le français en employant "quatre-vingts" utilise des mots latins, mais l'expression est celtique. Les Celtes comptaient par vingtaines: deux vingts, trois vingts ... quinze vingts.

- Quand le français dit: "Il a l'étoffe d'un roi, d'un tyran ...", il utilise une expression celtique que l'on retrouve en ancien irlandais, en gallois et en breton.

b- Influences gauloises dans le vocabulaire

Dans une série d'autres exemples empruntés à l'Atlas Linguistique, l'origine celtique est certaine ou probable, mais l'origine gauloise apparaît plus plausible que l'origine bretonne, bien que le mot soit attesté dans les deux langues, la plupart du temps.

- Carte I24, nâche "attache pour les bestiaux" se retrouve jusque dans le Haut-Maine. Le breton a bien le mot nask "attache", mais l'extension du mot rend l'origine bretonne peu probable.

- Carte I5, "épis qui dépassent" /bégow/ paraît breton mais le mot bec est aussi gaulois.

- Cartes 30, 34, 36, des termes désignant le "chaume" au ras du sol, ou même du chaume long, l'éteule, font difficulté à cause de leurs nombreuses variantes: glézu, gléryu, glui, gloe, gelwe, gliyá, gléri. Là encore, l'extension du mot rend l'origine bretonne peu probable (glui en Normandie). Cependant la forme glezu aux points I,8,10 pourrait être empruntée au vieux breton, peut-être une forme /gwleðow/ (cf. le gallois gwlydd "tige" et "chaume").

L'évolution gw- breton vers le roman g- est normale et se retrouve de façon très générale en français; par contre l'évolution g- → breton gw- paraît non attestée; c'est ceci par exemple qui permet d'affirmer par exemple que le français de l'ouest galerie "vent du nord-ouest" est emprunté à un breton moyen *gwalern (moderne gwalarn); l'emprunt supposé parfois du breton à la forme romane eût donné galern. On peut supposer à l'origine un mot gaulois (walerna?) qui est devenu gwalern et galerie.

- Carte 50 et 54, rande "passage dans un champ, bande limite d'un champ" dont l'extension est très vaste dans les parlers ruraux est à ranger parmi les mots d'origine gauloise et non bretonne, la conservation de -nd est un des rares traits distinguant en effet le gaulois du celtique insulaire.

- Parmi les noms de la "tige de chou", du "trognon de chou", carte 264, trognon, trikó, trujo, tréjo sont à souligner. Aux premières formes on compare le bas-manceau trigos "chicot", le normand trigot. Le breton a emprunté à des formes voisines de trejo, treujenn, vannetais trojenn "manche, tronc". L'origine de trogne et de trognon est bien connue; trogne remonte à un gaulois trugnā (cf. le gallois trwyn "nez", de même origine).

- Cartes I52, 274, bogue "cosse, balle de trèfle" ne peut être emprunté au breton, il remonte à un gaulois bulga attesté en bas-latin. Le dérivé a donné en français bouge "lieu renfermé, malsain" et un dérivé bougette /budʒɛt/ a connu une fortune considérable puisqu'on l'a réemprunté sous la forme budget.

Le gaulois était une langue à diminutifs; le suffixe -ette est celtique: alou → alouette, une choue → une chouette, *garra "jambe" → *garretto "jarret" (partie basse de la jambe).

- Un des noms de l'ajonc se rencontre page I56 et I6I sous la forme édin; c'est un magnifique exemple de terme gaulois voisin des formes brittoniques, mais non identique. Il correspond au vieux breton ethin, au gallois eithin, de *aktino-.

Les recherches sur l'élément pré-roman dans les dialectes français sont loin d'être achevées et les Atlas Linguistiques permettront, entre autres, des enquêtes sur les zones où le gaulois a persisté le plus longtemps. Ils peuvent quelque peu éclairer l'histoire obscure des langues durant le haut moyen âge.

BIBLIOGRAPHIE

- Gabriel GUILLAUME et Jean-Paul CHAUVEAU - Atlas Linguistique et ethnographique de la ~~XXXXX~~-Bretagne Romane, de l'Anjou et du Maine, volume I, Editions du CNRS, 1975.

- Léon FLEURIOT in Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, tome LXXIII, fascicule 2, pages 322 à 329, Librairie O. KLINCKSIÉCK (visible à la bibliothèque inter-universitaire de Rennes, Section Lettres).

LES GENRES COURTS DE LA LITTÉRATURE ORALE DE HAUTE-BRETAGNE



JACQUELINE HENRY-REBOURS

Les genres de la littérature orale de Haute-Bretagne sont trop nombreux pour que, dans le cadre de cette étude, ils puissent tous être examinés de façon approfondie. Il convient donc de distinguer deux parties :

- les genres courts, qui seront étudiés en détail,
- les genres longs, qui feront l'objet d'un prochain exposé.

En outre, ce "catalogue" ne prétend pas être exhaustif; la tentative de classification a été effectuée à partir de collectes personnelles dans la région de Jugon et de Dinan et de lectures, notamment Paul SEBILLOT - Littérature orale de Haute-Bretagne - Maisonneuve et Larose, 1880 - réimprimé en 1967.

QU'APPELLE-T-ON LITTÉRATURE ORALE ?

La littérature populaire de tradition orale recouvre toutes les communications qui se font de bouche à oreille, toutes les compositions verbales exprimées oralement. Le problème pour les spécialistes est de savoir à partir de quel moment on peut parler de littérature, car ce terme est souvent contesté quand il s'agit des genres oraux.

On peut considérer qu'il y a littérature quand il y a "effort pour bien dire", pour bien exprimer une pensée ou un fait, et non simplement pour le dire. Une composition littéraire doit répondre à trois critères essentiels :

- Un critère d'ordre social : il faut qu'il s'agisse d'un "bien culturel partageable" (par exemple, "c'est la différence que l'on peut établir dans les genres écrits entre le journal intime que l'on ne rédige que pour soi et le journal littéraire destiné à être lu par d'autres personnes", précise J.M. Guilcher).
- Un critère d'ordre esthétique : cette communication orale doit se faire sous forme d'une oeuvre, c'est-à-dire qu'il doit y avoir composition, recherche de tous les moyens qui rendront cette forme plus expressive, recherche d'une unité dans le ton et dans le thème
- Un critère d'ordre temporel : toute composition qui mérite le nom de littéraire doit pouvoir durer, être répétée.

CATALOGUE ET CLASSIFICATION DES DIFFÉRENTS GENRES

Il est difficile d'établir une classification cohérente; on ne peut toujours utiliser le même critère car il y a souvent interférence d'un genre sur l'autre : on oscille toujours entre l'idée de forme et l'idée de contenu. Les principaux critères qui peuvent être retenus sont les suivants :

- la longueur, qui permet de distinguer genres courts et genres longs.
- les critères thématiques.
- les critères relatifs à la structure et à la forme.
- les critères relatifs à la fonction et au ton.

La classification adoptée ici repose sur des critères, tantôt thématiques, tantôt formels. Dans les genres courts, on peut distinguer :

- les sobriquets, c'est-à-dire les surnoms donnés aux habitants d'une commune ou d'un village et tout ce qui constitue le "blason populaire".
- les comparaisons stéréotypées et les expressions imagées.
- les proverbes et les dictons
- les formulettes.
- les devinettes.

I - LES SOBRIQUETS ET SURNOMS

Les ethnologues les appellent les béotianas (de Béotiens, habitants de la Grèce antique réputés pour leur lourdeur d'esprit). Ce terme étant dépréciatif et péjoratif, il est préférable de lui substituer celui de blason populaire.

On peut donner du sobriquet la définition suivante : "Surnom familial donné souvent par dérision", le surnom étant "un nom ajouté ou substitué au nom de quelqu'un et tiré souvent d'un trait caractéristique de sa personne ou de sa vie" (Larousse).

Les sobriquets - surnoms collectifs - constituent un genre très court puisqu'ils sont souvent réduits à un seul mot, mais un mot évocateur :

- * "Les haousse-nez d'Plénée", ce qui est suggestif d'une certaine fierté.
- * "Les mos d'boeu d'Trémeu" (=Trémeur; mo = visage) expression désignant ainsi un visage inexpressif, un regard bête.
- * "Les tërchaussés d'Lécoué" (=Lescouet; tërchaussé = qui a mis la chaussure droite au pied gauche et la chaussure gauche au pied droit, signe de maladresse et de balourdise).

Les habitants de chaque commune avaient leur sobriquet et on peut remarquer leur forme imagée et les formulettes qui très souvent sont rimées ou assonancées.

Certains évoquent des travers moraux, d'autres des travers physiques, mais les deux sont souvent liés. Tous les habitants d'un village désignaient ainsi leurs voisins, parfois pour les ridiculiser, parfois aussi de façon naturelle, sans intention dépréciative : on parlait couramment, et on parle encore des "Dos p'lés d'Plédélia", sans connotation péjorative (la plupart d'entre eux travaillaient dans la forêt et portaient quotidiennement des faix de bois sur leur dos).

Souvent, ces sobriquets étaient expliqués ou justifiés par des formulettes, des devinettes ou des chansons, ce qui est la preuve de l'interférence d'un genre sur l'autre.

L'on disait ainsi, à propos des habitants de Plénée :

- * "Ce sont les gars d'Plénée
Qui mangent les poués (=les poux)
A bassinée
La mériennée
O lou graissée" (=galette avec du beurre)

Nous avons là un indice de pauvreté, thème fréquent dans la région du Mené, que l'on retrouve dans cette devinette recueillie au Gouray, près de Plénée-Jugon :

* " Devine, devinaille
 A la Trangle, ils l'z'étranglent
 A la Roche, ils l'z'écorchent
 Au Guerdu, tout en put
 Au Vaou Lorrain
 I les mangent o lou pain" (Réponse : les poux)

A Trégomar, dont les habitants sont appelés les Mangeous d'chien, on est allé jusqu'à composer une chanson de circonstance qui donne l'explication de ce sobriquet, chanson dont voici quelques couplets (la version intégrale est citée dans une monographie de M.HAMON sur La Poterie) :

* C'était Zidore de la Perrière
 Qui avait mis son chien à tchère
 I's étaient quat' sous la civière
 Pour porter le Médor à tchère
 On en tira une etchuellée
 Pour bien graisser tout le harnais
 Pour graisser la sell' et l'surdos
 Et les souliers de Jacques Pelot
 On invita Monsieur l'Recteur
 Qui eut un grand soulagement d'tchoeur
 Et son conseil de fabriciens
 Qui dirent qu'i n'en voulaient point
 Mais le Conseil municipal
 Voulut bien goûter d'l'animal
 On fut chercher les quat' Joujous (réputés pour leur appétit)
 Qu'auraient fort bien mangé le tout
 On invita ceux du Haout Bourg
 Et les voisins des alentours
 Le Pont Bûchon et l'Champ Chamoé
 Qui crurent que c'était du civet
 Et pour tous ceux de la Villion
 Il ne resta que le croupion
 Et quand vinrent ceux de Saint-Robin
 Hélas! Il n'y avait plus rien.

La variante : "Y avait les ieux du Pont Bûchon
 Qui en remplissent tout lu chaoudron
 Et pis les ieux de la Perrière
 Qu'en prit'nt chacun plein lou soupière"
 révèle les possibilités de transformation que les habitants d'un même village étaient capables de faire subir à un texte.

Parfois, on substituait à un toponyme officiel, un nom plus amusant, voire grivois :

- * - A Flénée, le hameau "Les Petits Communs" est appelé "Les Tchus P'lés, et l'on ne dit jamais: "Je vais aux P'tits Communs" mais "J'vas chez les Tchus P'lés".
- On ne va pas à "La Noë Cadet", on va à "Pissouette", non au "Pelan neu" mais à "Calipette".
- On ne parle pas des "P'tites Chambres Galet" mais des "Pourcets".

Ces témoignages récents attestent la survivance de ces sobriquets.

Les surnoms concernent les individus. Ils sont très nombreux dans les petits villages où beaucoup de personnes portent le même nom et parfois aussi le même prénom. On préférerait les désigner par un surnom en rapport avec un trait physique ou une action remarquée :

* Ainsi, à Sévignac, un homme était communément appelé "le Marquis" et son fils "le Petit Marquis", parce qu'il exploitait une ferme appartenant à une marquise, que de temps à autre il était tenu de véhiculer.

* D'autres surnoms étaient liés à un aspect physique particulier, tel celui attribué à un certain Jean MEHEUST qui était né avec trois pouces. Cette anomalie était expliquée par le fait qu'il avait été "tricolé", c'est-à-dire qu'il avait été conçu pendant les trois premiers jours de mai, les tricoles, jours néfastes pour toute fécondation animale ou humaine, et qui provoquaient la naissance de monstres ou de personnes anormalement constituées. Sa particularité physique lui avait valu le surnom de "Jean Très peïces", par lequel il fut désigné toute sa vie.

* Une femme, toujours vêtue de guenilles, de vêtements effilochés, de "pillots", avait vu son patronyme substitué par "La Pillotte". Le refrain de la chanson du chiffonnier :

"Y a-t-i des pillots, la bourgeoise
Y a-t-i des pillots cez vous ?
Si y en a faut les chërchè
Dans eune heure j'allons r'passè."

avait ^{été} adapté à son intention en :

"Y a-t-i des pillots, La Pillotte
Y a-t-i des pillots cez ta ?"

Sobriquets et surnoms constituent un genre très court mais expressif, avec recherche verbale pour mieux personnaliser les gens, même si ce n'est pas toujours très tendre. Ce genre témoigne d'un esprit de clan qui existait, et existe parfois encore, à la campagne, d'un rejet des étrangers qui est déjà une forme de xénophobie.

II - LES COMPARAISONS FIXEES - LES EXPRESSIONS IMAGEES ET STEREOTYPEES

Elles émaillent toutes les conversations et sont destinées à leur donner plus de couleur, plus de relief, plus de poids. La plupart se réfèrent au monde de la terre et des animaux et sont appliquées à des actions ou à des états :

- I déboule des yeux comme un cô malade.
(expression appliquée à quelqu'un qui a les yeux hagards, inexpressifs)
- Braire comme une veille chérette.
- Ca n'y fait pas pu qu'un cô su d's oeufs. (action inefficace)
- Crocher comme eune djêpe en rut.
- Biau comme un ch'va qu'a une bride neuve.
- Il est comme les vaches qui s'tètent. (= il est égoïste)
- Il est grichu comme eun' poule qui couve (= il est irascible)
- Il est bête comme cent vaches pleines de cent viaux.
A l'appui de cette comparaison, on peut citer la formulette :
"Quand on est viaou, c'est pour un an"
"Quand on est bête, c'est pour longtemps"

Certaines comparaisons sont surréalistes, telle celle appliquée à quelqu'un qui s'y prend maladroitement pour effectuer un travail :
"I s'y prend comme eune veille trée à ramor des fèves."

Dans les exemples précédents, la présence du mot comme indique clairement que l'on établit une comparaison. D'autres expressions imagées reposent sur une métaphore :

- "Chargé au-d'sus des ridelles" (pour désigner quelqu'un dont l'équilibre est chancelant).
- "I délie ben son pillot" (pillot = langue)
"Il a l'fi d'langue ben pendu" (en parlant de quelqu'un qui a l'élocution aisée).
- "Envoyer quelqu'un es blosses" (blosses = prunelles; = l'envoyer promener).
- "I n'a pas la nâche longue!" (nâche = attache des vaches à l'étable; expression appliquée à quelqu'un qui n'a guère de liberté et souvent utilisée par un homme à propos des réactions de sa femme : "Oh! j'n'ai pas la nâche longue!...")
- "Est les pirotons qui mènent les ouées es champs" (pirotons = oisons; ouées = oies → expression employée lorsque l'on veut signifier que ce sont les enfants qui commandent à la maison).

Comme éléments bibliographiques, il convient de noter :

- Paul SEBILLOT (opus cité) qui classe ces comparaisons et expressions dans les proverbes et les dictons.
- P. GUERIN - Collecte parue dans le N° 2-3 du Lian - Printemps Été 1979 - page 84.

III - PROVERBES ET DICTONS

Les définitions du Larousse ne nous éclairent guère sur la distinction à faire entre :

- proverbe : "maxime exprimée en peu de mots"
- dicton : "sentence passée en proverbe".

Les uns et les autres émaillaient la conversation des gens de la campagne; ils présentaient une valeur morale et exprimaient une sagesse populaire fondée sur une expérience ancestrale à laquelle on accordait beaucoup de foi. Ils pouvaient servir de guide dans les circonstances les plus diverses :

" Chaque geste, autrefois, pouvait s'appuyer sur un dicton ou une formulette. C'est que, pour des individus soucieux de se conformer à des modèles hérités du passé qui avaient fait leur preuve, ces façons de dire donnaient comme de la solidité à leurs paroles" (Donatien LAURENT).

Les collectes qui ont été faites jusqu'à maintenant ne prétendent pas à une classification. Paul SEBILLOT avoue lui-même son embarras puisqu'il les présente par ordre alphabétique. Jules GROS, pour la Basse-Bretagne, les présente par thème, mais cette classification n'est pas toujours très cohérente car les recoupements sont nombreux. Au Danemark, des ethnologues travaillent sur ce sujet et l'on peut espérer qu'ils y apporteront une solution.

Les proverbes remontent en général à la plus haute antiquité : on en trouve déjà dans les triades druidiques et dans la Bible.

I - Proverbes se rapportant à la météorologie et à l'agriculture

A la mi-mâr	
L'coucou est à Epinâr	<u>Variante</u>
A la mi-avri	A la mi-avri
Si n'est pas v'nu	Si n'est pas v'nu
Il est mort en ch'min d'veni	Il est kêrvé su l'nid.
Quand i pleut su la chandelle	
I pleut su la javelle	
Quand i pleut su l'ramé	
I pleut su l'boté (=le blé noir)	
Si tonne en avri	
Préparez vos bâri	
A la Saint-Jean	
Coucou va-t-en	
Huit jous d'à jîé	
A la Saint-Pierre	
Je m'en irai	
Si pleut à la Saint-Philippe	
N'y aura ni tonniaoux ni pipes	
Quand i fait biau à la Sainte-Eulalie	
N'y ara des pommes à la folie	
Quand les hirondelles	
Veïent la Saint-Michel	
L'hiver ne vient qu'à Noël	
A la Saint-André	
Sème ton blé	
A la Saint-Georges	
Sème ton orge	
A la Saint-Mâr	
Il est trop tard	
Cherrue tĕ (=de travers)	
Cherrue dret	
Mets d'l'engrais	
T'auras du blé	
Les moules du mès d'aou	
Valent des pruniaous	
En septembre	
O valent pas d'z'irangnes (=araignées)	
Quand l'soulé rait	
Au pied des pommiers	
La veille de Noë	
Ça remplit les celliers	
Quand i pleut l'jou d'la Saint Barnabé	
Y a du blé naï diqua su l'Rochier	

Dans les exemples qui viennent d'être cités, on peut remarquer la recherche de la rime ou de l'assonance, et dans le dernier cas, le souci de localiser, d'adapter le proverbe à la région (Le Rochier étant un lieu-dit de Plédéliac au sol particulièrement aride).

2 - Proverbes évoquant la sagesse populaire d'une façon plus générale

Marier ses filles jjeunes
Manger son pain frais
Brûler son bois vert
Est mett' tout un pays à d'sert

Jamais chat ganté
N'a fait bonne prise

Variante : Chat ganté
N'a jamais pris d'souris

Beauté sans bonté
N'est rien à compter

Un bon saout
Vaout mieux qu'une monvaise cabosse

Si taupe voyait
Et si sourd entendait
I n'est'rait pus personne su terre

Faut pas appeler sa mère
Jambe de bërbi
(= Il ne faut pas se moquer de ses parents)

Faut m'nè la cherrue
Diqu'au bout d'la raie
(= il faut achever
le travail commencé)

Est en attendant la pâture
Que l'viaou kërve

N'y a point d'vieux chaoudron
Qui n'trouve sa crémaillère
(= toute fille célibataire
peut trouver à se marier)

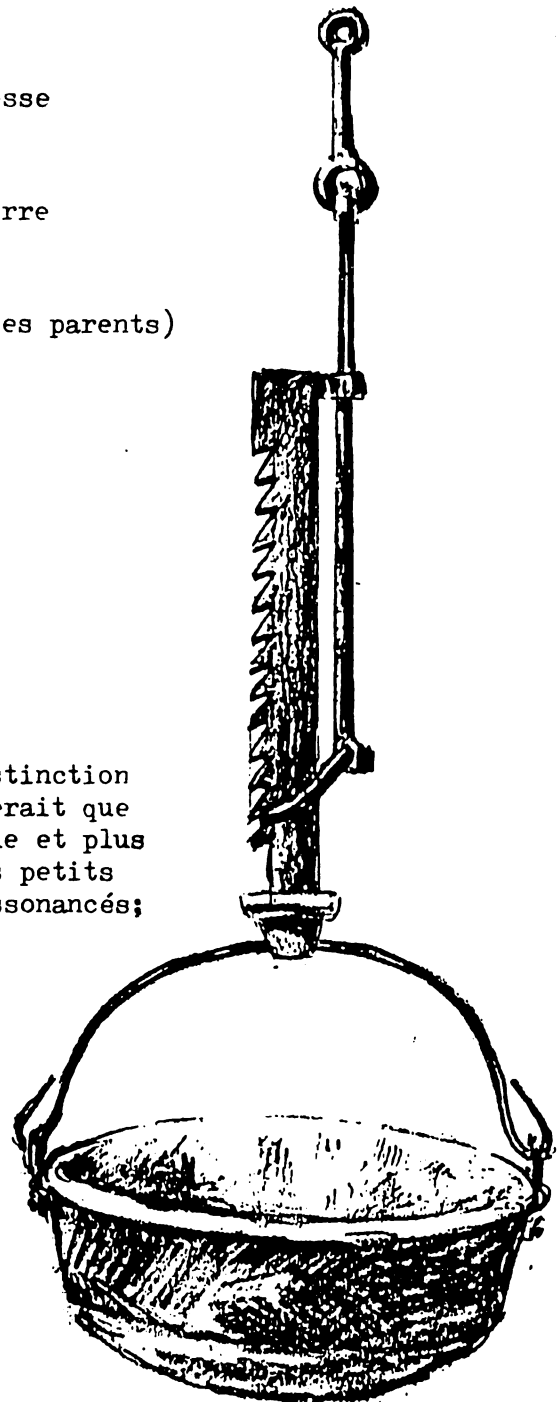
Si l'on essaie d'établir une distinction entre proverbes et dictons, il semblerait que les premiers ont une forme plus rigide et plus élaborée; ils sont constitués par des petits couplets ou des distiques rimés ou assonancés; leur contenu exprime une vérité de façon catégorique et abstraite.

Le dicton par contre répondrait à une forme plus relâchée reposant sur une expression métaphorique concernant des questions beaucoup plus terre-à-terre.

En s'interrogeant sur la survivance actuelle des proverbes et dictons, force est de constater que certains d'entre eux sont toujours utilisés, comme le prouve cette remarque récemment entendue :
" Oh! Dam!! J'y f'sons toujours attention pace qu'i y a du vrai là-d'dans! ".

IV - LES FORMULETTES

Ce sont de petites pièces faites de phrases assonancées, parfois chantées ou prononcées sur un certain rythme. Elles occupent une



place importante dans la vie quotidienne, aussi bien celle des adultes que celle des enfants. Le critère retenu ici pour leur classification est celui de leur fonction.

I - Formulettes récitées pour obtenir une guérison

Paul SEBILLOT mentionne cette formulette "souveraine contre les ampoules et les cors aux pieds" : on pile de la joubarbe "avec de la graisse douce et en l'appliquant sur le mal, on dit :

Joubarbe,
Guéris mes pieds du mal
Je te donnerai de la salade
Si tu ne les guéris pas
J'te hacherai o mon coutiaou
En mille petits morciaoux

Une autre formulette est encore fréquemment utilisée à Sévignac pour se débarrasser du hoquet : il faut pour cela répéter plusieurs fois sans respirer :

"J'ai l'liquet (se prononce litchet)
Dieu m'l'a fait
Oremus
Je n'l'ai pus"

2 - Formulettes utilisées pour conjurer certains phénomènes atmosphériques

Formulette recueillie à Plestan pour "couper" l'arc-en-ciel :

Argancié, argancié
Si tu laisses tes vaches passer
Une aout' faï dans mon bié
J'te coupe o une faucille d'acier
Tap'! par la meïtié !

Contre le tonnerre, on adressait à Sainte Barbe cette prière que l'on peut classer dans les formulettes :

Sainte Barbe, sainte Fleur
La couronne de not'seigneur
Partout où le tonnerre tombera
Sainte Barbe nous gardera.

3 - Formulettes de jeu pour adultes

Le soir, à la veillée, on jouait à "Tchute, petit guërzillon" (couter= cacher; guërzillon = grillon) : quelqu'un dissimulait un caillou dans ses mains, entre ses genoux et il fallait deviner qui l'avait :

Guërzillon, tchute ben s'tu l'as
Si tu l'as pas anë, tu l'aras d'main
Tchute le ben !

4 - Formulettes de situation

A Sévignac, quand on avait perdu quelque chose, on invoquait Saint Antoine de Padoue en disant :

Saint Antoine de Padoue
P'tit coquin, p'tit filou
Rendez c'qui n'est pas à vous.

5 - Formulettes énoncées pour certaines fêtes

A Mardi Gras, avant de commencer la longue période de Carême, l'on chantait :

Carnava, n't'en va pas
 J'f'rons des crêpes et t'en mangeras
 Carnava s'en est allé
 O son vieux sabot cassé
 Carnava est revenu
 O son vieux sabot cousu.

Henri-François BUFFET cite cette variante (En Haute-Bretagne, page 220)

Carnava est enterré
 Ent'les choux et la porée
 Quand la porée montera
 Carnava ressuscitera !...

Ce petit couplet, plus impertinent, était prononcé au jour de l'an par les enfants en quête d'étrennes :

Bonne année, bonne santé
 Couleur de rose
 Cherche dans ta poche
 Et donne-maï tchèqu'chose. (Plénée-Jugon)

6 - Formulettes prononcées devant certains animaux

Quand on trouvait une coccinelle, la bête à Bon Dieu, on lui disait :
 P'tite bête du bon Dieu
 Si t'es du diab', envole taï
 Si l'bon Dieu n'veut pas d'taï
 Reste o maï (Plénée-Jugon)

Paul SEBILLOT rapporte cette formulette utilisée par les petits pâtous lorsqu'ils voyaient une alouette :

Alouette, alouette
 Monte en haout
 Pour attirer l'temps chaoud
 Su les p'tits pâturiaoux
 Qui n'ont ni cottes ni mantiaoux.

7 - Formulettes évoquant le cri des animaux

Les cris des bêtes sont souvent interprétés de façon imagée. En voici un exemple emprunté à SEBILLOT : la nuit, les gros chiens disent en aboyant :

Ah ! si je me leuve, leuve,
 J'vas mord' dans tes hannes, hannes, hannes.

8 - Petites diries pour amuser les enfants

Voici une comptine destinée à apprendre aux enfants à reconnaître les différentes parties du visage que l'on touche, en disant :

A Plénée-Jugon
 Menton fourchu
 Bouche d'argent
 Nez cancan
 Joe brûlée (=joue)
 Joe fricassée
 P'tit oeillet
 Grand oeillet
 P'tit souci (=sourcil)
 Grand souci
 Tap', tap', le p'tit marté.

A Plédéliac
 P'tit souci
 Grand souci
 P'tits yeux bleus
 P'tits yeux gris
 Nez d'cancan
 Bouche d'argent
 Menton fleuri
 Guili, guili, guili.

* A Sévignac, pour désigner les doigts de la main, on les touche l'un après l'autre en disant :

Peïssot	<u>Variante:</u>	Peïssot
Lich'pot		Beurrot
Maitër daï		Maitër dé
Capitain'		Capitain'
Le p'tit grain d'avaïne.		Le p'tit diot.

* Parfois, on prenait les enfants sur les genoux et on les faisait sauter en leur disant sur un certain ton :

Pirette, pirette
Au bout du pont.
Au bout du pont
La cane pond.
Elle apport'ra des p'tits can'tons
Que nous vendrons à Broons.

* En faisant sauter l'enfant et en lui chatouillant le creux de la main:

Caillette, caillette
Cent écus, cent écus
Mon p'tit poulain est vendu
Cent écus.

* Cette autre comptine était chantée :

Trotte, trotte mon cheval
Demain j'irons à Lamballe
Chercher des pommes et des poires
Et des petites liettes noires
Pour mener nos vaches es champs.

* Lorsque l'on faisait la toilette d'un enfant et qu'on lui mettait une chemise propre, l'on disait cette petite prière :

Chemise blanche, je vous prends
Si la mort me surprend
Vous m'servirez d'sacrement
Au jour du jug'ment. (Sévignac)

9 - Formulettes d'élimination au jeu

* En voici un exemple emprunté à SEBILLOT :

Petit ciseau d'or et d'argent
Ton père t'appelle
Ta mère t'attend
Au bas du champ
Pour y manger
Du lait caillé
Que les souris ont barboté
Depuis une heure de temps
Va-t-en.

* La formulette suivante est très largement répandue :

Une poule sur un mur
Qui picote du pain dur
Picoti, picota
Lève la queue
Et puis s'en va.

IO - Certaines formulettes accompagnaient un jeu : par exemple, celui de la balle au mur :

Au mur
Qu'il est dur
Je lance ma balle
Je la rattrape
Je d'mande pardon
A Jésus, mon patron
P'tit tourbillon (Plédéliac)

II - D'autres formulettes étaient lancées gratuitement, leur fonction était uniquement récréative et elles étaient souvent érotiques ou scatologiques :

Eun' poule et un poulet
D'la merde plein ton bé
Eun' poule et un co
D'la merde plein ton picot.

I2 - D'autres formulettes enfin avaient une fonction plus morale ou plus philosophique, telle celle-ci recueillie à Plédéliac :

Tourjours s'coucher
Tourjours s'lever
Tourjours coti des mottes
Dans l'maudit Rigalet.

Le Rigalet est un toponyme qui désigne un ensemble de champs. Un commis de ferme aurait prononcé cette phrase qui, depuis, serait passée en formulette et aurait été mémorisée grâce au jeu des sonorités. Elle correspond en quelque sorte au "Métro, boulot, dodo" de notre fin de XXème siècle.

En conclusion, l'on peut constater que la proposition de classification thématique présente encore quelque flou. La fonction des formulettes est diversifiée : si certaines ont une fonction purement récréative, d'autres ont en même temps une fonction esthétique : on se plaît à les répéter à cause du jeu des sonorités. La fonction magique de certaines n'est pas à exclure car elles se trouvent liées encore à des pratiques religieuses ou superstitieuses.

En tous les cas, elles avaient une fonction éducative, notamment pour les enfants, car elles aidaient :

- à développer le sens de l'observation (celles désignant les différentes parties du visage, par exemple)
- à développer la mémoire par le jeu des rimes et des sonorités qui sont autant de moyens mnémotechniques.
- à donner une certaine connaissance (vertu médicinale des plantes)
- à développer le sens poétique, grâce aux images et au jeu des sonorités.

Vocabulaire et style des formulettes : comme elles sont énoncées à tout moment de la journée, elles contiennent des mots gallos; mais elles ne sont pas intégralement en gallo, du moins dans l'état où on peut actuellement les recueillir; d'après les collectes de SERILLOT, on peut penser qu'il en était sensiblement de même au XIXème siècle.

Indications bibliographiques relatives aux formulettes:

- Paul SERILLOT - Littérature orale de Haute-Bretagne - Maisonneuve.
- Henri-François BUFFET - En Haute-Bretagne - Librairie Celtique - Paris - 1954.

- * Quat' qui démêlent le bouillon (= 4 pattes)
 Quat' qui portent le rinsion (= les trayons)
 Deux qui r'gardent en l'air (= les cornes)
 Et ieune qui tap' su l'përtus (= la queue)
 (Réponse : la vache)
- * Qu'est-ce qui danse en descendant
 Et qui pleure en s'en r'montant ? (= le seau dans le puits)
- * Dans la lande de Kercailllette
 J'ai perdu mes p'tites maillettes
 Et j'ne peux les r'trouver qu'au saï (Réponse : les étoiles)
- * Une petite potée
 Qui n'est ni tchète ni salée
 Mais qu'est ben savourée (Réponse : une noisette)
- * Une petite venelle noire
 Qu'est remplie de laine noire
 Où n'a jamais passé d'bërbis noire (Réponse : le conduit d'une cheminée)

2 - Demandes contradictoires reposant sur une antithèse ou une privation

- * Tchi qui portrë ben mille tonnes de paille
 Et qui n'portrë pas un fer à ch'va ? (Réponse : la rivière).
- * Tchi qui marche sans bouger d'place ? (Réponse : l'horloge)

3 - Demandes simples

- Tchi qu'est rond
 Qu'est long
 Qu'a du poil autour
 Et qu'est toujours mouillë ? (Réponse : l'oeil)

4 - Demandes causales commençant par "Pourtchi?"

- Pourtchi qu'les canards traversent la route à s'ent'sieude?
 (Réponse : pour aller de l'autre côté)

5 - Demandes de différence

- Tché différence qu'y a ent' un recteur et eun'vaille trée ?
 (Réponse : Le recteur a une rangée de boutons sur le ventre et la vieille truie en a deux)

6 - Devinettes-calembours (Jeu de mots mathématique)

- * 20 - 100 000 ânes dans un pré
 Et 120 dans l'autre.
 Combien qu'ça fait d'oreilles et d'pieds ?
 (Réponse : Vincent mit l'âne et s'en vint ...)
- * Cette autre devinaille est scatologique :
 Tchi qu't'aime mieux ?
 Eun' fricassée d'merde ou deux? (→ d'oeufs)

7 - D'autres devinettes sont construites sous forme de dialogue

- * - Eu y où qu'tu vas
 Teurti teurtant ?
 - Tchi qu'ça peut t'faire
 Tousé tous l's ans ! (Dialogue du pré et du ruisseau; tousé = tondu)
- * - Tiens-ta bon, crochet ! (marmite parlant à la crémaillère)
 - Défends-ta, rouget
 Si mon tchu effonce
 J'te tuerai tout né ! (marmite s'adressant au feu)

La plupart du temps, nous avons une réponse surprenante, parfois désopilante. Dans l'exemple suivant, l'effet humoristique vient de la juxtaposition d'une description grivoise, voire obscène, et d'une réponse tout à fait anodine et naïve :

Longue et belle
Telle qu'olle est
J'la sors d'la poche de mes braies
J'la fourre dans un trou barbu
Quand o rentère oll'a l'bout sec
Quand o sort oll' a l'bout cru.
(Réponse : la pipe)

Les thèmes sont variés, on y trouve l'évocation

- d'objets usuels : pipe, horloge, crémaillère, cartes, charrue, sabots ("Tchi qui baille d'la goule sous l'lit?")
- d'animaux : vache, poule, cochon, sanglier, lièvre ...
- des différentes parties du corps humain : les membres, les yeux, la langue ("Tchi qu'est ben logé et pourtant toujours mouillé?") ...
- de certaines attitudes : tirer les vaches, filer, creuser un terrier, mettre ses "chaousses" ...
- des éléments du cosmos : ciel, nuages, étoiles ...

Ce sont précisément ces mêmes aspects de la vie quotidienne qui sont décrits dans le répertoire du pays bretonnant et très souvent avec une structure et une formulation similaire. Certaines devinettes se retrouvent aussi dans plusieurs autres provinces françaises et dans d'autres pays d'Europe. Comme d'autres genres de la littérature orale, elles appartiennent à un vieux fonds traditionnel de la culture européenne. Ainsi la devinaille : "Eu y où qu'tu vas, teurti teurtant ..." existe en Basse-Bretagne et Paul SEBILLOT précise qu'on l'a retrouvée presque sous la même forme dans la Sarthe, en Dordogne, en Béarn, en Armagnac, au Pays basque, en Lithuanie, en Allemagne.

Certaines devinettes sont très anciennes et existaient déjà dans les recueils du Moyen-Âge dans une formulation qui n'était guère différente. Ainsi cette "adevinaille" extraite de l'Evangile des Que-nouilles qui date de 1470 :

"Blanc est le champ et noire la semence
Ly homs qui la semme est de moult grand science.

Réponse : Ce est dit pour papier et encre et celui qui écrit"
rappelle la devinaille collectée par Paul SEBILLOT

"Blanc guéret, noire semence;
Celui qui sème pense.
- Le papier, l'encre et celui qui écrit."

Rabelais, qui puisait volontiers dans la tradition populaire, n'a pas négligé la teneur comique et poétique des devinettes (cf. Le Tiers livre - C.I7 : la devinette sur l'écorchement des hommes).

A notre époque, ces devinailles ne sont plus guère utilisées. Quand on ose encore en proposer une, c'est en ayant l'impression d'être "vieux jeu" ou pour évoquer sa jeunesse. Rares maintenant sont les occasions d'en faire usage, comme si l'humour était désormais le seul fait des média modernes.

Si les devinettes avaient une fonction récréative, elles avaient aussi, sans peut-être que l'on s'en rendît bien compte, une fonction

éducative : à force d'en entendre et d'en dire, on développait le sens du langage poétique et de la langue imagée. Dans certains contextes, elles étaient lancées comme un test d'intelligence ou de réflexion, introduit souvent par ces mots : "Taï qu'es pas bête, peux-tu m'dire ..." . Elles constituaient une épreuve pour ceux qui manifestaient quelque prétention dans les jeux de l'esprit.

Références bibliographiques

- Paul SEBILLOT (opus cité) et Adolphe ORAIN
- F. DUINE pour la région de Dol.



En conclusion sur la littérature orale de Haute-Bretagne vue à travers ses genres courts, il convient d'insister sur sa richesse et sa diversité; elle est multiforme et toute situation ou toute attitude pouvait être animée ou colorée par une "dirie" de circonstance.

Cette littérature orale est vivante; elle n'existe que par la pluralité de ses versions qui prouve son aptitude à s'adapter, à se localiser, à se personnaliser.

Quant à la langue utilisée, on peut remarquer que ces genres sont rarement composés en gallo intégral; en revanche, des tournures et des mots gallos apparaissent fréquemment.

Leur style est coloré par des images, des comparaisons originales, toutes liées à la vie quotidienne de la campagne.

On note également un goût prononcé pour toutes les phrases à double sens, pour les calembours, pour les allusions facétieuses et les plaisanteries burlesques et graveleuses.

Tous ces genres révèlent aussi la recherche d'une certaine esthétique verbale à travers l'ensemble des rimes, des assonances et de tous les aspects qui rendent ces "diries" agréables à l'oreille. Ils attestent une aptitude à créer, à jouer avec le langage qui n'est pas l'apanage des seuls lettrés.

Ils reflètent par ailleurs une mentalité, un rythme de vie, un ensemble de croyances et de traditions qu'il est intéressant d'étudier parallèlement.

On suppose à cette littérature orale, transmise de bouche à oreille, une origine très lointaine, du moins pour certains genres.

Si d'autres avaient une origine écrite (cf. la littérature de colportage très en vogue au XVIIIème et au début du XXème siècle), on ne conservait pas dans un aspect figé ce que l'on avait lu : on l'adaptait, on le transformait, on lui donnait vie.

ETHNICITE ET DOMINATION EN BRETAGNE

Qu'est-ce que la bretonnité ? Qu'est-ce que c'est, aujourd'hui particulièrement, être Breton ? En l'absence d'un véritable savoir sociologique ou anthropologique sur les problèmes de l'ethnicité d'une part et, d'autre part sur les questions des minorités ethniques, régionales ou nationales en France, on doit tenter de se frayer un chemin bien malaisé entre les chausse-trapes des idéologies : celle du nationalisme français, négateur de toute spécificité bretonne, aussi bien que celle du nationalisme breton qui, au contraire, l'exalte, sans parler de l'idéologie marxiste-léniniste qui, par ses habituels procédés réducteurs, l'évacue.

Qu'est-ce que l'ethnicité bretonne est une question qui en recouvre, en fait, au moins deux autres. Ou plutôt s'agit-il d'une question double :

1 - Qu'est-ce que c'est qu'être Breton lorsque soi-même on en est un ? C'est la question de l'identité bretonne, de l'auto-identité.

2 - Mais aussi qu'est-ce qu'un Breton pour les autres, les non-Bretons ? Et, en même temps, qu'est-ce que les autres ont fait des Bretons, les autres étant ici principalement non pas les Français en général, pas même les seuls Français centraux, mais les détenteurs du pouvoir économique, politique et idéologique dans la société globale française, autrement dit les classes dominantes et leur appareil d'Etat. C'est alors la question de ce que l'on pourrait désigner comme l'hétéro-identité, la bretonnité imposée de l'extérieur aux Bretons eux-mêmes, la bretonnité aliénée. Et la question, aussi, directement contemporaine, des efforts, dans et autour du mouvement breton, pour tenter de sortir la bretonnité de cette aliénation.

Le concept d'ethnicité doit être pourvu de plusieurs dimensions :

1 - l'ethnicité bretonne, de fait en quelque sorte, un ensemble de traits relativement objectifs ou du moins objectivables, partagés par une pluralité d'individus et les constituant en collectivité particulière et relativement cohérente, et en même temps la conscience commune d'appartenir à cette collectivité.

2 - l'ethnicité bretonne (ou bretonnité) négative (haine et mépris de soi par intériorisation des images extérieures dévalorisantes).

3 - une néo-ethnicité bretonne (ou néo-bretonnité) revendicatrice et combative.

I - LES ELEMENTS DE LA BRETONNITE PASSIVE

L'ethnicité bretonne sera décrite suivant un ensemble de traits caractéristiques dont il sera effectué l'énumération, en allant de ce qui peut être considéré comme le plus extérieur, et d'une certaine manière le plus objectif, vers le plus interne et, si l'on veut, le plus subjectif. Tous les éléments de cette bretonnité sont d'ailleurs étroitement imbriqués les uns dans les autres.

① - Pour commencer, la bretonnité se traduirait, dit-on encore souvent, d'abord par l'apparence physique. Il y aurait un type breton et un Breton ou une Bretonne se reconnaîtrait partout à son air de Breton, à sa tête de Breton.

Il n'y a pas si longtemps, tout le monde ou à peu près croyait que c'était là une question de race. On n'en est plus aujourd'hui aussi sûr. La notion de race est devenue suspecte, même chez les anthropologistes. Il n'y a pas plus en Bretagne de représentants des prétendues races alpines ou nordiques qu'il n'existe une "race bretonne" ou une "race celtique," ces deux créations mythiques jumelles (pas encore tout à fait évanouies) du mouvement breton.

Reste cependant que le corps, l'apparence physique, ne peuvent être exclus dans les éléments constitutifs de l'ethnicité. Cette apparence physique intervient de manière indiscutable dans la reconnaissance des groupes ethniques entre eux. Tous les Anglais n'ont pas la silhouette du Major Thompson et toutes les Françaises ne sont pas rousses. Bien des Anglais pourtant sont assez reconnaissables en France comme tels et beaucoup de Français ou de Françaises en Angleterre. Il en va de même pour les groupes ethniques d'Europe et, semble-t-il, partout ailleurs. Non pas sans doute l'attribution absolument certaine de tous les individus à une communauté ethnique sur le seul critère de l'aspect physique, mais une inter-reconnaissance immédiate statistiquement significative.

La "race" n'a rien à voir là-dedans, mais il y a une apparence physique, un aspect extérieur général globalement perçu comme breton et qui peut tenir, pour une part, à l'indéfinissable air de parenté, résultat d'une endogamie ethnique étendue sur une longue période historique; aussi, pourquoi pas? à une certaine action du milieu naturel et notamment d'un climat assez particulier. Mais apparences physiques dues surtout à l'utilisation socio-culturelle de son corps, à ces techniques du corps qui ne sont jamais tout à fait identiques d'un groupe à l'autre. Il y aurait ainsi, difficilement analysable mais perçue globalement par les hors-groupes, une manière bretonne d'utiliser son corps, dans la démarche, la gestuelle, la mimique, etc., tout un montage complexe d'attitudes et de mouvements acquis dès la petite enfance et jamais sans doute tout à fait oubliés.

②- A l'apparence physique s'est autrefois étroitement associé le costume. Les Bretons - la chanson est bien connue - avaient des chapeaux ronds. Les Bretonnes portaient des coiffes. Et tous marchaient en sabots de bois. Mais tout cela n'est plus guère qu'un souvenir.

Ces costumes d'ailleurs étaient d'apparition relativement récente et n'ont jamais constitué ce costume national breton qu'une mythologie nationaliste a voulu voir. C'était essentiellement les costumes d'une classe sociale : la paysannerie. Et ils n'étaient nullement communs à l'ensemble de la Bretagne mais, au contraire, très divers et très localisés.

Aujourd'hui de toute manière - sauf pour un assez petit nombre de femmes - le costume ne peut plus être considéré comme signe de l'ethnicité.

③- Il en va tout autrement du nom, essentiellement le nom de famille. Beaucoup de patronymes désignent ainsi une appartenance ou du moins une origine bretonne aussi sûrement que d'autres désignent, par exemple, une origine juive. En dépit des francisations partielles opérées à l'état-civil, s'appeler Le Cam, Le Bihan, Le Fur, Le Coz, Quéré, Madec, Quemener ... c'est se désigner immédiatement comme breton ou d'origine bretonne. C'est se déclarer lié à une famille, une lignée et une collectivité humaine précise.

Pourtant il s'en faut que tous les patronymes bretons, même d'origine indiscutablement celtique, soient aussi nettement caractérisés et immédiatement identifiables. Bien des Bretons, par ailleurs, portent des noms qui n'ont rien de spécifiquement celtes.

On rencontre dès à présent ici, en effet, l'un des faits majeurs de la Bretagne: la dualité culturelle et linguistique, sa bi-partition entre une Haute-Bretagne gallo, francisante et une Basse-Bretagne bretonnante à l'Ouest.

Est-ce à dire que les Hauts-Bretons sont moins Bretons que les Bas-Bretons, qui seraient en somme les seuls vrais Bretons? On peut dire au moins qu'il y a des degrés dans la bretonnité. Etre Breton de Nantes, Rennes ou Saint-Malo, ce n'est pas la même chose que de l'être du Finistère.

④- Le patronyme, spécifiquement breton ou pas, renvoie de toute manière à une origine familiale, à une ascendance bretonne. C'est là, certainement, un élément central de l'ethnicité bretonne, comme de toute ethnicité. Etre breton, c'est d'abord être né de parents bretons, dans une famille bretonne.

Elément central de la bretonnité à double titre:

a - C'est d'abord être lié, à ses propres yeux et aux yeux des autres, à une lignée d'ancêtres, à une longue ascendance remontant aux origines même du peuple breton. Ascendance largement mythique, bien entendu, puisqu'en fait les généalogies connues ne remontent guère, dans l'immense majorité des cas, au-delà de trois ou quatre générations. Mais c'est le mythe des origines qui donne sa cohérence à l'ethnicité bretonne.

On peut voir poindre dans cet élément, comme dans le cas des Hauts et Bas-Bretons, la notion de degrés, d'une échelle de la bretonnité. Il y a plusieurs manières d'être breton et on l'est, en fait, plus ou moins. Etre né de père et mère bretons nés en Bretagne et pouvoir remonter plusieurs générations de Bretons indiscutables, ce n'est pas tout à fait la même chose que de pouvoir se réclamer d'une partie seulement de ses ancêtres bretons

b - Mais l'origine familiale est élément central de l'ethnicité à un deuxième titre : c'est le milieu formateur de la personnalité et où s'effectue la première socialisation, c'est de là d'abord que l'on tient sa langue et sa culture. C'est dans la famille que se transmet l'héritage social et culturel.

⑤- Presqu'inséparable du milieu familial est le lieu d'origine, la paroisse ou la ville natale, l'endroit précis de Bretagne où l'on a ses attaches. On est toujours en Bretagne de quelque part, d'un coin particulier.

On est renvoyé à ce propos à la diversité bretonne. Au dualisme d'abord : on est soit un gallo de Haute-Bretagne, donc francisant et de famille francisante, soit un Bas-Breton de la région bretonnante. Mais à l'intérieur de ces deux ensembles, existent des provinces bien caractéristiques, particulièrement en Bretagne occidentale : le Léon, le Trégor, la Cornouaille, le Vannetais, où se parlent les quatre dialectes principaux de la langue bretonne; pays de Saint-Brieuc, de Dol, de Rennes, de Nantes en Bretagne orientale. Provinces traditionnelles auxquelles se sont surajoutées, sans les abolir, les limites des cinq départements.

Insistant sur la diversité, on en arrive au pays (Pays Bigouden, Poher...) puis à la paroisse, au hameau, c'est-à-dire au cercle le plus restreint de l'inter-communication directe, de la familiarité immédiate.

La Bretagne est souvent vue comme un conglomérat de diversités dans lesquelles se dissoudrait toute ethnicité bretonne, comme tout sentiment d'appartenance à un même ensemble. Mais la diversité très réelle ne va pas à l'encontre d'une non moins réelle unité, à la fois géographique et socio-culturelle.

Une analyse de l'ethnicité doit plutôt être conduite sur le modèle d'une série d'emboîtements, à la manière des poupées russes: on est d'une paroisse, mais cette paroisse est d'un pays, lui-même inclus dans une province traditionnelle, etc... Il n'y a nullement entre ces communautés emboîtées, incompatibilités. Celles-ci n'existent qu'entre communautés de même niveau, entre paroisses, entre pays ... entre la Bretagne en tant que région de France et les autres régions telles que la Normandie, le Maine. Mais entre la Bretagne et la France, notamment, entre l'appartenance bretonne et l'appartenance française, il y a bel et bien emboîtement et non contradiction et incompatibilité. Les régionalistes et autonomistes bretons eux-mêmes ne remettent pas en question l'appartenance française de la Bretagne.(1)

(1) Seuls le font quelques nationalistes indépendantistes bretons, ultra-minoritaires, qui ne font que reproduire, en l'inversant, l'idéologie nationale française.

⑥- Le lieu d'origine, l'enracinement local, renvoie à une autre notion, presque aussi essentielle dans les problèmes d'ethnicité, celle de territoire. La notion de patrie au sens qui lui était donné au XVIIIème siècle - avant qu'elle ne se confonde avec la nation et avec l'Etat - prend ici toute sa signification et toute sa force. Mais il faut bien voir qu'il s'agit de beaucoup plus que cela : d'un ciel, d'une lumière, d'un climat, de paysages profondément humanisés.

On trouve par exemple, au siècle dernier, des témoignages de l'attachement des classes populaires à leur pays dans les nombreuses chansons de conscrits. Plus directement, à l'époque contemporaine, ce qui peut n'apparaître que comme un sentiment désuet d'amour du pays natal se manifeste dans l'acharnement, désormais, de très nombreux jeunes Bretons à refuser l'émigration, l'exode vers la région parisienne notamment. Ce sentiment d'enracinement entre alors directement en conflit avec la logique capitaliste et industrielle de mobilité de la main-d'oeuvre. Vivre et travailler au pays : c'est un peu plus qu'un slogan. L'ethnicité bretonne, par ce biais, se constitue en enjeu des problèmes et conflits économiques et sociaux contemporains.

⑦- Vivre au pays, cela veut dire surtout vivre au sein d'une collectivité humaine particulière, qui a sa propre manière d'aménager l'espace, son propre style d'existence, ses modes de rapports humains, ses propres manières d'envisager les choses et de penser le monde, ses musiques et ses danses - en bref tout ce que recouvre la notion anthropologique de culture.

Partie intégrante de cette culture, il y a bien sûr la langue. On touche là à un secteur très complexe de la bretonnité. On sait que pour beaucoup d'idéologues la langue est le critère essentiel, parfois même le seul, des communautés ethniques. En fait, l'analyse comparative montre que la langue ne peut jamais être tenue que comme l'un des éléments constitutifs de l'ethnicité, à l'importance extrêmement variable suivant les groupes et les situations socio-historiques (qu'il suffise de penser en même temps, par exemple, à l'Occitanie et à l'Irlande).

Qu'en est-il en Bretagne ? On pourrait penser que le problème de la langue bretonne se pose exclusivement en Basse-Bretagne. Cependant l'opposition entre les deux Bretagnes, qui reste importante, ne doit pas être exagérée. La Basse-Bretagne bretonnante ne s'oppose pas comme un bloc linguistiquement homogène à la Haute-Bretagne francisante. C'est évident à l'époque actuelle. Mais le français a pénétré depuis très longtemps en Basse-Bretagne. S'il n'y a pas eu recul géographique important de la langue bretonne depuis plusieurs siècles, il y a eu par contre un recul social. Le breton a, en fait, été abandonné depuis longtemps par les classes dominantes en Bretagne, dès les premiers siècles, en fait de l'existence de l'Etat breton. Les bourgeoisies des villes suivront la même voie, au fur et à mesure où elles se formeront, constituant des pôles urbains francophones en pays bretonnant.

Cela fait ainsi des siècles que la langue bretonne s'est trouvée reléguée dans les campagnes et les ports de pêche de la Basse-Bretagne, n'étant plus réellement utilisée que par les populations rurales et les pêcheurs d'une part, et leurs leaders spirituels et temporels, les membres du clergé rural, d'autre part.

On peut presque aller jusqu'à dire de la langue ce que nous avons dit à propos du costume : le breton a été essentiellement la langue d'une classe sociale, la paysannerie, et l'une de ses marques distinctives. L'aristocratie féodale d'abord, puis la bourgeoisie des villes moyennes et petites, si elles sont demeurées longtemps bilingues, n'utilisaient la langue bretonne que dans leurs relations obligées avec les paysans. Le breton était bien resté la langue du peuple, mais en donnant ici au mot peuple son sens dans la hiérarchie sociale, autrement dit les couches statutairement inférieures de la société.

Aujourd'hui, cependant, la paysannerie bretonne est en voie de liquidation. Le processus séculaire du recul social du breton s'est considérablement accéléré depuis la première guerre mondiale et davantage encore dans les années 50, années de la désagrégation du monde rural breton.

Désormais, quasiment tout le monde parle français en Basse-Bretagne. Le breton est encore la langue de la famille paysanne, des travaux des champs, de l'entourage villageois immédiat. Dès que l'on sort du cercle de la proche familiarité on passe au français, qui est devenu partout la langue de la communication extérieure, même entre bretonnants et qui se connaissent comme tels.

Dans ces conditions, la langue ne joue plus ce double rôle de fermeture de la communauté ethnique et d'inter-reconnaissance entre ses membres qui en feraient un élément fort de l'ethnicité bretonne.

De telle sorte que s'il faut chercher aujourd'hui un élément linguistique réel de la bretonnité, c'est peut-être plutôt dans la manière particulière d'utiliser le français, dans l'accent très marqué de la région bretonnante associé à des tournures bretonnes passées en français, l'équivalent se trouvant en Haute-Bretagne où s'exerce l'influence du substrat des parlers gallo. Ces manières bretonnes de manier le français tendent sans doute à l'heure actuelle à tenir une plus grande place dans l'ethnicité bretonne que la langue bretonne elle-même, celle-ci n'étant plus pratiquée quotidiennement - dans des cercles restreints - que par, semble-t-il, moins de quatre cent mille personnes sur une population totale en Basse-Bretagne de un million cinq cent mille environ et trois millions cinq cent mille pour l'ensemble de la Bretagne, Loire-Atlantique comprise.

⑧ - Poursuivant l'énumération des éléments susceptibles de constituer l'ethnicité bretonne, deux traits se présentent encore à l'esprit: la religion et les attitudes politiques qui y paraissent fortement liées.

On dit la religion des Bretons particulière. Il est vrai qu'ils ont leurs saints bien à eux, un culte étrange de la mort et de son serviteur l'Ankou, une familiarité devenue peu commune en Europe avec les êtres de l'au-delà. Les grandes fêtes religieuses attirent encore les foules, mais presque autant, il est vrai, de touristes que d'indigènes.

Pourtant la spécificité de la vie religieuse en Bretagne, à l'intérieur du catholicisme, n'est pas telle qu'elle soit un facteur de réelle différenciation avec les autres régions françaises. Rien de comparable à cet égard avec la situation irlandaise où la religion a joué le rôle de point d'ancrage du sentiment ethnique et national face aux Anglo-Ecossais protestants

De toute manière, le catholicisme en Bretagne est, aujourd'hui, comme partout en France, en déclin. Les églises se vident, les séminaires ne recrutent plus et la foi, comme on dit, se perd. D'ailleurs, malgré une image très répandue, tous les Bretons ne furent pas, même dans le passé, de dévots catholiques et encore moins des cléricaux. Certaines régions de Bretagne, le Léon, le Vannetais et la plus large part de la Haute-Bretagne furent effectivement soumises à un pouvoir clérical. D'autres régions, telles le Trégor et la Cornouaille, y ont largement échappé, sans parler des grands centres urbains comme Nantes ou Brest. La Bretagne républicaine, anti-cléricale et rouge, même si elle a été et demeure numériquement minoritaire, n'est pas une moindre réalité que la Bretagne blanche, cléricale et chouanne.

Glissant ainsi aux attitudes politiques, à l'opposition notamment des Rouges et des Blancs autour de la question de l'école libre, on déborde largement le cadre de la Bretagne. Il s'agit là d'oppositions, de clivages communs, en réalité, à tout l'Ouest bocager, comme l'a montré André Siegfried dans son "Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République". Le rôle de l'ethnicité bretonne n'y est guère apparent.

⑨- Il y a enfin un domaine dans lequel il ne convient de s'aventurer qu'avec les plus grandes précautions, tant les outils intellectuels pour une véritable analyse sont ici inadéquats: la bretonnité, ce serait aussi un tempérament, un caractère, une configuration psychologique, une personnalité particulière.

On est ici dans un domaine où la littérature l'emporte largement sur l'investigation scientifique. On sait bien sans doute que chaque peuple, chaque collectivité ethnique, chaque nationalité, se caractérise au niveau du psychique, que les peuples présentent entre eux certaines différences d'ordre psychologique. Que l'ethnicité, autrement dit, se traduit au niveau de la psychologie collective.

Jusqu'à présent, cependant, aucune étude ne paraît être parvenue à des résultats bien convaincants par quelque voie que ce soit et la psychologie des peuples reste surtout le domaine des portraits que les peuples dressent les uns des autres, des stéréotypes ou, comme on dit maintenant, des ethnotypes.

Il y a ainsi un ethnotype breton, autrement dit une représentation stéréotypée du Breton, assez largement répandue parmi les non-Bretons et souvent parmi les Bretons eux-mêmes qui ont plus ou moins intériorisé l'image que les autres se faisaient d'eux et leur imposaient.

Ainsi serait le Breton : solide, courageux, mais entêté jusqu'à la plus stupide obstination; dur à la tâche mais incapable de toute initiative; mauvaise tête mais bon cœur; d'une fidélité à toute épreuve mais sujet à des accès de colère; mélancolique et rêveur; naïf et superstitieux; profondément conservateur et notablement arriéré; lent d'esprit et pas bien dégourdi; volontiers ivrogne et bagarreux, ignorant de surcroît les règles les plus élémentaires de l'hygiène. Un mot résume assez bien ce portrait: le Breton est un plouc.

Ce portrait peu flatteur, illustré particulièrement par le personnage de Bécassine et dont il faudrait faire l'anthologie dans la littérature, n'a bien entendu pas été accepté par les régionalistes, les patriotes et les idéologues du mouvement breton. S'est ainsi élaboré, dans la lignée de Chateaubriand et de Renan, un contre-portrait positif du Breton où ont prédominé les valeurs du rêve et de l'irrationnel, opposées à la "froide" positivité et à la rationalité gréco-latine.

Mais qu'en est-il réellement d'une configuration psychologique particulière aux Bretons, élément de la bretonnité ? Peut-on la concevoir commune à tous les Bretons indépendamment de leur classe sociale et constante à travers les différentes périodes historiques ? Questions auxquelles il est bien impossible à l'heure actuelle de répondre sérieusement.

⑩- Reste à s'interroger sur le sentiment d'identité, la conscience collective bretonne. Les Bretons se sentent-ils Bretons?

La réponse, là encore, est malaisée. A défaut d'analyses très fines, nous disposons d'un sondage SOFRES réalisé pour le "Nouvel Observateur" en 1975 et qui comportait la question suivante sur le sentiment d'identité:

"Certains se sentent Bretons avant de se sentir Français. D'autres pensent le contraire.

Vous-même, est-ce que vous vous sentez Breton avant de vous sentir Français?	22 %
Est-ce que vous vous sentez Français avant de vous sentir Breton?	26 %
Ou bien est-ce que vous vous sentez également Breton et Français?	50 %
Non réponse	2 %

Le fait de se sentir breton ne semble pas, selon ces réponses, faire problème, ce qui corrobore du reste toutes les observations. Etre Breton est en quelque sorte ressenti comme une donnée de fait (sauf sans doute en Loire-Atlantique), indépendante des attitudes politiques. Ce qui est assez étonnant dans ces réponses et peu en accord avec les idées reçues du nationalisme français, c'est que 1 Breton sur 4 seulement déclare se sentir Français avant d'être Breton.

Parmi les 22 % qui font au contraire passer leur appartenance bretonne avant leur appartenance française, on trouve sans surprise un pourcentage plus élevé chez les bretonnants (37 % de ceux-ci se déclarent plus Bretons que Français) et chez les paysans (33 %).

Ce sentiment d'identité n'apparaît pas lié d'autre part à une mode, ni à l'activité des diverses composantes du mouvement breton : 81 % des personnes interrogées déclarent ne se sentir ni plus ni moins bretons que cinq ans auparavant (14 % davantage, 2 % moins). Il s'agit d'une donnée, par conséquent, relativement permanente : on est Breton quelle que soit l'attitude que l'on a à l'égard de ceux qui se réclament de la bretonnité dans le combat politique.

II - L'ETHNICITE NEGATIVE

Nous sommes passés avec ce sondage - et déjà avec les portraits et Bécassine - à d'autres aspects de la question de l'ethnicité bretonne. Celle-ci d'ailleurs, il est douteux qu'une simple énumération des divers éléments susceptibles de la constituer nous aurait permis de la situer véritablement. Il convient de déplacer la perspective et d'introduire les déterminations externes de cette bretonnité, de situer la communauté ethnique bretonne dans ses rapports historiques concrets avec les autres.

Le problème de l'ethnicité bretonne est, en effet, inséparable de la situation de minorité ethnique ou nationale du peuple breton dans la société globale française. L'ethnicité bretonne est une ethnicité de minoritaires et ce fait a une importance considérable.

Cela ne veut pas dire, bien entendu, que chaque Breton soit, en tant que tel, exploité ou dominé - et, en réalité, bien des Bretons participent à l'exploitation économique et à la domination politique et idéologique de leurs compatriotes. Cela ne veut pas dire non plus qu'il y a un malheur d'être Breton comparable à celui, au moins à certaines époques, d'être Juif ou à celui d'être Noir dans un monde de Blancs. Il y aurait une singulière indécence à pratiquer de tels amalgames.

La situation minoritaire enferme tout entière la bretonnité dans le particularisme, le provincialisme, le pittoresque et le folklore. Elle la confine dans le petit, l'étriqué, le médiocre, le local et le périphérique. Elle lui ferme l'accès à l'universel. Le Breton est, ainsi, en tant que minoritaire, un être de carence, diminué, amputé d'une part de lui-même :

- Amputé de son histoire tout d'abord. Comme tous les peuples soumis, le peuple breton est un peuple sans histoire, c'est-à-dire un peuple dont on a nié l'histoire particulière, à laquelle a été substituée une autre, l'histoire de France, c'est-à-dire l'histoire idéologique de la nation française.
- Amputé de ses langues (breton et gallo) continuellement combattues, méprisées et morcellées en patois villageois.
- Amputé de tout pouvoir de développement autonome et privé de tout avenir puisque promis de tous côtés à la disparition par absorption, ou bien dans la nation française, ou bien dans le prolétariat universel.

La condition de minoritaire est toujours - même aussi peu dramatique qu'elle puisse paraître, comparée à d'autres, dans le cas des Bretons - une condition inférieure et dégradante. Et cette condition a développé des phénomènes bien connus chez les dominés, de honte et de mépris de soi, d'acceptation et d'infériorisation de l'image de soi élaborée par les autres. Ce mépris de soi qui

a fait des Bretons, comme de bien d'autres peuples ou d'autres ensembles humains sur lesquels l'oppression s'est exercée trop longtemps avec une force écrasante (colonisés, femmes, prolétaires ...), les complices consentants de leur propre oppression et humiliation.

Cette haine de soi se traduit chez les uns par la passivité et la résignation, ce que l'on appelle le complexe d'infériorité. Chez les autres par le refus et le rejet de leur propre ethnicité.

Cette dernière attitude est depuis longtemps caractéristique des classes supérieures et moyennes de la société bretonne, et même, d'une manière générale des milieux urbains: refus de la bretonnité associée au monde paysan profondément méprisé, désir d'identification au dominant, c'est-à-dire d'assimilation, de francisation et renchérissement même dans la francité : on s'affirme deux fois Français tant on craint de ne pas l'être assez.

Le fait nouveau, apparu dès après la guerre de 14 mais considérablement amplifié depuis une vingtaine d'années, est que cette forme de bretonnité négative a désormais atteint les milieux paysans. Elle se traduit notamment:

- par le rejet de la langue, du breton en Basse-Bretagne, des parlers gallo, plus rapidement encore, en Haute-Bretagne. C'est, dit-on, avec le français, la langue des villes, des gens bien, qu'on gagne sa vie. Le breton ne sert à rien. Les images extrêmement péjoratives de la langue bretonne répandue par l'école, les journaux, les livres, ensuite la radio et la télévision, ont été intériorisées: c'est un patois paysan, incapable d'assurer la communication, même avec le village voisin, incapable plus encore d'exprimer le monde moderne, ce monde de tracteurs, d'automobiles, d'avions, de téléphone et de télévision. Une langue tout juste bonne à parler aux vaches et aux cochons. D'où le refus de transmettre aux enfants cette langue considérée comme un fardeau, un handicap dans la promotion sociale, une source d'humiliation et de honte.

- En même temps que le rejet de la langue il y a rejet de tout ce qui caractérisait la vie paysanne, de tous les signes d'une bretonnité paysanne dévalorisée et méprisée. Les costumes ont été abandonnés, les vieux meubles bradés aux antiquaires pour être remplacés par le mobilier urbain, faux bois et formica, les maisons traditionnelles transformées en étables et en granges ou laissées en ruines pour une maison style pavillon de banlieue en parpaings. Le paysage rural lui-même est profondément transformé, les talus arasés, les chemins creux comblés, les arbres abattus avec une espèce de frénésie. Le macadam et le béton s'étalent partout, signes de modernité. Cette modernité au nom de laquelle sont adoptés dans tous les domaines les modèles dominants de la société française, une double équation s'étant établie: francité = modernité et progrès ; bretonnité = archaïsme et stagnation.

Les portraits négatifs eux-mêmes que l'on a faits des Bretons ont été intériorisés. Bien des Bretons se sont ainsi reconnus avec une espèce de masochisme dans l'image folklorique que l'on faisait d'eux-mêmes, dans cette bretonne courageuse, fidèle à ses maîtres et idiote, illustrée par Bécassine; et dans le "barde" Théodore Botrel, ses niaiseries sentimentales, sa Paimpolaise et son patriotisme de bazar, qui les ridiculisaient et les donnaient en grotesque spectacle aux touristes en général et aux Parisiens en particulier.

III - LA NEO-BRETONNITE

Depuis quelques années cependant, il se passe, on le sait, en Bretagne, des choses qui vont à l'encontre de ce processus de disparition de la personnalité bretonne. C'est depuis 1968 la vogue des chanteurs bretons, c'est le renouveau des festou-noz; c'est la multiplication des cours de langue bretonne; c'est aussi l'action politique de diverses organisations dont l'une, à l'heure actuelle, l'Union Démocratique Bretonne, paraît avoir dépassé le stade des groupuscules.

Un mouvement de contre-acculturation et de réhabilitation de la bretonnité est ainsi apparu au grand jour, touchant maintenant non plus quelques isolés mais une partie, qui n'est plus insignifiante, de la population bretonne. Un changement d'attitude s'est opéré à l'égard de la langue et de la culture bretonne valorisées désormais par une fraction assez importante de la jeunesse, particulièrement urbaine, et par une partie des intellectuels bretons. Une nouvelle ethnicité bretonne semble ainsi en train de se constituer, cette néo-bretonnité étant d'ores et déjà devenue un enjeu dans les luttes sociales et politiques, en Bretagne même, bien entendu, mais aussi dans la société globale française en liaison avec d'autres mouvements analogues de renaissance ethnique, en Occitanie, Corse et ailleurs.

Cette nouvelle bretonnité, c'est dans et autour du mouvement breton qu'elle se constitue. Le mouvement breton étant entendu ici dans un sens très extensif, c'est-à-dire une nébuleuse de groupes culturels et politiques dont l'audience s'est considérablement étendue ces dernières années, mais dont il serait erroné de croire qu'il est de création récente.

On peut en effet faire remonter ses origines à la fin du XVIIIème siècle avec le groupe que l'on appellera les Celtomanes qui tente pour la première fois de réhabiliter la langue bretonne déchuée en parlant paysans en en faisant naïvement une langue-mère, sinon la mère des langues que parlaient Adam et Eve au Paradis terrestre.

Cette réhabilitation sera l'oeuvre du XIXème siècle de grammairiens comme Le Gonidec qui crée le breton littéraire, de poètes comme La Villemarqué dont le recueil de chants traditionnels, le Barzaz Breiz aura sur le mouvement une influence considérable, de folkloristes comme Luzel.

Ce mouvement reste cependant jusqu'à la veille de la guerre de 14 un mouvement tourné essentiellement vers le passé, lié le plus souvent à une idéologie contre-révolutionnaire. Il reste confiné à des cercles minuscules d'érudits et de littérateurs, sans contact réel avec le peuple breton et n'a aucune influence sur les processus historiques réels.

Une première rupture intervient après la Première Guerre mondiale - et c'est de cette époque qu'il faut dater la naissance d'une néo-bretonnité. C'est, dans l'ordre politique le mouvement Breiz Atao, et dans l'ordre littéraire l'école de Gwalarn, animée par Roparz Hémon.

Ce mouvement breton de l'entre-deux guerres dérapera après 1930 dans le nationalisme intégral et sombrera dans le fascisme et la collaboration. Ce qui a longtemps permis une condamnation sans nuance et a bloqué tout effort pour comprendre de quoi était porteur ce mouvement. Le discours de celui-ci, à l'époque, fut en fait très largement un calque, une image renversée du discours nationaliste français: il charge de valeurs positives la bretonnité méprisée et de valeurs négatives la francité exaltée par l'idéologie dominante.

Mais il faut bien constater que de tels dérapages et de telles outrances allant jusqu'au renversement complet des perspectives initiales, se retrouvent plus ou moins dans tous les mouvements de libération, ceux des colonisés, comme ceux des Noirs des Etats-Unis et même dans le mouvement de libération des femmes. Il est permis de voir (en reprenant une expression de Sartre à propos de la négritude) dans cette affirmation exacerbée de l'identité, d'une

personnalité niée, dans le nationalisme d'intellectuels d'un peuple soumis à un ethnocide, le temps faible d'une progression dialectique. C'est le temps de la colère. C'est le moment du réenracinement, de la descente en soi et de la remontée aux origines, de l'affirmation exacerbée d'une différence face aux forces de l'assimilation et du mépris.

Mais rien ne prouve que ce moment dialectique du nationalisme ne puisse être dépassé. C'est ce dépassement qui, peut-être, est en cours aujourd'hui dans et autour du mouvement breton actuel, qui a marqué à son tour une rupture très nette par rapport au mouvement d'entre les deux guerres. Ce dépassement du nationalisme conduirait alors à la réinsertion de la bretonnité dans l'universel. Une bretonnité désormais non plus immobilisée dans une tradition, mais en voie de création dynamique. Non plus assumée passivement comme l'ont fait les anciennes générations, car ce serait en même temps accepter la situation minoritaire, mais constituée en enjeu dans les luttes sociales et politiques de cette situation minoritaire.

On voit, en tout cas, quelle autre dimension apporte la néo-bretonnité aux problèmes de l'ethnicité bretonne. C'est elle qui, sans doute, de plus en plus, devra être prise en compte.

Si, du moins, cette néo-bretonnité et donc une communauté humaine s'identifiant encore comme bretonne ont un avenir. Ce à quoi, là encore, aucune réponse assurée ne peut être donnée.

Le renouveau actuel n'est-il en fait qu'un feu de paille, les lueurs ultimes d'un crépuscule, le dernier sursaut d'une bretonnité qui, après sa longue maintenance passive à travers les siècles par la paysannerie, est désormais, malgré quelques vains efforts désespérés, inéluctablement condamnée à disparaître par le mouvement du monde moderne ? Ou bien vivons-nous en Bretagne une aurore, une naissance, le commencement d'une restructuration de la société bretonne et de l'épanouissement d'une nouvelle culture bretonne ?

On peut noter au moins que le cas de la Bretagne n'est nullement isolé. De tels renouveaux d'ethnicité ont lieu ailleurs, dans des situations socio-historiques très diverses : en Occitanie et en Corse, mais aussi en Catalogne et au Pays Basque, au Pays de Galles et en Ecosse, au Québec, aux Etats-Unis.

Ces réveils ethniques sont apparus comme des phénomènes tout à fait inattendus. Ils n'avaient en effet été prévus :

- ni par les idéologues du libéralisme selon lesquels les nations modernes étaient parvenues à, ou du moins s'acheminaient rapidement vers l'homogénéisation, l'uniformisation, la disparition de toutes les différences linguistiques et culturelles héritées du passé. C'était la thèse du melting-pot aux Etats-Unis, celle de l'assimilation en France.

- ni par les idéologues du marxisme-léninisme selon qui la division fondamentale deviendrait de plus en plus, et d'abord dans les sociétés industrielles les plus avancées, la division en classes sociales polarisées autour de la bourgeoisie d'un côté, du prolétariat de l'autre côté, tous les autres clivages entre les hommes et notamment les clivages ethniques et nationaux (au sens des Etats-Nations) étant appelés à disparaître sous l'action d'un déterminisme historique passablement mécaniste.

Non pas, d'ailleurs, que ces deux prévisions ou ces deux attentes aient été tout à fait fausses ou complètement déçues. Il s'est seulement produit, semble-t-il, une rupture dans des processus que l'on croyait linéaires. L'uniformisation s'est bien accomplie, dans plusieurs des nations modernes, mais sans aller jusqu'à son terme. Et c'est au moment de son proche achèvement que se produisent les mouvements de réveil ethnique. C'est au bord de la tombe que les cultures condamnées paraissent revivre et dans les peuples moribonds que se constituent des mouvements de renaissance. C'est au moment même où s'efface à tout jamais la bretonnité traditionnelle que naît, dans et autour du mouvement breton, une néo-bretonnité qui en est à la fois le prolongement et la négation.

Une néo-bretonnité qui alors n'appelle plus tellement la question: qu'est-ce que c'est qu'être Breton ? Mais plutôt celle que posait Morvan Lebesque il y a dix ans : comment peut-on l'être ? Et d'abord pourquoi encore aujourd'hui vouloir être Breton ?

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

BIBLIOGRAPHIE

- Pierre-Jean SIMON, "Le mouvement breton, expression ou créateur de la question bretonne ?" - in Pluriel n° 15 , pp 27-46.
- Jorj GWEGEN : "La langue bretonne face à ses oppresseurs" - Quimper : Nature et Bretagne, 1975, pp. 55 et suivantes.
- Fanch ELEGOET : "Nous ne savions que le breton et il fallait parler français. Mémoires d'un paysan du Léon" - La Baule : Editions Breizh hor bro - 1978.
- Alain DENIEL : "Le mouvement breton, 1919-1945", Paris : Maspero, 1976
- Christian COULON : "Sur une analyse linéaire, mécaniste et réductrice de l'histoire bretonne", in Pluriel, n° 12, 1977, pp. 79-90.

LANGUES, CULTURES ET RELIGION DANS L'OUEST
AUX XIX^e ET XX^e SIÈCLES

Traiter d'un tel sujet peut sembler une véritable gageure alors même que les recherches sont pour l'instant à l'état embryonnaire, et toute tentative d'explication peut donc paraître encore hasardeuse.

Pour une première approche de ce sujet, deux pistes sont proposées :

- Les corrélations entre la différence des mentalités et la différence linguistique, à partir de l'exemple des Côtes-du-Nord et du Morbihan, départements bilingues pour lesquels il convient de resituer la langue dans une culture globale.
- Le parler populaire et le discours savant tenus autour de l'événement de Pontmain par les témoins et les enquêteurs. Là intervient le jeu stratégique autour d'un événement fondateur, raconté.

I - MENTALITÉS RELIGIEUSES ET LIMITE LINGUISTIQUE

Le terrain d'observation est constitué par les départements des Côtes-du-Nord et du Morbihan qui, l'un et l'autre, ont une partie galloise et une partie bretonnante :

- Que peut-on observer quant aux gestes religieux? —> un fort contraste.
- Que peut-on corréler ? (quels sont les autres gestes symboliques?)
- Comment expliquer ?

A - OBSERVATIONS

Il convient de distinguer deux niveaux dans l'activité religieuse extérieure, la seule observable, selon une plus ou moins grande adéquation aux prescriptions officielles de l'Eglise.

1° - Religiosité populaire

Il s'agit là d'une démarche spontanée, d'origine collective, dépendant des conditions de vie. On peut observer une homogénéité entre le pays gallo et le pays bretonnant qui ont en commun :

- une révérence aux forces naturelles, telles les roches (ce qui se retrouve du Huelgoat au pays de Fougères), les fontaines.
 - un culte pour les saints locaux, au "rayon d'action" limité.
 - la pratique de pèlerinages pour les hommes et les bêtes (cf. les pardons de St Eloi, de St Nicodème, pardons aux chevaux, etc...)
- On se trouve là devant une sociabilité religieuse type: les pardons en pays bretonnant, les assemblées en pays gallo.

Le contraste n'est donc pas à rechercher dans cette religiosité populaire, ce qui est normal puisque dans l'un et l'autre cas nous avons affaire à une civilisation rurale.

2° - Les gestes prescrits par l'autorité ecclésiastique

L'étude en sera faite à partir de l'assistance à la messe dominicale et la communion pascale, pierres angulaires de la "pratique" religieuse, éléments clés d'appréciation des "bonnes" et des "mauvaises" paroisses.

On observe un net contraste entre l'est et l'ouest des Côtes-du-Nord et encore plus du Morbihan. Le taux de la pratique religieuse est beaucoup plus élevé en pays gallo et le contraste est maximum de part et d'autre de la limite linguistique (cf. cartes I et 2 du document annexe).

Si l'on considère le sens suivant lequel s'est faite cette évolution, on constate que le littoral est précocement tiède (Morbihan, Trégor maritime), tiédeur qui gagne l'intérieur.

Dans les Côtes-du-Nord, au XIX^e siècle, la pratique religieuse est à peu près uniforme, sauf sur le littoral bretonnant; par contre, au XX^e siècle, on assiste à un très net recul de la pratique de la messe dominicale, supérieur à 50 %, dans la partie bretonnante.

Dans le Morbihan, l'extension de la tiédeur s'effectue au XX^e siècle dans le pays bretonnant, depuis le Pays Pourlet, traditionnellement "mauvais", jusqu'à Auray-Vannes. Selon Cl. LANGLOIS (dans son ouvrage sur "Le diocèse de Vannes au XIX^e siècle"), la divergence entre le pays bretonnant et le pays gallo apparaît comme de plus en plus nette :

" A l'est, le pays gallo tend à se ressouder, mieux, à étendre son comportement religieux vers l'ouest (...) Bignan est le symbole de cette poussée vers l'ouest: haut lieu de ferveur dès la fin du XVIII^e siècle, ici s'opère sans difficulté le passage de la tertiaire à la religieuse, c'est-à-dire l'abandon du particularisme breton et l'adoption du modèle national où la religieuse est agent de scolarisation et donc promoteur du modèle religieux national tel que le pays gallo l'a établi."

B .- CORRELATIONS

Les corrélations sont à rechercher en amont, dans le passé religieux, ou à côté, dans les autres comportements symboliques.

1° - En amont

- Les missions du XVIII^e siècle ne nous fournissent que peu d'indications si ce n'est une note du Père Montfortain HACQUET (1740-1779) mentionnant que dans le pays ...

"...qui englobe les paroisses vannetaises d'expression française, les missions réussissent presque toujours, le peuple étant bon, du moins lorsqu'il n'absorbe pas trop de boisson."

- Lors du Serment constitutionnel, sur le total des prêtres, on ne trouve que 15 % de jureurs, mais les 3/4 sont bretons, dans le département du Morbihan.

Dans les Côtes-du-Nord (cf. les travaux de Gilles MORIN), la concentration maximum des prêtres jureurs se situe en pays bretonnant, dans le "Pentagone" Lannion - Lézardrieux - Plouha - Plouagat - Belle-Ile-en-Terre, auquel il convient d'ajouter quelques îlots autour de Lamballe et Matignon-Pléhérel. Par contre, dans le sud, on n'en relève aucun (cf. les remarques ci-dessus à propos de la pénétration à partir du littoral de l'anticléricalisme).

2° - A côté

- L'enseignement privé atteint son taux maximum de fréquentation en pays gallo morbihannais. En revanche, les Côtes-du-Nord offrent une situation différente : le contraste y est peu marqué et la fréquentation de l'enseignement privé n'est ^{pas} obligatoirement liée à une pratique religieuse élevée (cf. la situation analogue dans le sud de la Manche où l'école privée n'a qu'une faible importance).

- Le contraste dans l'orientation politique a été observé de longue date. Un Préfet du Morbihan faisait remarquer en 1881 que "les francophones" étaient "les moins éclairés".

-cf. André SIEGFRIED dans "Tableau politique de la France de l'ouest sous

la IIIème République, paru en 1913.

- cf. Alain de VULPIAN dans "Physionomie agraire et orientation politique dans le département des Côtes-du-Nord de 1928 à 1946" (Revue de Science Politique - année 1951 - n°1).

- cf. les suffrages mitterrandistes en 1965 (carte n°3 du document annexe) : la ligne de partage des orientations politiques se trouve pratiquement confondue avec la limite linguistique.

L'évolution politique s'est effectuée de façon parallèle à l'évolution religieuse, à partir du littoral : en partant du Trégor, de vieille tradition radicale, sceptique et laïque (l'"Attique de la Bretagne"), déjà patriote à l'époque révolutionnaire, se profile vers le sud, en Haute Cornouaille, une radicalisation et une poussée communiste spectaculaire après la Seconde guerre mondiale et consécutive à la Résistance, avec formation de bastions communistes au sud de Guingamp.

C - EXPLICATIONS

Le noeud du problème se situe au niveau des explications que l'on peut classer en trois ordres et qui apportent des réponses inégalement satisfaisantes.

1° - Explication ethnique

C'est la grande thèse d'André SIEGFRIED selon laquelle nous nous trouverions en Bretagne en présence de deux "peuples" différents. A l'ouest de la limite linguistique, l'imprégnation bretonne y serait plus forte, le fond celte y serait pratiquement à l'état pur. A. Siegfried nous présente ainsi le stéréotype du celtisme :

" Cette fierté, cette impatience du joug qui pèse, les purs Celtes l'apportent aussi dans leurs relations sociales. Ils peuvent subir la pression des nobles, des prêtres, de l'Etat; mais au fond ils ne sont jamais tout à fait soumis ni au noble, ni au prêtre, ni à l'Etat. Sous les apparences de hiérarchie féodale et de cléricisme, la Bretagne bretonnante est foncièrement égalitaire et anticléricale."

Par contre, le pays gallo, ni breton ni français, se présente bien différemment. Peuple conquis et reconquis, il est voué à la passivité, à la soumission, à la platitude :

" Il existe une psychologie bien connue des pays conquis. Le Pays Gallo en présente plus d'un trait. Par contraste, comme ensuite le pays bretonnant nous apparaîtra vraiment comme un peuple libre!"

Cette explication ethnique amène deux critiques :

- l'appréciation de l'atavisme "racial" apparaît comme une simplification scientifique, statistique; quel fut le nombre de "Celtes" d'outre-Manche à venir s'installer en Bretagne ?

- il est permis de douter du caractère passif et soumis du Pays Gallo qui ne s'est pas révélé comme tel pendant la période révolutionnaire, en 1815, dans les années 1832-1833 et lors des Inventaires de 1906.

2° - Explication économique et sociale

Cette explication plus matérialiste offre deux approches possibles.

a) Taille des propriétés et des exploitations

Ce critère a souvent été retenu comme un test décisif par Siegfried et a été également repris par Alain de Vulpian.

La carte n°4 du document annexe présente des indices concordants :

- Petite propriété et petite exploitation à l'Est.
- Grande propriété et grande exploitation à l'Ouest (sauf dans le Trégor)

Pour A.de Vulpian, la structure sociale plus pesante à l'ouest serait un facteur de révolte, mais A.Siegfried fait souvent de la grande propriété un facteur de soumission.

b) les systèmes juridiques

Le département des Côtes-du-Nord offre un net contraste (cf. sur la carte 5 la limite du domaine congéable) entre:

- le pays bretonnant qui est soumis au système du "bail à convenant" ou "domaine congéable", dont il subsiste des traces jusqu'au XX^e siècle, système dans lequel une part de la propriété (bâtiments, bois sur talus) reste au tenancier et pour laquelle il n'y a pas division à la mort de ce dernier. La taille plus grande des exploitations assure une relative indépendance, matérielle et psychologique, vis à vis du propriétaire.

- le pays gallo où subsiste un régime féodal "normal" et qui verra un partage des terres très accentué après la Révolution.

Ici se pose le problème de l'appréciation des conséquences de ces systèmes juridiques différents: ainsi la thèse de Y.GARLAN et Cl.NIERES ("Les révoltes bretonnes de 1675 - Editions sociales - Paris - 1975) s'oppose à celles de J.MEYER ou A.REBILLON.

3° - Explication culturelle

Cette explication permet de retrouver le problème linguistique (cf. Cl. LANGLOIS et FURET et OZOUF - Lire et écrire - L'alphabétisation des Français).

Au XIX^e siècle, l'alphabétisation est supérieure en pays gallo (cf. la carte n°6 du document annexe).

- en 1850, parmi les conscrits, 7 % au Faouët savent lire.
47 % à Guer " " .
- dans les Côtes-du-Nord 80 % à Pléneuf " " .
14 % à Maël-Carhaix " " .

Par contre, la situation se renverse au XX^e siècle, le taux de scolarisation est supérieur en pays bretonnant (cf. la légendaire "production" d'agrégés du Finistère).

Une double constatation s'impose donc :

- Le pays bretonnant, au XIX^e siècle, souffre d'un handicap socio-culturel, il est sous-alphabétisé, sous-scolarisé, sous-christianisé. Par contre, le pays gallo a un recrutement sacerdotal plus élevé, ce qui entraîne un encadrement clérical plus serré.

- Ce handicap conduit à la volonté de s'en sortir, à un esprit de non-résignation; pour ce faire, sont mis en oeuvre les moyens suivants:

- l'émigration (cf. Agnès GUELLEC dans Les Annales de Bretagne - 1980 numéro 1) qui se fait de l'ouest vers l'est, plus vers Paris que vers la Beauce ou vers le littoral. Cette émigration, preuve de volonté, entraîne un contact avec la banlieue parisienne et le communisme.

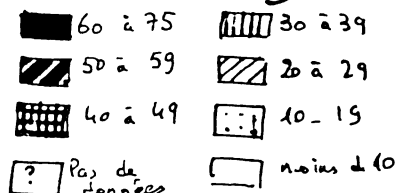
- la scolarisation et l'acquis d'un capital culturel à valoriser en émigration, ce qui est une autre forme d'évasion du statut originel.

En conclusion, le problème linguistique ramène bien aux conditions d'existence. Selon les stéréotypes jacobins, le breton serait un vecteur de conservatisme; c'est plutôt le gallo qui assure ce rôle, bien qu'il permette une communication plus facile avec la culture dominante, comme le montre le cas de Pontmain.

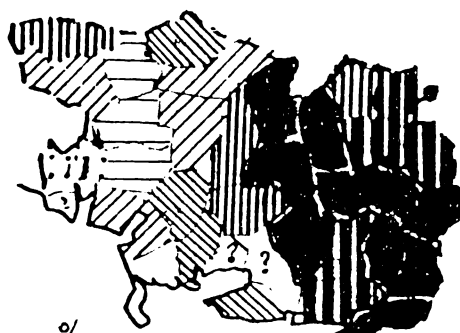
① RECU DE LA PRATIQUE
DOMINICALE DE 1912 à 1939



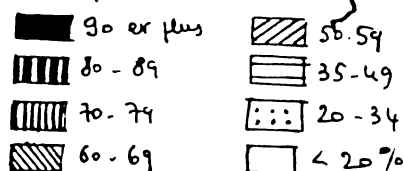
Diminution %



② LES PASCALISANTS (Adultes faisant
vers 1950 leurs Pâques)

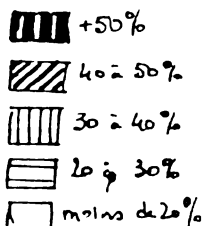
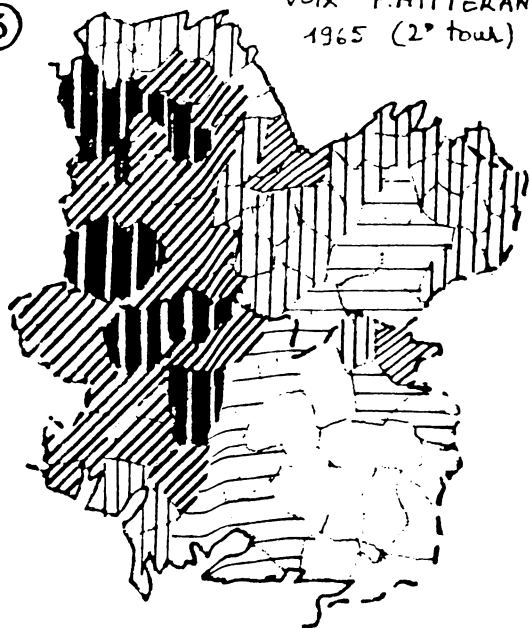


%



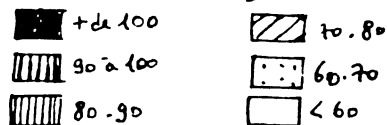
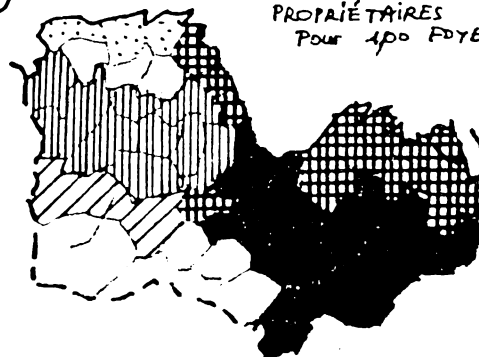
③

VOIX F. MITTERAND
1965 (2^e tour)



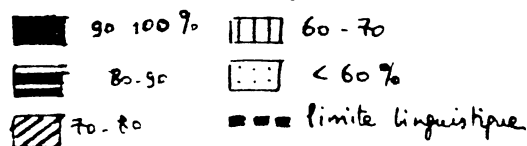
④

NOMBRE DE
PROPRIÉTAIRES
POUR 100 Foyers

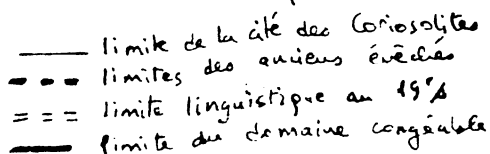


⑥

CONSCRITS SACHANT AU
MOINS LIRE EN 1890
moy. départementale: 76,54 %



⑤



II - NIVEAUX DE LANGAGE ET EVENEMENT RELIGIEUX

Avant de commencer cette étude, il convient de faire deux remarques préalables :

1 - Pontmain, localité de la Mayenne, se situe donc dans le Maine et non en Bretagne, mais au voisinage immédiat de la limite historique. Sur les quatre enfants témoins de l'événement, si deux sont de Pontmain, les deux autres sont de l'Ille-et-Vilaine, en pension à Pontmain : Françoise Richer, née au Loroux, et Jeanne-Marie Lebossé, née à Gosné.

2 - L'étude linguistique se situera au niveau de la forme, sans se prononcer sur le fond du phénomène narré, à savoir :

Dans la soirée du 17 janvier 1871, quatre puis cinq enfants de Pontmain, aux confins de la Mayenne et du pays de Fougères, eurent cette vision : un personnage ressemblant à une reine (la Vierge Marie) et un message qui s'inscrit lettre par lettre et que les enfants épellent au fur et à mesure.

Un procès canonique rigoureux s'ensuivit qui conclut à l'authenticité, mais il y eut rétractation de l'une des voyantes (Jeanne-Marie Lebossé) en 1920.

L'étude linguistique sera faite à deux niveaux :

- les enseignements bruts ou l'état du parler local
- la fonction du parler dans l'événement global.

A - L'ETAT DU PARLER

Nous avons là un des rares documents écrits du XIX^e siècle (plus quelques notes éparses de Paul FEVAL).

I^o - Le problème de fidélité

Nous possédons deux restitutions de l'événement parlé :

- celle de l'abbé Richard, en 1871, qui est originaire de l'est de la Mayenne et qui tend à transcrire selon les formes de sa région (cf. le problème de Pontmain, à la croisée de plusieurs influences).
- celle de R. Laurentin, en 1970, qui corrige des formules de l'abbé Richard avec deux prêtres de Pontmain, le maire de Pontmain et des anciens. Mais là se pose une possibilité de l'évolution du parler en un siècle.

Les règles retenues par R. Laurentin, au nombre de cinq, sont propres au parler gallo :

- 1 - l'infinitif des verbes en er → e
- 2 - l'infinitif des verbes en ir → î long avec absorption du r
- 3 - dans les diphtongues au, oi, an, il y a appui sur la voyelle initiale :
nous autres → nous a-out'
va voir → va vo-èr
des jancs → des ja-ens
- 4 - le pronom personnel il → î
- 5 - l'adverbe bien devient bin à la fin d'une phrase ou bé au milieu d'une phrase.

2^o - Extraits : cf. le document annexe

Notes explicatives :

- 1 - Jeannette : celle qui ensevelit le monde mort
- 4 - piler les jancs : avec une piloche (grand marteau de bois)
- 6 - le père des enfants Barbedette.
- 8 - réflexions des voisins attirés par le groupe.
- 9 - réponse de la mère Barbedette : les petits gars qui allourdent = qui perdent la tête.

- II - La mère Barbedette : réciter les prières sûbout (== debout)
- I2 - Jean Guidecoq : lunette et mouchoir de soie sont les instruments d'astronomie populaires pour regarder les éclipses de soleil.
- I3 - tomber en humilité = devenir triste.
- I8 - description du grand voile blanc qui monte lentement des pieds de l'apparition jusqu'à sa tête.

B - FONCTION DU PARLER DANS L'EVENEMENT GLOBAL

A la question de savoir pourquoi l'on a reproduit ces témoignages en "français corrompu" du Bas-Maine (abbé Richard), on peut donner deux réponses:

- il s'était formé une tradition orale, un phénomène de kérygme.
- ce parler populaire va être légitimé par la culture savante.

I° - Un phénomène de KERYGME

(Les exégètes désignent par le terme de kérygme le fonds de tradition orale préexistant aux textes écrits et qui a permis leur rédaction)

Pour procéder à la restitution de l'événement, l'abbé Richard employa les méthodes suivantes :

- a - rassemblement des témoignages écrits (cf. les paroles mêmes d'Eugène rapportées par soeur Timothée dans sa lettre du 9 février 1871 : " Jeannette, veyous ben de beau cai sus la maison à Guidecoq ?")
- b - interrogatoire des enfants pendant plus de huit heures.
- c - la première rédaction étant terminée, le 2 mars 1871 une lecture publique en est faite à Pontmain devant 500 personnes. On procède à une mise au point des expressions en parler local, sans fioritures ni littérature, ce qui est très rare à l'époque.

Cette réalisation déclancha l'enthousiasme puisque 50 000 exemplaires furent vendus avant la fin de l'année, auxquels il faut ajouter de nombreux plagiats.

D'autres auteurs apportèrent leur témoignage, tel le récit d'un pèlerinage à Pontmain, par Frère Grégoire de Sainte Croix, du Mans (publié au Mans le 15 novembre 1871): il fait part des plaintes de la mère Barbedette à propos des dérangements dont elle est continuellement l'objet :

" C'est vrai, m'sieu, m'a-t-elle répondu, je n'avons pas tant seulement, la Louise et mé, le loisir de raderser not'fait; mais nous souffrons cela pour la Sainte Vierge."

L'ensemble de ces textes voués à la publication doivent attester de leur authenticité, ce qui n'est pas la fonction des textes "canoniques", destinés à des sphères spécialisées (appareil diocésain, théologiens, etc..)

- le récit du curé doyen de Landivy ne comporte pas de dialogues mais est constitué par des tournures indirectes : le curé s'appuie sur la relation des enfants mais reconnaît avoir transformé la "texture des phrases".
- lors de l'interrogatoire officiel à l'— évêché de Laval en décembre 1871, voici comment fut transcrite la réponse de J.M. LEBOSSE à la question : Pourquoi la mère Barbedette les avait-elle fait rentrer ?

" Parce qu'elle avait dit aux enfants que soeur Vitaline qui était meilleure qu'eux n'ayant rien vu, ils ne voyaient rien eux-mêmes, qu'ils rentrassent et ne sortissent point".

(imparfait du subjonctif !)

PONTMAIN, OU L'EVENEMENT PARLE.

Extraits:

Graphie : Restitution A.M. RICHARD (L'Evenement de Pontmain, 1871)

Restitution R. LAURENTIN (Pontmain, histoire authentique, 1970)

- 1 - Dites donc, Jeannette, r'gardez donc sù la maison à Gustin Lecôd vous n'vavez rin ?
Venez vous bè d'beau què sù la maison Guidéco ?
- 2 - Ma fai, mon pauv'gars Eugène, je n'vai rin en tout.
Ma fè, pon pauv'gàs Ugèn je n'vè rin en tout.
- 3 - Vai-tu bin, tai, José ? (...)
- 4 - Kes pauv'p'tits gars, vous n'vavez rien. si v'vayiez d'kai, on verrait bin étout, nous...
Venez piler les jeans bin vite. J'cré que la soupe est trempée.
kes pauv'tits gàs, vous n'veyez rin, si v'veyiez d'què, on véré bé etout. V'nez piler les
jeans, vite !
- 5 - I faut rin en dire, Jeanette, aussi bin l'monde ne crairait point ça, et ça ferait p'tête
bin du scandale.
- 6 - Va donc chercher ta mère pour vâs sà è verra d'kai et ne dis pas à Louise de venir.
Dis à ta mère que j'ai affaire au le (...)
- 7 - C'est vantié bin la Sainte Vierge
C'est vantié bé la sainte Vierge
- 8 - Kai don qu'vous vayer ? De kai don qu'i'y a ?
Què donc qu'vous veyez ? De què donc qu'y'a ?
- 9 - Holà rin; ce sont les petits gars qui allourdent. I'disant qui vayant d'kai, et nous
autres on n'vaij rin.
Holà-rin, c'est les p'tits gars qui allourdent. Y disent qu'i veyent de què et nous
aut' on n'vè rin !
- 10 - Définitivement, vous n'vavez rin; faut finir d'piler vos jeans. Vous êtes des petits
mentoux et des petits visionnaires.
(...)
- 11 - Pisque v'z'allez cor vâs, redites cor cinq Pater et cinq Ave, mais sùbout, parce qu'il
fait fré.
Pisque v'z'allez cor vouèr, dites cor cinq Pater et cinq Ave, mais sùbout parce qu'il
fait fré
(...)
- 12 - Jean Guidécoq, père du buraliste, dit même à Eugène:
Tu vai, tai, garçaille ? Pour kai don que j'n'verrais pas bin etout, mai ? Si j'avais
s'ment une leunette ou un mouchué d'soie, j'verrai aussi bin qu'tai
Tu vè, tè, garçaille ? pourquè donc que j'n'verrais pas bé etout, mè ? Si j'avais s'ment
une leunette ou un mouchoué de soie, j'verrais aussi bé qu'tè.
I'r'gardit à travers son mouché, mais i'n'vit rin en tout, nous dit Jeanne-Marie; il'tait
cor pus bouché.
- 13 - Eugène s'écria :
- V'là où elle tombe en humilité !
V'là qu'elle tombe en humilité !
- 14 - V'là cor de kai qui se fait ; v'là un bâtonc'est comme un jambage d'M; un grand M
comme dans les livres.
- 15 - Monsieur le Curé ne voit rien, se dit-elle à elle même, les Soeurs ne voient pas
davantage; les enfants disent que c'est sur notre maison, et moi ne je vois rien non
plus. Bien sûr que leur vue est troublée (la vue leur beluette)
- 16 - Jeanne-Marie dit avec sa vivacité naïve:
- La bonne Vierge va cor écrire; mais priez mes enfants: é'cré p'têt bin qu'on a pas
pu la lire.
(...)
- 17 - On aurait voulu sauter jusqu'au Le, disaient les petites filles.
(...)
- 18 - C'est comme si el'tait entrée dans une pousse, dit Eugène.
(...)
- 19 - On connaît les garçailles; y n'pouvant pas inventer d'kai comme ça.

Cette langue savante considère que le parler local est ici inutile, voire parasite : l'enquête canonique se veut d'une extrême rigueur, elle est en particulier à la recherche d'éventuels éléments diaboliques.

2° - Une fonction de légitimation

Les auteurs de relations auront le souci de légitimer ce parler populaire, souci que traduisent les expressions qu'ils emploient :

- "dans leur simple langage" (relation de Mme BEZEAU, de Nantes)
- "leur langage si naïf" (A.AUBERT, février 1871)
- "Les facultés de leur âme, l'intelligence, l'imagination, la mémoire, ont reçu à peine le commencement si limité de culture que peut offrir une école primaire de village." (évêque de Laval - 1872)

Si nous avons là une appréciation positive du monde culturel populaire par des éléments appartenant à la culture savante, la réciproque ne s'effectue pas si l'on considère l'attitude de demi-révolte des enfants claustrés à l'évêché de Laval : cf. la relation du médecin interrogateur à propos :

- des petits garçons, en redingote et en chapeau :
" Je seus fûté d'être ici. Il n'y a pas des jeux, pas même un loto."
- des petites filles jugeant Laval :
" J'aime mieux Pontmain, y a tout bonne gens et les portes ne sont point quinchées."

Nous avons là un renversement de situation, la fascination habituelle ne joue plus :

- les enfants rejettent la culture urbaine, la culture des classes supérieures, incarnée par le décor et le personnel de l'évêché.
- les enquêteurs, par contre, recherchent la "version originale", ce qui va à l'inverse de la répression habituelle du "mauvais parler".

Ces attitudes sont à resituer dans le contexte général de l'époque : le monde catholique du temps rejette les lumières et la science, se tournant vers un populisme ethnographique (cf. les travaux des ecclésiastiques du XIX^e siècle sur les traditions populaires, les contes, les proverbes, les usages, etc...) - cf. également l'action dépensée pour les langues régionales : occitan, breton (idée de Feiz ha Breizh).

Il y a là une rupture très nette avec la tradition catholique du XVIII^e siècle, qui était celle d'une francophonie conquérante (cf. l'enquête de l'abbé Grégoire sur les patois en 1791-1793).

Le parler populaire est maintenant un élément d'authenticité : c'est ainsi que les apparitions du XIX^e siècle s'adressent à des jeunes, dans des zones linguistiquement marquées : Lourdes dans le Béarn, La Salette dans le Dauphiné, à la faveur d'un mysticisme populaire très différent du mysticisme d'élite des XVI^e - XVIII^e siècles.

Cette évolution des mentalités conduira à une contre-épreuve, l'action d'Émile Combes contre les parlers locaux, sa circulaire de 1902 interdisant de prêcher autrement qu'en français.

Se développe ainsi l'idée que les langues locales sont porteuses intrinsèquement de superstitions et d'idées rétrogrades, à l'inverse du français, la langue des lumières et de la démocratie libérale.

CONCLUSION : Il est difficile de trouver une conclusion commune à ces deux exposés parallèles. S'il est acquis que dans le champ religieux, il y a deux langages, celui de l'institution et le langage populaire, breton ou gallo, les rapports dialectiques entre les deux sont complexes, pouvant jouer, soit dans le sens d'un écart croissant comme en Haute Cornouaille, soit dans le sens d'une connivence, connivence pouvant légitimer un événement religieux hors du commun.

les compagnons de merlin

L'évocation des études consacrées au gallo apparaît comme une suite de rendez-vous manqués avec l'histoire, et une affirmation contemporaine récente. On peut distinguer six phases.

- 1 - La période folkloriste du XIXème siècle
- 2 - La première vague des travaux linguistiques - Fin XIXème-1914
- 3 - Les basses eaux de l'entre-deux guerres.
- 4 - Les éclairs avant et pendant le temps de Nuit et brouillards (39-44)
- 5 - La lente émergence du renouveau contemporain.
- 6 - Le coup de fouet donné par Les Amis du Parler Gallo, créés en 1976.

C'est précisément à la quatrième période, celle qui nous conduit de la fin de l'année 1939 au milieu de l'année 1944, que sera consacré cet exposé. Pourquoi se préoccuper ainsi de cette période? C'est que dans l'état actuel du patrimoine culturel et linguistique en Bretagne gallèse, nous devons profiter des recherches et acquis des pionniers du gallo, mais aussi chercher à éviter les tâtonnements, travers, erreurs et divisions stériles qui se sont fait jour autrefois.

Il est bon que les militants d'aujourd'hui sachent que, s'ils ne sont pas des nains sur des épaules de géants, dans la mesure où si peu a été fait pour le gallo, ils ne sont pas en terrain inexploité et inexploré, d'autres les ayant précédés dans la voie du défrichement.

Voici le cheminement qui sera suivi au cours de cet exposé :

- 1 - Le terreau : de l'U.R.B. à la F.R.B.
- 2 - La germination : la naissance des Compagnons de Merlin
- 3 - Les premières pousses : Galerne et les projets des Compagnons.
- 4 - Le choix délicat d'un tuteur : le débat sur l'unification et la place du gallo dans l'enseignement.
- 5 - Le temps des sécateurs en 1944.
- 6 - L'impossible greffage après la libération.
- 7 - Les raisons d'un étiolement

I - LE TERREAU : DE L'U.R.B. A LA F.R.B.

Les Compagnons de Merlin, nés officiellement au début de l'année 1939, donc avant la défaite et l'occupation, apparaissent comme la branche gallèse de la Fédération Régionaliste Bretonne. La F.R.B. était elle-même née d'une scission au sein de l'Union Régionaliste Bretonne (U.R.B.) qui avait été lancée en 1898 par une dizaine de Bretons, dont Anatole Le Braz, Charles Le Goffic et Louis Tiercelin. Entre 1898 et 1902 l'U.R.B. fut rejointe par d'autres régionalistes, en particulier le marquis de l'Estourbeillon, le père et le fils Kerviler, François Vallée, Jos Parker, Frédéric Le Guyader, Joseph Loth, Loeiz Herrieu et Jean Choleau.

Le 29 octobre 1911 va se produire une séparation entre ces militants pour qui seule compte officiellement la langue bretonne: la F.R.B. (Unvaniez Arvor; est fondée par des transfuges de l'U.R.B. qui choisissent comme président

Jos Parker. Au sein de la nouvelle association les bretonnants sont bien sûr majoritaires, mais Jean Choleau n'est plus le seul intéressé par la culture de Haute-Bretagne puisqu'on trouve désormais à ses côtés Roland de Kermené. De 1911 à 1913 la F.R.B. publie un simple bulletin annuel qui devient, après la première guerre mondiale, une revue trimestrielle : Le Réveil Breton. Cette revue paraît de 1920 à 1929 puis de 1934 à 1944 et Le Pays Breton lui succédera en 1947.

Jean Choleau fut président de la Fédération Régionaliste Bretonne de 1921 à 1924 et de 1934 à sa mort, en 1964. Il orienta incontestablement le mouvement régionaliste vers la prise en compte du gallo et de la culture gallèse. Voici en quels termes il résuma cette orientation lors du congrès de 1953 de la F.R.B. qui se déroula à Rennes :

" Depuis la fondation du mouvement régionaliste, en 1898, les Hauts-Bretons se sont toujours plaints d'être quelque peu négligés par leurs compatriotes du bas pays. C'est en leur nom qu'en 1907 nous demandions aux dirigeants de l'U.R.B. de tenir leur congrès non seulement dans les pays de langue bretonne mais aussi dans les régions orientales. Ce fut accepté et réalisé par les réunions dites "Assises d'hiver". En 1939 la Fédération ^{accorde} aux mêmes une large place dans sa revue en créant un bulletin annexe qui prit le nom de Galerie, (et) publia 22 numéros."

II - LA GERMINATION : LA NAISSANCE DES COMPAGNONS DE MERLIN

C'est précisément dans le terreau de la F.R.B. qu'avait germé l'idée des Compagnons de Merlin. En effet, dans le numéro 18 du Réveil breton, publié au cours du premier trimestre 1939, l'on trouve le premier de ces bulletins annexes sous le titre "Les Compagnons de Merlin n°1". Dans ce supplément se trouve inséré un manifeste intitulé : "ce que veulent les Compagnons de Merlin", qui montre que ces objectifs sont au nombre de 9 :

- 1° - Réveiller la conscience bretonne en Haute-Bretagne.
- 2° - Faciliter à leurs membres les études et travaux qui la concernent et plus particulièrement les études linguistiques, historiques, littéraires, artistiques et économiques.
- 3° - Aider de leurs conseils et de leurs directives les groupements de vulgarisation, leur fournir des éléments de concerts, de conférences, etc..
- 4° - Encourager les études relatives au folklore, parlers, chansons, contes, légendes, danses, musique.
- 5° - Encourager les métiers d'art haut breton : costumes, broderies, mobilier, habitation, etc... fournir les éléments de décoration et toute documentation.
- 6° - Défendre la Haute-Bretagne en toutes circonstances
- 7° - Etablir des relations avec les associations et groupements bretons.
- 8° - Intervenir auprès des pouvoirs publics.
- 9° - Encourager le maintien de la vulgarisation de tout ce qui fait le caractère de la Haute-Bretagne, etc...

Puis est publié "L'APPEL" lancé le 25 janvier 1939 à une quarantaine de Hauts-Bretons connus pour s'intéresser à "leurs pays". Ce texte mérite d'être reproduit intégralement :

" Dans le mouvement littéraire et artistique breton qui, vers 1898, succéda à celui des historiens, avec la Borderie, des poètes, avec Tiercelin, une très large part a été faite à la Basse-Bretagne. Avec étonnement, on a pu constater que la Haute-Bretagne était presque complètement délaissée, souvent considérée comme négligeable, quand on n'allait pas jusqu'à lui dénier le titre de bretonne.

Or qu'il s'agisse de parlers populaires, d'histoire, d'art, d'économie, la Haute-Bretagne tient une très grande place. Pays frontière, elle a dû subir au travers des siècles, toutes les invasions, en supporter presque seule le poids. On peut dire que s'il existe encore une Bretagne, c'est aux Hauts-Bretons que nous le devons.

Depuis quarante ans, depuis la disparition des Décombes, Dottin, Esquieu, Sébillot et de quelques autres, on a oublié jusqu'aux plus anciennes dénominations des pays de chez nous. Les études linguistiques, la recherche des chants et danses populaires, des contes, légendes et coutumes, la rénovation des costumes, l'enseignement de l'histoire, l'étude des ressources du pays, la protection de ses monuments, tout cela a été abandonné : notre Haute-Bretagne disparaît par l'oubli de ses traditions et de sa personnalité.

De bons Bretons, des Hauts-Bretons, se sont émus. Ils ont cru qu'il y avait quelque chose à faire, que ce qui subsistait en Haute-Bretagne d'originalité tant dans le domaine littéraire qu'artistique ou économique pouvait encore être utilement défendu, qu'il fallait continuer l'oeuvre accomplie par nos folkloristes, nos écrivains, nos artistes et nos artisans depuis Noël du Fail jusqu'à Amand Daguet.

Tout récemment, quelques-uns ont rallumé le flambeau éteint et attiré l'attention sur l'oeuvre immense à accomplir et sur son urgence.

Ils ont pensé que l'initiative prise par la "Fédération régionaliste de Bretagne", après-guerre, qui nous valut, en théâtre populaire, "La fille de la Brunelas" d'Amand Daguet, en chansons et danses, le recueil des "Chansons et danses populaires de la Haute-Bretagne" de Marie Droüart et de Jean Choleau, en groupements, celui des "Sabotiers de Fougères", ancien "groupement gallo-breton" de Mlle Corvaisier, - en études, celles de Marie Droüart sur l'état des Folklores de Haute-Bretagne - en réalisation aussi, la création d'une commission du folklore au sein de cette association, et tant d'autres initiatives ou oeuvres qui nous échappent sans doute. Ils ont pensé que tout cela permettait de voir l'avenir avec un certain optimisme et qu'il y avait en Haute-Bretagne suffisamment de ressources en talents et en bonne volonté pour mener à bien la tâche commune, élargie.

C'est pourquoi tous ceux-là ont jeté les bases d'un groupe, les Compagnons de Merlin, qui continuera l'oeuvre commencée en toute indépendance et se placera au-dessus des divisions d'école ou de tendances."

Tous les membres de ce groupe initial n'étaient cependant pas rangés sur un pied d'égalité puisqu'ils étaient séparés en trois catégories :

- 1° - Les "Compagnons de Merlin" dont le nombre ne dépassera pas trente membres et qui devront avoir produit une oeuvre.
- 2° - Les adhérents.
- 3° - Les membres honoraires.

Un souci "puriste" et "aristocratique" a présidé à cette classification puisque pour être membre des deux premières catégories, il fallait "être né en Haute-Bretagne ou de parents hauts-bretons" et que seuls les membres de la première catégorie constituaient le comité directeur. N'était pas non plus "Compagnon de Merlin" qui le voulait : les candidats au titre étaient invités à fournir un état de leurs oeuvres et "si besoin à les soumettre à examen". Une assemblée générale annuelle était prévue dans l'un des "centres sis dans ou autour de la forêt de Brocéliande" mais des réunions trimestrielles pouvaient être tenues "en d'autres pays hauts-bretons". La volonté d'être représentatifs de la diversité géographique et culturelle gallèse est clairement affirmée puisque le bureau mis sur pied comprenait un président et quatre vice-présidents "à raison de un par département haut breton, les pays étant trop nombreux pour qu'il soit possible d'attribuer à

chacun une vice-présidence". Cependant on prévoyait que chaque pays aurait "autant que possible" son représentant au comité directeur. Les pionniers étaient enfin soucieux d'avoir une action strictement apolitique : "le groupe s'interdisant toute discussion politique ou religieuse" et nul ne pouvant être exclu "en raison de ses opinions".

Cet appel était co-signé par Gaït Corvaisier, directrice fondatrice du groupe folklorique "Les Sabotiers de Fougères" (ancien groupe gallo-breton); Marie Droüart, rapporteur de la commission du folklore de la Fédération Régionaliste de Bretagne et Correspondante de la Société de Folklore de Londres: "English folk dance and Song Society"; Joël de Villers, fondateur du "groupement traditionaliste du Pays de la Mée" de Soulvache (L.-Inf.); Jean Choleau, président de la fédération régionaliste de Bretagne, membre de la Société du Folklore français et colonial, et Morvan Marchal, architecte médaillé du salon des Artistes Français.

LA FONDATION DES COMPAGNONS DE MERLIN

La réunion de fondation eut lieu le dimanche 29 janvier, salle des Beaux Arts, rue Hoche à Rennes.

A 10 heures M. Jean Choleau ouvrit la séance.

Il exposa les buts du groupe en précisant tout d'abord que ce groupe n'était dirigé "contre aucun autre" et qu'il voulait faire en Haute-Bretagne "ce que font en Basse-Bretagne, les sociétés telles que le Bleun bruk, les Breuriez, les 3 B, etc..." en se spécialisant dans "les questions uniquement hautes bretonnes".

L'aide de la Fédération ne serait bien sûr pas comptée, un certain nombre de pages du "Réveil Breton" étant en particulier réservée. La cotisation étant fixée à 20 francs, ce qui permettait de recevoir le "Réveil Breton" et de profiter de tous les avantages accordés aux membres de la fédération.

A midi, les premiers adhérents furent réunis pour "un déjeuner intime" au café-restaurant de la Renaissance, rue du Champ de Mars.

A l'issue du repas furent nommés les 8 premiers "compagnons de Merlin". Il s'agissait des 5 organisateurs, Gaït Corvaisier, Marie Droüart, Joël de Villers, Jean Choleau et Morvan Marchal et de 3 autres hauts-bretons "émérites" Raphaël Tullou, sculpteur ébéniste, héritier et continuateur d'une longue suite d'ébénistes du pays de Mordelles; M. Hémar, architecte à Saint-Malo, créateur du Musée du mobilier de cette ville, et R. de la Godelinais, architecte décorateur, auteur de la Chambre des parents en mobilier haut-breton au Pavillon breton de l'exposition de 1937. ④

Le comité d'honneur en formation pouvait déjà compter sur les adhésions des veuves de Louis Esquieu, auteur du "cahier des chansons populaires recueillies en Ille-et-Vilaine" paru en 1905, Amand Dagnet, le grand folkloriste fougérais, Cocar, écrivain "patoisant" qui signait Guelandry dans les journaux fougérais, Georges Dottin, ancien doyen de la faculté des lettres de Rennes et co-auteur du "glossaire du parler de Pléchatel".

Quelques autres adhésions avaient déjà été reçues en particulier celles de Pierre Galle et A. Debellevue, Mlle Debellevue, Madec, Fave.

Le comité directeur présenta dès cette première réunion le programme des travaux qu'il avait mis au point, à savoir dresser une carte de la Haute-Bretagne et délimiter les divers pays qui la composent.

Pour cette réalisation il était demandé aux amis et adhérents de se baser "sur les limites anciennes des évêchés, des baronnies, des districts, des arrondissements, sur les différences dans le parler, dans les costumes".

La réunion de fondation se termina par des chants et des récitations en langage populaire des pays de la Mée, de Rennes et de Vitré.

Dès le numéro suivant, le supplément du Réveil Breton a désormais un nom: Galerne. Ce choix n'est pas justifié à proprement parler, il est seulement précisé qu'il s'agit du "Vent du Nord-Ouest". Le dessin d'en-tête, dû à l'un des compagnons, Morvan Marchal, est ainsi présenté :

"le symbolisme de ce dessin est double: d'une part un fond, constitué par une menuiserie gallaise et une étoffe à petits motifs floraux, comme les vieux gilets du pays vitriais. D'autre part un motif symbolisant, par une rose des vents à 4 branches et des ondes diagonales, la direction N.O. : Galerne."



Trimestriel

N° 3

III - LES PREMIERES POUSES : LES PROJETS DES COMPAGNONS

Dès le premier numéro de "Galerne" se trouve publiée une très intéressante étude de Marie Droüart sur "l'utilisation du folklore". Celle-ci se prononce résolument pour une utilisation du gallo dans l'enseignement et conduit une analyse qui, quarante ans plus tard, n'a rien perdu de sa pertinence.

Dans son article, présenté comme une "introduction et critique des méthodes actuelles", Marie Droüart commençait par insister sur le rôle essentiel que pouvaient jouer les instituteurs "en obtenant une plus intelligente adaptation de notre enseignement aux besoins des Bretons". Puis elle citait d'abord Charles Brun qui dans son livre "Le régionalisme" avait écrit :

" Notre littérature, notre art, nos modes elles-mêmes ont perdu toute originalité par l'imitation servile de Paris-centre ... Paris draine les plus belles intelligences et, trop souvent les corrompt. ... Notre littérature et notre art restent éloignés du peuple parce qu'ils ne lui empruntent rien de traditionnel et de local. Il n'y a pas en France, de mouvement comparable à celui qu'ont suscité, en Angleterre, un Ruskin ou un William-Morris."

Après ce régionaliste ayant stigmatisé ceux qui sont "tout assoté(s) du parisianisme le plus malfaisant et le plus monotone", Marie Droüart citait Barrès qui dans un "Homme libre" avait confié :

" Une de mes thèses favorites est de réclamer que l'éducation ne soit pas départie aux enfants, sans égards pour leur individualité propre. Je voudrais qu'on respectât leur préparation familiale et terrienne."

Puis, après l'évocation de ce double "parrainage", Marie Droüart, qui était l'administrateur du Réveil Breton dirigé par Jean Choleau, confiait longuement sa pensée. Une pensée qui reste toujours d'actualité et peut être résumée en six points :

- 1 - l'enseignement centralisateur est trop général et il "déracine l'enfant"
- 2 - la meilleure méthode pédagogique consiste à "aller du connu vers l'inconnu, de ce qui est proche à ce qui est éloigné"
- 3 - le langage local ne doit pas être proscrit de l'école, non seulement pour des raisons morales mais aussi pour "les plus sérieuses raisons pédagogiques"
- 4 - c'est une "erreur de considérer l'enfant qui arrive à l'école comme s'il n'apportait rien avec lui" et de chercher à faire "table rase" de son parler considéré comme "illicite"
- 5 - loin de nuire à l'étude du français le patois peut en être "le plus utile auxiliaire"
- 6 - il est temps de prendre des mesures pour sauver d'une complète destruction "et la langue bretonne, et les débris survivants de nos patois".

Marie Droüart, par ce texte-programme, indiquait donc ce qui à ses yeux était prioritaire et la voie dans laquelle devaient s'engager les Compagnons de Merlin.

IV - LE CHOIX DELICAT D'UN TUTEUR : LE DEBAT SUR L'UNIFICATION ET LA PLACE DU GALLO DANS L'ENSEIGNEMENT.

Se posait alors le problème du tuteur pour les premières pousses car, à côté du théâtre en patois, de la publication de glossaires et d'histoires, d'études ethnographiques et historiques, Marie Droüart abordait la question capitale de l'enseignement et donc de l'écriture du gallo car, à cette époque plus encore qu'aujourd'hui, l'enseignement était fondé sur l'écrit.

Par elle, et grâce à elle, allait donc s'engager, presque dès l'origine, le débat demeuré inachevé sur l'unification et la place du gallo dans l'enseignement.

Mais Marie Droüart n'était pas seule à se préoccuper de cette question. Dans le numéro 6 de Galerne fut publiée une étude de Joël de Villers prenant clairement position, dès 1940, pour l'unification de l'orthographe des divers parlers populaires de Haute-Bretagne :

" ;... il est, à mon avis, regrettable de voir chaque Haut-Breton user d'une orthographe qui lui est personnelle pour exprimer, souvent, la pensée de tous les gallos.

Je serais donc très heureux si quelques lecteurs voulaient bien me soumettre leurs idées pour la création d'une orthographe unique pour tous les parlements Hauts-Bretons mais permettant à chaque pays de conserver sa prononciation personnelle; s'il n'en était pas ainsi cela deviendrait une réelle difficulté pour un Nantais de lire un écrit en parler du Porhoët ou d'ailleurs. Tandis qu'une orthographe rationnelle basée : partie sur la prononciation, lorsque celle-ci est la même dans tous les pays Hauts-Bretons; partie sur l'orthographe du vieux français dont viennent la plupart des mots de notre région, serait compréhensible pour tous et dès lors notre oeuvre de protection des parlers populaires deviendrait plus efficace.

Ce point de vue entraîna les réactions contradictoires de Jean Choleau et de E. Hemery et conduisit à une intéressante enquête sur l'unification et l'utilisation du gallo dont les réponses furent publiées dans les numéros 16 à 20 de Galerne.

Dans le n° 12 de Galerne (Revue Bretonne n° 30 - 1er trimestre 1942) Jean Choleau fit part, sous son pseudonyme de Jean LANCELOT, de ses réflexions sur le folklore et les folkloristes. Cette mise au point commence par une distinction entre les folkloristes :

" Divisons les folkloristes en deux catégories: d'abord les embaumeurs, ensuite les animateurs.

Dans les premiers, je range tous ceux qui ont recueilli des légendes, des contes, des chansons et des danses, des parlers locaux, dont ils ont fait des brochures, des livres, pour leur simple plaisir personnel sans trop se soucier de quelle utilité leur récolte pourrait être dans l'avenir.

Parmi les seconds, je range ceux qui ne se sont pas contentés de faire imprimer ce qu'ils avaient trouvé, mais qui se sont astreints à en maintenir ou en répandre l'usage dans le pays et dans le peuple, à l'aide des chanteurs, des diseurs, des acteurs, des danseurs."

Jean Lancelot s'attarde d'abord sur les écrivains, qui selon lui peuvent être rangés dans une catégorie comme dans l'autre; il leur conseille:

- de se mettre en rapport avec les groupements folkloristes
- de ne pas piller les Folkloristes et de faire toujours mention dans leurs ouvrages des sources utilisées.
- enfin de protéger leurs oeuvres quand elles sont le produit de recherches personnelles.

Puis il en vient à ceux qu'il appelle les embaumeurs et aux unificateurs et c'est là que nous trouvons une critique de ceux qui voulaient dès le début des années 40 unifier le gallo et l'enseigner dans les écoles.

" Le nom de "folkloristes embaumeurs" que nous donnons à la première catégorie n'est pas très flatteur mais il dit bien ce qu'il veut dire.

On conseille à ceux-ci, et cela peut devenir souhaitable dans certains cas, d'unifier la prononciation et l'orthographe.

J'estime que ce n'est pas à demander pour le moment.

Faut-il d'autre part adopter l'orthographe phonétique?

Oui, s'il s'agit de travaux à l'usage exclusif des savants, oui si l'on a pour but de conserver la prononciation exacte. Mais il existe des enregistrements qui rendent plus exactement la prononciation.

Non, s'il s'agit de travaux destinés au peuple, dans le but de conserver chez lui, en les lui rappelant, les contes, les légendes, le parler de ses ancêtres.

Prenez par exemple le "Glossaire du Parler populaire du Bas-Maine" de Georges Dottin. Cet ouvrage est le résultat d'un concours institué par le Ministère de l'Instruction publique entre les Sociétés savantes, en 1866.

Dottin a employé l'orthographe phonétique pour les mots et expressions de son dictionnaire.

Dans le "Glossaire du parler de Pléchâtel" par le même et Langouët, même utilisation de l'orthographe phonétique. Les auteurs ont fait suivre le tout d'une chanson "La Buée", de deux contes "Le Recteur et les Voleurs" "Jean le Fin" écrits également en écriture phonétique. et

Et bien, je suis persuadé que si l'un d'entre vous lisait les mots ainsi écrits devant un paysan du Bas-Maine ou de "Piéchâté", il ne se ferait pas comprendre.

C'est pour cette raison que nombre de folkloristes: les Decombes, Esquieu, la Borderie, Dagnet, etc..., ont écrit les mots tels qu'ils se présentent à l'oreille du paysan. Cela ne donne peut-être pas un travail dit "savant", mais cela permet de se faire comprendre de celui pour qui nous travaillons.

Point de vue sur l'unification

"Unifier la prononciation, unifier l'orthographe ?

Pourquoi ?

Pour obtenir cette uniformité que nous combattons depuis qu'elle essaie de s'imposer ? Aller vers cette uniformité, c'est détruire tout ce qui fait le caractère local, tout ce qui donne la saveur et l'accent à chacun de nos pays hauts-bretons.

C'est obliger le gars du Fougerais qui dit: cia, le Montalbanais qui dit: han, le Mévenais qui dit: ian, le Dolois qui dit: vère, à dire tous le même oui d'une même manière. ②

Mais c'est se dresser contre le but poursuivi: conserver à chaque pays son vocabulaire, son intonation, sa saveur.

On ne doit pas comparer la Basse-Bretagne à la Haute; imiter le mouvement très juste d'unification de l'orthographe et de la prononciation du breton.

Le breton est une langue, non seulement parlée, mais écrite, enseignée qui demain deviendra une langue officielle. Nos parlers locaux peuvent être parlés, ils le sont, écrits, ils le sont, enseignés, ils ne le sont pas et il n'est peut-être pas à souhaiter qu'ils le soient jamais.

Unifier l'orthographe? Oui, sans doute, mais le moment n'est pas venu.

Nous sommes en retard de cinquante ans au moins sur la Basse-Bretagne. Notre la Villemarqué s'appelle Orain et il est de la fin du XIX^e siècle. Il en est de même de nos Luzel: Decombes et Esquieu.

Commençons donc notre travail de reconstruction, de rénovation, par le commencement. Sauvegardons chez le peuple sa langue de tous les jours en nous mettant à sa portée.

Et surtout n'embrouillons pas les questions. Ou alors le paysan instruit, qui aime son parler pour lui-même, nous enverra "baler" comme on dit à Vitré. Il préférera parler l'argot rapporté du régiment, que de nous suivre dans une réforme et une unification dont il n'éprouve pas le besoin.

La réaction d'Emmanuel HEMERY

Dans le numéro double I4-I5 de Galerne (R.B. n°32-33 - 3^e et 4^e trimestre 1942) fut publiée la réaction, ou plus exactement les passages jugés "les plus caractéristiques" d'une longue lettre d'un Compagnon de Merlin: E. HEMERY.

C'est un véritable plaidoyer fort bien argumenté et organisé autour de huit idées principales que l'on peut résumer de la façon suivante:

- 1 - la question du gallo n'est plus ce qu'elle était.
- 2 - le breton ne peut être la langue de la Haute-Bretagne.
- 3 - le gallo doit être enseigné d'autant plus qu'il est malade.
- 4 - abandonner le gallo revient en fait à une atrophie (mutilation de la Bretagne).
- 5 - l'unification est une question de vie ou de mort.
- 6 - ce qui a été possible en Basse-Bretagne peut l'être en Haute-Bretagne.
- 7 - l'unification n'est pas l'uniformisation.
- 8 - un débat sur cette question doit s'engager au plus vite.

Ce débat, pour Emmanuel HEMERY, peut se résumer ainsi :

- 1 - Est-il possible de "fabriquer" un dialecte gallo susceptible d'être lu, écrit, puis parlé dans toute la Haute-Bretagne ?
- 2 - Faut-il, au contraire, que les Gallos deviennent bretonnants, donc fassent abstraction de leur personnalité propre, avec tous les risques que cela comporte ?

Pour E. Hémary, une de ces deux solutions "devra fatalement être adoptée dans les années à venir" et, pour sa part, il est partisan de l'unification du gallo : "Jusqu'à preuve qu'elle ne vaut rien, je tiens pour la première."

Cette lettre est capitale car la question de l'unification du gallo et de son enseignement était désormais posée au sein même du petit groupe des Compagnons de Merlin.

L'enquête de Jean CHOLEAU

Jean CHOLEAU décide alors de lancer une enquête présentée en ces termes:

" A la suite de cette lettre, et pour donner satisfaction à nombre de Hauts-Bretons qui estiment d'abord que la Haute-Bretagne compte autant que la Basse, n'en déplaise à "Kerennès", ensuite qu'ils ont à étudier entre eux les conditions dans lesquelles sera organisée l'instruction des Hauts-Bretons, les Compagnons de Merlin ouvrent l'enquête suivante:

- 1 - Etes-vous partisan de l'enseignement obligatoire de la langue bretonne dans toutes les écoles de Haute-Bretagne ?
- 2 - Etes-vous d'avis que la langue bretonne devienne la langue officielle de la Haute-Bretagne ?
- 3 - Etes-vous partisan d'un seul parler ou langue en Haute-Bretagne qui serait déterminé par l'unification de tous les parlers populaires en usage ?
- 4 - Etes-vous partisan de l'enseignement de ce parler unique dans les écoles de tous les degrés en Haute-Bretagne ?
- 5 - Etes-vous d'avis que la langue populaire romane ainsi obtenue soit la langue officielle de la Haute-Bretagne ?

Pouvaient prendre part à cette enquête dont les résultats seraient publiés par Galerne :

- 1° - Les Compagnons de Merlin.
- 2° - Les adhérents et membres honoraires des "Compagnons de Merlin".
- 3° - Les lecteurs de Galerne.
- 4° - Les Hauts-Bretons s'intéressant à leur pays natal.

Les réponses devaient être adressées, avec les coordonnées précises de leurs auteurs, à Jean Choleau, avant le 31 janvier 1943.

Les réponses à l'enquête de Galerne

Les premières réponses, au nombre de 5, furent publiées dans le n° 16 de Galerne (R.B. n° 34 - 1° trimestre 1943 - pages 1139 -1140).

- 1 - La Comtesse de ROHAN CHABOT (d'Antrain) se prononce
 - pour un enseignement obligatoire du breton en Haute-Bretagne, en particulier dans le secondaire.
 - le breton sera la langue officielle de la H.-B. et le français ou le gallo seconde langue.
 - à la question de l'unification, la comtesse répond: "oui, peut-être".
- 2 - SERMANGNIERE, Compagnon de Merlin, qui venait d'obtenir le prix Lancelot pour un texte en gallo sur la "ramaouj'rie d'pommé", juge pour sa part souhaitable que la langue bretonne soit enseignée en Bretagne.

Pour ce qui concerne le gallo, il n'est pas à priori contre son enseignement, mais il juge l'entreprise délicate:

"Pour la question du patois, ce sera plus dur à faire accepter au lieu du français moderne. Bien entendu, je préfère le patois à l'argot, mais un patois unifié n'aurait-il pas le tort d'enlever la saveur à chaque parler régional. A Fougères, il y a au moins trois patois différents si ce n'est quatre. Chacun a ses expressions qui ne sont pas connues 15 ou 20 km. plus loin. Il y a des mots communs aux divers parlers, mais il y a des variantes aussi."
- 3 - Un autre Fougerais, MOREL, se prononce pour sa part catégoriquement contre le gallo dont il souhaite la disparition. En effet, après s'être affirmé partisan d'un apprentissage de la langue bretonne, faite langue officielle de la Haute-Bretagne, dans toutes les écoles, il n'hésite pas à écrire :
 - " - J'ai le désir que la langue romane formée de tous les patois ne soit pas maintenue, car il me semble que ce n'est pas du vrai breton
 - Cette langue ne doit pas devenir le parler officiel."
- 4 - Tout en étant lui aussi d'accord pour donner le statut de langue officielle à la langue bretonne en Bretagne et pour généraliser son enseignement dans toutes les écoles, J. LOYANT, de Nantes, est moins sectaire. Il se prononce en effet:
 - pour une écriture unique du parler gallo, avec prononciation ad libitum dans chaque Korn-Vro.

- pour l'enseignement de ce parler unique comme langue secondaire. Cependant le gallo ne doit avoir pour lui qu'un statut de "langue sous-officielle" et "seulement en Haute-Bretagne", "comme en Belgique mais en sens inverse", précise-t-il.

Notons au passage que J.Loyant se prononce en faveur du latin comme langue internationale et qu'en Basse-Bretagne il souhaite, en plus du breton littéraire, l'enseignement "des dialectes particuliers."

- 5 - André FLEURY qui dit participer au titre de "Haut-Breton s'intéressant au pays natal", est lui aussi pour un enseignement obligatoire d'une langue bretonne devenue langue officielle de toute la Bretagne, mais il se prononce pour la conservation de la langue française, alors qu'il se montre hostile à l'unification des parlers gallos, refusant de leur accorder le statut de langue officielle de Haute-Bretagne.

Dans le même numéro de Galerne était publié dans "le coin pour rire" une correspondance en gallo "autour de l'enquête". Une lettre anonyme dont l'écriture était "contrefaite" avait été en effet adressée à Jean Choleau. En voici le début :

" On a ben ri cté räiciée à lire vot artique que la piée chéïe. Vot idée n'est point bête en tout et sûr que vous allez ava bel et ben de réponses. Les garçailles sront ben aises de ne pus allë se faire fout des pafes à l'école au vicaire pisqu'i pourront s'instruire chez ieux."

Comme l'enveloppe portait le timbre de la poste de Saint-Ouen-des-Alleux, cette lettre fut communiquée pour réponse à un collaborateur du Reveil Breton de ce pays : Jean D'LAONA. Voici sa réaction, publiée après la lettre anonyme :

"Mon vieu Jean Françoué,
Té don à Reunnes asstour, pisqueu ta leut' tai datée deud'là. Jeun' creuyai pouin qu't'avai quitteu la Heun'lä là onion qu'taitai chartiau o ma dans l'taon.
J'avâ bin ouï dire queu t'aveu d'mandeu eune piace à monsieu Janvieu, l'mairre d'aot fa qui tēju d'Saint-George et qu'avai l'bras lon à c'queu disant lé gens.
Deupé qu'j'avâ oyu d'té nouveull', la passeu bin d'liaou sou la reu du moulin d'la Roche.
T'vlà don villôtin asstour, et à Reunn' corr. Mâtin, vâ, t'as d'la veune, pendant nous aot' pov pésans, on trime du matin au saw par lé cn'mins o l'bestial.
E té v'nu à Saint-Ouen veyre ton biau freure et ta soe, histouère d'faire vâ qu'lé fonctionnères i z'ont dou bon taon et qui gagnant dé pistoles et d'zeucus, en vieutu, en v'là. Et cé don deud'là qu'tu m'a z'enveyeu ton mot d'billeu su ta manieure à ta d'vâ su la façon d'caeseu dé pésan et su la ceulle des gens d'la ville.
Tu dis qu'lé qu'naillies d'Zalleux y vouraient bin n'pu apprend' leu français à caouse dé paff' qu'loe viqueur y foutant aux ceusses qui l'parlant mal.
Dans l'taon, quand on alleu en classe ensemb' ta et ma, n'y aveu point d'viqueur, mé un met'd'eucole. I n'foutait pouin dé paff' mé i nous tirai aux païl.
Ca n'valait pas mieux, pari? Mé, comme on da teurjou dire la veuriteu, j'reuctifie et j'meu reusume : Mét d'eucole et pas viqueur, païl et pas paff'.

La suite de cette lettre, faisant allusion à des événements personnels prouvant que l'auteur de cette lettre anonyme avait bel et bien été identifié, fut publiée dans le numéro suivant de Galerne (n° 17 - R.B. n°35 - 2ème trimestre 1943).

Dans ce même numéro 17 était poursuivie la publication des réponses à l'enquête sur les parlers gallos et la langue bretonne en Haute-Bretagne. Fait notable, trois des quatre personnes à réagir cette fois sont bretonnants. ③

I - Le seul gallo, Julien CORAUD, de Nantes, se présente ainsi :

" Je suis Haut-Breton du Pays nantais. Toute ma famille depuis mes ancêtres les plus anciens sont du canton de Loroux-Bottreau (Loire-Inférieure, au sud de la Loire) et certains de la ville de Nantes même. Tous étaient mariniers, cultivateurs ou viticulteurs jusqu'à mes parents."

Il se déclare partisan de l'enseignement obligatoire de la langue bretonne, faite langue officielle, dans toutes les écoles de Haute-Bretagne.

Cependant, il lui semble difficile d'éviter une phase de transition de 50 à 100 années pendant laquelle le français aura encore une place en Bretagne orientale; c'est que les Hauts-Bretons devront à ses yeux se familiariser avec leur langue nationale :

" Un ouvrier qui travaille toute la journée ne peut pas apprendre le breton parfaitement, mais un élève à l'école l'apprendra facilement."

Mais que pense ce Haut-Breton des parlers gallos ? Et bien, leur disparition de la vie quotidienne :

" Les parlers populaires ne peuvent être parlers officiels, mais toutefois, on peut les conserver du point de vue littéraire. Dans la vie pratique, ils ne peuvent survivre (dans les affaires, les parlers différents font intervenir une mauvaise compréhension des interlocuteurs ou des différentes parties employant chacune son langage)."

S'il est décevant de constater que le seul gallo à réagir cette fois ne défend pas sa langue, il est par contre intéressant de remarquer que l'un des trois bretonnants n'est pas hostile à une unification des parlers de Haute-Bretagne et qu'il est même prêt à favoriser cet objectif.

2 - R. LE BEC propose en effet :

" Que des revues, des pages de journaux, la radio même essaient peu à peu d'implanter l'habitude d'un parler populaire unique, si c'est possible; prendre pour base le meilleur dialecte. Faire une langue, non un patois truffé d'apostrophes."

Mais pour lui, il n'est pas question d'enseigner ce gallo unifié et surtout pas d'en faire la langue officielle des Hauts-Bretons. Appuyer de telles revendications serait même à ses yeux se faire l'allié objectif de ceux qui veulent torpiller les légitimes revendications culturelles et linguistiques des bretons :

" C'est si audacieux que je me demande si cela ne dépasse pas son but. Noyer le problème culturel dans la mare des langues dialectales est ce que Vichy a trouvé de mieux contre nous."

Il nous faut donc faire l'union entre nous bretonnants, à tout prix (et un entretien que j'ai eu avec (ici le nom d'un grammairien breton) à la suite de la parution du "Réveil" m'en laisse comme lui convaincu et disposé à rechercher avec lui une formule d'union), et ne pas laisser troubler l'eau autour du problème essentiel.

Il n'y a pas de lien entre l'enseignement d'une langue et celle d'un patois roman dont l'unification me semble délicate, et que nul en France ne défendra que comme un moyen de torpiller le breton."

Cependant, notre bretonnant résidant à Sion en Loire-Inférieure ne souhaite pas imposer précipitamment la langue bretonne en Haute-Bretagne. Il se prononce seulement pour l'initiation à "des éléments (brezonegean) quand l'enseignement en Basse-Bretagne sera bien accroché" et pense que le breton ne doit pas devenir "pour le moment" la langue officielle de la Haute-Bretagne: c'est "un but lointain à garder en vue" confie-t-il.

- 3 - Mme VEFA de SAINT-PIERRE de Saint-Brieuc est pratiquement du même avis pour ce qui concerne la place du breton dans l'enseignement primaire en H.-B.

"on ne peut actuellement l'imposer" écrit-elle.

Cependant cette bretonnante veut l'implanter dans le second degré :

"mon humble avis est qu'il devrait être obligatoire, avec beaucoup de points aux examens de l'enseignement secondaire et y remplacer le latin qui, lui deviendrait une langue facultative donnant peu de points aux examens."

- 4 - Fr. LE BLEIZ, étudiant bretonnant écrivain de Bordeaux va encore plus loin. Il veut faire du breton la langue officielle obligatoire de la Haute-Bretagne. Quant au gallo, il n'a droit à aucune considération :

" Il me semble qu'il serait absurde (excusez le mot) d'enseigner et de rendre officielle une langue artificiellement créée, et que personne ne parlera jamais."

Après une interruption dans le n° 18, la publication des résultats de l'enquête reprit dans le n° 19 (R.B. n° 37 - 4° trimestre 1943 - pp 1233-1236) De nouveau quatre réactions, toutes hostiles cette fois à l'unification et à l'enseignement du gallo.

D'abord celles de trois Compagnons de Merlin, Mlle CORVAISIER, Mme DANIO et Ra.ph TULLOU.

I - Mlle CORVAISIER écrit :

" l'unification du patois n'a aucune utilité à mon avis, le patois n'étant pas appris dans les écoles, mais par la tradition familiale. Or les paysans se ficheront pas mal si le Monsieur de la ville a changé quelque chose et continueront comme par le passé à prononcer et à parler à leurs enfants comme leurs parents eux-mêmes leur ont appris, d'autant que la prononciation d'un même mot diffère d'un village à l'autre."

Par contre, l'enseignement du breton lui semble souhaitable, sans cependant qu'elle se fasse d'illusions sur son essor :

" On peut mettre le breton à l'étude dans les écoles de Haute-Bretagne mais non l'imposer.

Il pourrait être admis aux examens, ce qui encouragerait les Hauts-Bretons à l'apprendre: mais il serait moins choisi, à mon avis, que l'anglais ou l'allemand, ces langues servant dans les rapports commerciaux."

- 2 - Madame DANIO est encore plus hostile à l'unification du gallo:

" Je ne suis pas partisane de l'unification des dialectes hauts-bretons, d'abord parce que je ne crois pas la chose possible et ensuite parce que je crois que la création d'une langue romane plus ou moins artificielle nuirait à l'expansion, désirable, du breton dans toute la Bretagne. De plus je ne crois pas à l'existence réelle d'un dialecte haut-breton, du moins pour ma région (Quintin et Lamballe)."

Cependant Madame DANIO ne peut ignorer la réalité linguistique gallèse de sa région et elle se prononce pour un français régional haut-breton :

"Il existe certainement un nombre de mots intéressants dont beaucoup d'origine bretonne qu'il faut conserver et intégrer à la langue écrite pour donner au français parlé en Haute-Bretagne une couleur bretonne, en attendant le jour où, espérons-le, on parlera breton

dans toute la péninsule. Je me suis servie de ce procédé notamment pour "La route au but lointain" en utilisant de vieux termes quintinais comme : coscorée, hollandée, fainé, boudet, etc., etc.

Il y a peut-être également quelques formes verbales intéressantes mais, pour ma part, j'éliminerais de la langue écrite tout ce qui est déformation du breton et surtout du français.

Le rôle du gallo étant ainsi réduit à donner une couleur régionale au français grâce à quelques mots et formes verbales typiques (considérés comme venant pour beaucoup du breton), la place est bien sûr libre pour l'expansion de la langue bretonne :

" Je suis résolument partisane du breton enseigné dans toutes les écoles bretonnes en Haute comme en Basse-Bretagne.

Naturellement cette mesure ne peut être prise du jour au lendemain, il faudra beaucoup de tact et beaucoup de temps. Pour ne pas heurter les préjugés et donner prise à la propagande adverse, je n'édicterais pas tout d'abord le breton obligatoire, mais je le rendrais indispensable. Ainsi pour le certificat, entière liberté, mais le breton donnerait un très grand nombre de points d'avance. On pourrait être fonctionnaire en Haute-Bretagne sans savoir le breton, mais le traitement des fonctionnaires en Haute-Bretagne sans savoir le breton serait fixé très bas, avec une ristourne de 50% s'il le faut pour ceux qui parlent le breton. Pour le Clergé, on pourrait obtenir des mesures analogues, naturellement ces mesures devraient être prises à partir d'une certaine classe. Toutefois le breton devra immédiatement ou dans un très court délai être obligatoire pour le bachot et l'entrée dans les grandes écoles.

Enfin, pour aider à la diffusion du breton et familiariser les Hauts-Bretons à son usage, de suite toutes les inscriptions devront être bilingues, la première étant donnée en breton."

- 3 - Ra. ph TULLOU est du même avis, l'objectif étant que les Hauts-Bretons connaissent à l'avenir "leur langue nationale. Ce compagnon de Merlin de Mordelles se déclare en conséquence "partisan de l'enseignement du breton dans les écoles à tous les degrés" et juge nécessaire de "préparer le climat à cet effet". Quant au gallo, sans en souhaiter la disparition, il se montre opposé à toute tentative pour le promouvoir :

" Je ne vois pas très bien l'unification des dialectes hauts-bretons. Ce serait abandonner tout réalisme folkloriste et tenter - sans succès - de faire une "langue romane", chose impossible désormais. On ne peut réaliser qu'avec ce qui vit présentement. Ma conclusion sur cette question : laisser à chacun le soin de propager son parler local."

- 4 - Après ces trois points de vue se trouvait publiée une réponse d'une "Fougerase", dont on ne donnait pas le nom, sous le titre : "Le patois unifié et le breton dans les écoles de campagne".

Ce texte présenté comme rédigé "en parler d'la rue Pinterie" était ouvertement hostile à l'introduction d'un gallo unifié et de la langue bretonne. L'argument utilisé dans les deux cas était pratiquement le même; présenté sous la forme d'un dialogue vivant, il mérite d'être reproduit tel quel :

" le p'tit gars : Dis don mêmein, nout'maît d'école, y nous a dit qu'y nous apprendra à caousé l'patois.

La mère : Faudra vâ si s'ra capab' li qui n'en cont' point.

Le gars : Il a dit qui nous apprendra des mots qu'on caous'ra un p'tit qua partout, s'men ça s'ra point tout à fait comme on cont' cey nous, on cont'ra comme ceux d'aillous.

La mère : V'la-t-y pas! D'qua qui s'mêle l'maît' d'école, si t'apprends des mots qu'on n'comprendra pu, qu'y t'apprenne don à conté français, pisqu'il est pu savant qu'nous là-d'sus et qu'y nous laisse conté

comme d'habitude. Quèqu'ça peut nous faire si l'gas d'Billé ou d'Languen y cont' point comme cey nous, je n'te mettions point en classe pour caousé l'patois, mais l'français pisqu'y te l'faut pour le certificat et pour ne pas qu'on ri d'ta quand tu conte patois.

Le gars : Et pis, on apprendra aussi l'bërton.

La mère : L'bërton ? Non mein, ton maît' y crè qu'on t'met à l'école pour dev'ni député ? C'est bon pour les siens qui sont à la ville, mais pour les paysans on n'a pas besoin d'tout ça pour cultivé la terre, et nout' froment y s'ra aussi biau et bon, et si on t'met à l'école c'est pour que tu sayes un p'tit qua pu instruit qu'nous et qu'tu sayes te débrouillè quand tu s'ras pu grand, mains c'est tout. J'yiè li parlè au maît' d'école et on verra ça."

Dans le numéro suivant de Galerne (n°20 - R.B. n°38 - Ier trimestre 1944) fut publiée une réponse de nouveau hostile à l'introduction du gallo dans les écoles; son auteur, M. AROT de Plancoët, justifiait ainsi son refus :

" Je suis tout à fait hostile à l'enseignement d'un patois quelconque à l'école.

Le patois gallo ne présente à mon avis aucune espèce d'intérêt pédagogique. Autant enseigner l'argot ou le Loucheben; d'autant plus que dans une grande partie de la Haute-Bretagne, le patois est apparenté au bas-normand, aux patois mainiaux, angevins ou vendéens plus particulièrement dans la Loire-Inférieure au XII^e siècle, époque où la langue bretonne rétrograde pour se cantonner dans ses limites actuelles.

J'attribue à ces patois une influence néfaste sur la mentalité du paysan gallo qui oublie trop souvent qu'il est breton. D'ailleurs il s'agit très souvent de vieux français ou français déformé tel le terme orie, page III de Galerne, prononcé plutôt arie dans l'arrondissement de Dinan et qui n'est autre que le mot hoirie, de hoir, héritier. Il en est de même d'un grand nombre d'expressions surannées et tombées en désuétude, telle que apparemment : en apparence, à c'tersiée, de tierce ou troisième partie de la journée, il n'en chaut pas, ça n'a pas d'importance, et bien d'autres qui n'ont absolument rien d'original puisqu'elles figurent sur le Larousse."

L'hostilité de M. AROT, comme celle de tant d'autres, s'explique en fait par la crainte de voir porter atteinte à l'unité de la Bretagne en cherchant à donner droit de cité à autre chose qu'à la langue bretonne ;

" Je présume qu'aucune barrière ne doit séparer les fils d'une même famille. La langue bretonne doit être enseignée aussi bien en Haute qu'en Basse-Bretagne et les Hauts-Bretons n'ont jamais ménagé leurs efforts et n'ont pas été les derniers à fournir leur contribution patriotique pour le relèvement du pays."

Cependant M. AROT ne refuse pas aux folkloristes le droit de se pencher sur le gallo :

" Le patois peut servir de sujet d'études à quelques folkloristes, encore ne faudrait-il pas prendre comme on le fait trop souvent un morceau comme le "Noël rustique" qui commence par ces mots: "Pierrot va qu'ri ton chalumeau" pour une pièce de la fin du Moyen Age, alors qu'il s'agit tout bonnement d'un arrangement moderne imité des Noëls anciens. Je suis tout à fait de l'avis de Jean Lancelot en ce qui concerne la propagande de l'amour du terroir par la présentation de quelques "régales" comme "la visite à mon Isabieau".

Mais M. AROT ne juge pas bon tout le répertoire gallo. Ainsi une chanson encore connue de nos jours lui semble influencée par la lutte des classes et donc à proscrire car remettant en cause l'unité affirmée des Bretons.

"La plupart du temps on obtient un effet diamétralement opposé à celui qu'on voulait obtenir. Il en est de même de "J'aime pas la noblesse ma" qui continue à faire les délices de certains milieux sectaires qui se proposent plutôt de scinder que d'unir. A nos amis de ne pas être dupes de ces fossiles."

Nous sommes avec le n°20 de *Galerie* contenant cette réaction de M. AROT au début de l'année 1944. Dans le numéro suivant (n°21 - R.B. n°39 - 2ème trimestre 1944) la publication des réponses à l'enquête s'interrompt.

V - LE TEMPS DES SECATEURS (4)

Officiellement, si l'on peut dire, c'est la libération qui va interrompre les efforts des Compagnons de Merlin.

Avec les ennuis que subirent à cette époque les régionalistes bretons disparut en effet le *Réveil Breton*.

- Joël de Villers est incarcéré durant quatre ans.
- Marie Droüart est emprisonnée quelques mois à la caserne Margueritte.
- Emmanuel Hémerly se cache.

Il faudra attendre 1947 pour que reparaisse le *Réveil Breton*, sous une nouvelle appellation, LE PAYS BRETON, sensiblement de même format, qui continue la numération.

La couverture a changé. Cette fois le sous-titre est en breton (Bro vreizh) et le Pays Breton est présenté comme une "revue trimestrielle trilingue" couvrant les domaines suivants: Beaux arts - Economie - Géographie - Histoire Littérature - Linguistique - Sociologie - Théâtre.

VI - L'IMPOSSIBLE GREFFAGE

Bien que la revue se présente comme trilingue, les greffes gallèses ne vont cette fois pas prendre.

Dans le n°43 (2ème année 1948 - pages 30 à 33) se trouve encore publié un article sous le titre "Les Compagnons de Merlin". Il s'agit d'une étude de E. COARER -KALONDAN sur le "biniou en pays nantais". Lui succède le premier acte d'une comédie avec chants "en parler populaire du nord de la région fougèraise" intitulée "La Baloché" (pages 34 et 35). Son auteur est Yves DU MEINGA, pseudonyme pris par un prêtre.

Il faut attendre le n°48 (1949 - pages 254 à 259) et le n°50 (1950 - pages 308 à 311) pour trouver le second et dernier acte de cette comédie. Dans le même numéro se trouve publié un conte gallo intitulé : "Les quatorze jours à Lëouis" (page 251 à 253) et présenté comme recueilli par J. de Villers.

Mais la mention des Compagnons de Merlin a disparu. *Galerie* n'est plus qu'un souvenir et les autres textes en gallo qui seront publiés de 1949 à 1964 ne seront jamais regroupés sous une même rubrique.

La cinquantaine de numéros du Pays Breton publiés durant ces seize années est cependant loin d'être négligeable pour tous ceux qui s'intéressent au patrimoine culturel et linguistique de la Bretagne, notons en particulier :

- la poursuite épisodique du glossaire des parlers populaires du pays de Vité par Jean Choleau.
- La publication d'un petit glossaire du dialecte de Bruc-sur-Aff par R. Pradig (Praud).
- Des contes en gallo
- Des chansons de Haute-Bretagne
- Un article sur le théâtre populaire en Haute-Bretagne par Galad.

Cependant il s'agit là de publications disparates et épisodiques noyées dans la masse des articles du Pays Breton. Il convient toutefois de mentionner au début des années 50 un texte important et un compte-rendu de réunion, mais ces deux greffes ne prendront pas.

Le texte fut publié sous le titre "Point de vue Gallo" dans le numéro 60 (1953 - pages 592 à 598), avec le chapeau introductif suivant :

" Nous avons reçu d'un jeune adhérent à la Fédération l'article ci-après que nous insérons, espérant qu'il amènera de quelques lecteurs des réponses que nous insérerons volontiers comme celui-ci, en tribune libre, la Fédération n'ayant pas à prendre parti entre bretonnants et francisants."

Remarquons au passage que les Gallos sont présentés ici, non comme des gallaisants, mais comme des francisants. D'ailleurs, un peu plus loin (note I en bas de la page 594), la revue dont Jean Choleau était le Directeur-Administrateur - Gérant précisait

" Nous n'aimons pas beaucoup ce nom de "gallo" donné à la Haute-Bretagne et à ceux qui l'habitent. Le peuple ne l'adoptera que difficilement."

Telle n'est pas bien sûr l'opinion de l'auteur du "Point de vue Gallo" qui n'hésite pas à signer Jacques GALLO (il s'agit en fait de Jacques QUATREBOEUF de Merdrignac).

En exergue à son texte, Jacques Gallo avait placé la phrase suivante de B. KERVERZHIU, en breton puis en français :

" Un patriote qui utilise le français n'aime pas son pays (je veux parler des patriotes de Basse-Bretagne; les Hauts-Bretons, eux, apprennent le breton)".

Puis après s'être présenté comme un Haut-Breton apprenant le breton, il affirme :

" Je ne me sens pas du tout patriote parce que j'apprends le breton. Je me sentirais même - et je me suis senti - tout autant patriote sans apprendre le breton.

On peut être patriote breton connaissant la langue ou ne la connaissant pas, en voulant la connaître ou en ne le voulant pas.

La marque du patriotisme n'est pas dans le fait de parler telle ou telle langue, mais dans le fait de sentir et de vivre de telle ou telle manière. Un Suisse Italien ou Français peut tout autant être patriote qu'un Suisse Romanche ou Allemand. Tant il est vrai qu'il n'y a pas de langue suisse, ni de race suisse, que la vraie Suisse n'est pas la Suisse allemande, ou française, ou italienne, ou romanche, mais l'ensemble : les Suisses, devrait-on dire. On dit pourtant la Suisse, marquant par là l'existence concrète d'une nation suisse formée par la réunion d'éléments, oh! combien différents.

On dit aussi la Bretagne -PAYS DES BRETONS - non seulement pays des purs descendants des Celtes d'Outre-Manche mais aussi PAYS DES GALLOS, purs descendants des Celtes continentaux. Les Breagnes devrait on dire. Car il y a deux Bretagnes, comme il y a quatre Suisses par la langue, deux Bretagnes par la race (en tenant compte des différences réelles entre Bretons Celtes d'Outre-Manche et Gallos-Celtes continentaux) comme quatre Suisses par la race, et pourtant une seule nation historique. La Bretagne réelle n'est pas la Bretagne bretonnante, celle de ceux qui ne parlent ou ne veulent parler que breton, mais la Bretagne bretonnante et la Bretagne Gallo."

Ce postulat étant posé, Jacques GALLO définit les Gallos :

" Nous autres Gallos, sommes au fond plus Gallos que Bretons, pour ne pas dire Gallos seulement. Nous sommes Bretons en tant que membres de la Nation bretonne. Nous sommes les fils de l'Armorique, héritiers du pays somme toute, romanisés et francisés peut-être, Celtes par dessus tout, et c'est ce qui nous lie le plus aux Bretons. Nous ne sommes pas de race française (mais de langue romane : le Gallo, notre langue nationale - au même titre que les Roumains, les Romanches ou les Italiens,

et il ne viendrait à personne l'idée d'assimiler ces peuples à la France). Celtes latinisés, voilà le mot. Et la réalité. On ne lutte pas contre l'évidence. On ne lutte pas contre ce que l'on est."

Pour lui, les Gallos sont liés aux Bretons (entendons les bretonnants) "par un faisceau de souvenirs communs, dont les premiers, ceux du temps de l'invasion bretonne, ne furent pas forcément heureux, et par une vie commune."

Mais les Gallos ne doivent pas avoir les yeux uniquement fixés sur la ligne Plouha-Vannes. Ils doivent aussi se tourner vers leurs frères d'oïl, en particulier ceux des marges armoricaines :

"Nous aimons tout autant nos frères Celtes-Gallos d'outre-Couesnon, Armoricains comme nous, ayant peut-être moins subi l'influence vivifiante bretonne, mais guère plus l'influence française. Car la Bretagne n'est qu'une partie de l'Armorique. Et nous sommes Armoricains."

Jacques GALLO développe ensuite une conception "en poupées gigognes" allant de la Basse-Bretagne à l'Armorique.

" Nous sommes ^{pour} la Bretagne (même dans ses limites actuelles, en tant que première réalisation d'un renouveau armoricain) comme nous serions pour une Bretagne réduite à sa partie bretonnante, en tant que réalisation d'un état celte frère, mais nous sommes par-dessus tout pour l'Armorique Intégrale, dans ses limites géographiques bien nettes, pour le vieux massif Armoricain qui tranche si nettement sur les plaines vagues de l'Est."

Pour lui, s'il y a deux Bretagnes réellement différentes, il y a trois Armoriques :

- " -l'Armorique bretonne (Basse-Bretagne)
- l'Armorique gallo-bretonne (où la langue bretonne en tant qu'elle y fut parlée, si peu longtemps que ce fût, et l'occupation bretonne si brève fût-elle, ont laissé leur empreinte de receltisation).
- l'Armorique purement gallo, qui ne connut pas d'implantation bretonne"

Puis il en vient à une analyse de l'attitude du mouvement breton par rapport au gallo et à la langue bretonne :

" Dans le mouvement breton d'après guerre (comme d'ailleurs dans celui d'avant-guerre) axé à partir et en fonction bien souvent d'une renaissance de la langue bretonne - et l'on a vu comme ces efforts étaient vains : bien peu ont réappris le breton ou eu la persévérance de le parler et un nombre infiniment plus grand l'a désappris - il y a plus que jamais, comme il y eut, une question, voire un malaise gallo."

De ce malaise gallo serait en partie responsable Meven MORDIERN qui avait écrit :

" La Bretagne est là où on parle le breton, la Bretagne de langue française n'est qu'un visage de la France et le plus détestable."

Constatant que "dans certaines sphères bretonnes ... tristes paroles ... restent toujours profession de foi", Jacques GALLO reprend pour sa part entièrement à son compte la réfutation d'Olier MORDREL qui, sous le pseudonyme de J. LA BENELAIS, avait réagi dans sa revue STUR en affirmant que de telles allégations

"...ne tendent rien moins ... qu'à retrancher de la communauté bretonne plus de deux millions de nos compatriotes qui ne savent pas le breton et qu'à ramener tous les éléments de la nationalité bretonne à un seul : la langue."

Puis il remarque que "dans certains cercles bretons, le Gallo n'est souvent accepté qu'à titre accessoire, soit qu'il ait tranché les liens qui l'unissent à son pays réel, le pays gallo, pour se bretonner à outrance, soit même qu'on ne l'admette que pour les services qu'il peut rendre, en tout cas reste-t-il considéré comme breton de seconde zone."

Précisément, c'est Olier MORDREL, Haut-Breton d'origine, qui avait le mieux théorisé cette hiérarchie des races en Bretagne :

" L'importance quantitative de chaque Breton peut se déterminer à la valeur des services qu'il rend à la nation bretonne. Mais presque aucun d'entre nous ne conteste par exemple que le descendant bretonnant d'ancêtres bretonnants est de la "meilleure qualité"; que le Haut-Breton descendant d'ancêtres jadis bretonnants est, quoiqu'aussi bon et peut-être meilleur Breton par les services qu'il a pu rendre, de moins bonne qualité et qu'il doive s'améliorer en redevenant bretonnant; que l'Armoricain des Marches, sous les mêmes réserves quantitatives, est aussi de moins bonne qualité, mais que, étant Celte, il doit lui aussi s'améliorer en devenant bretonnant."

Pour Jacques GALLO, une telle distinction entre Bretons est intolérable :

" Nous autres Gallos, prétendons aimer la Bretagne aussi bien (sinon mieux dans bien des cas) que les bretonnants.

Nous prétendons ne pas avoir besoin de connaître la langue bretonne pour cela.

Nous ne voulons surtout pas nous retrancher de la communauté gallo pour tenter de nous rapprocher - à peu près vainement d'ailleurs - de la communauté de langue bretonne.

Nous ne voulons pas être considérés comme Bretons de seconde zone. Nous préférierions ne pas être regardés comme Bretons du tout."

Mais se revendiquant comme un "indigène d'Armorique", il conclut en confiant le fond de sa pensée :

" Le pays Gallo n'est pas une terre d'expansion bretonne, bien que l'on puisse relever dans "STUR" encore cette tirade glorieuse peut-être pour les bretonnants mais difficile à supporter pour nous autres, indigènes d'Armorique :

" Nous avons conquis la Bretagne sur ses indigènes, contre les Francs. Notre tradition de vie est une tradition de conquête".

Le Nationalisme breton, s'il devait en fait se limiter aux prétentions basses-bretonnes, serait haïssable par les Hauts-Bretons. Le Bretonnant n'est pas d'une race supérieure à celle du non-Bretonnant. Tout au plus a-t-il eu une chance que nous n'avons pas (qu'il utilise d'ailleurs bien peu et dont nous n'avons pas besoin pour être bons patriotes). Nous ne pouvons et ne voulons en tout cas renier des siècles d'une évolution malheureuse mais inévitable, nous ne pouvons renier notre vie et notre langue.

Et J. La Bénélais dès avant guerre avait le mot de la fin : "Tant pis si je casse des vitres, je dis tout. Je dis qu'ici en Bretagne, la langue ne réunit personne; C'EST LE PATRIOTISME. Il y a là une situation de fait."

Et devant les faits, on s'incline."

Ce véritable manifeste gallo qui conserve aujourd'hui encore toute son actualité, n'a pas eu le retentissement ni les suites que l'on aurait pu penser.

Dans le numéro suivant du Pays Breton (n°61 - 1954 - pages 632 à 636) furent publiées deux réactions, hostiles au point de vue de J.GALLO, celles d'Aldrig A NAONED, présentée comme "le point de vue d'un Nantais bretonnant", et de L.M.RIWALL présentée comme une deuxième réponse à J.GALLO.

Mais le débat s'arrêta là (faute de combattants ?) et personne ne soutint Jacques GALLO.

L'explication réside sans doute fondamentalement dans le fait que J.Gallo a commis à notre avis deux maladroitness :

I - d'abord il maîtrise mal le concept de gallo, identifiant Bretagne française et Haute-Bretagne.

Il va même affirmer que le terme gallo "s'applique en soi à tous les Armoricaains qui ne sont pas de langue bretonne" (page 594) montrant ainsi qu'il ignore le normand, le manceau, l'angevin.

2 - Il se montre trop ouvertement hostile à l'essor du breton en Haute-Bretagne à une période où l'apprentissage de la langue bretonne était encore considéré et ressenti comme une condition de la bretonnité.

Après ce "point de vue" publié dans le "Pays Breton", Jacques Gallo écrit beaucoup, en particulier dans sa revue "La Bretagne réelle", mais cette publication éditée par ses soins n'a jamais eu une grande audience. Quant à la presse bretonne, elle lui donnera peu l'occasion de s'y exprimer, ce qui fait dire à Jacques QUATREBOEUF qu'il a été la victime de "Saint Boycott et du KUZUL-KLAN."

La seconde greffe qui ne prit pas se trouve dans le compte-rendu de l'intervention de Joël de VILLERS lors du congrès de Rennes de la F.R.B. en 1953. Le numéro 61 du "Pays Breton" (1954 - pages 620 et 621) relate ainsi cette intervention :

"La parole est ensuite au folkloriste Joël de Villers, écrivain patoisant, qui s'est adonné à la renaissance des parlers populaires de Haute-Bretagne. Il préconise une sorte de dictionnaire glossaire qui donnerait les différents noms d'un même mot pour toutes les régions de la Haute-Bretagne.

"Chaque vieillard qui meurt, disait Decombe, emporte un peu de nos trésors" et parmi eux notre dialecte haut-breton. Je dis dialecte et non patois, car il ne faut pas confondre un mauvais français mélangé d'argot qui tend à s'imposer chez nous avec ce qui nous reste de l'ancienne langue d'oïl. Le dialecte fait partie de nos trésors au même titre que les chants, les danses et tout ce qui forme le folklore.

Si l'on veut sauver ce qui reste il faut agir, comme l'on fait Mistral en Provence, Vallée et Hémon en Bretagne. Il faut créer un vocabulaire général qui sera publié par les soins de la F.R.B., unifier et codifier les différents sous-dialectes de Haute-Bretagne qui ne diffèrent que par la prononciation. Il faut créer une commission du dialecte, composée des écrivains hauts-bretons qui, après entente, publieront en orthographe unifiée des oeuvres qui feront mieux connaître nos pensées, nos traditions et tout ce qui fit la fierté de notre race..."

Ce compte-rendu n'eut pas de suite et la Commission du dialecte ne vit pas le jour. Pourtant il y avait là une idée intéressante.

De même quelque chose était également possible à partir du débat amorcé dans les colonnes du "Pays Breton". Cela ne donna rien et cette revue, au fil des années, ne fut plus trilingue que par occasion. Les textes en breton, peu fréquents depuis le début du "Réveil Breton", se tarissent et les textes en gallo se firent de plus en plus rares. De plus en plus le "Pays Breton" publiait des études historiques, économiques, sociales et littéraires de Jean CHOLEAU. La revue ne devait pas survivre à la disparition de ce dernier.

Le numéro 100 fut publié en 1964 avec en couverture une vitrénne avec son bonnet et à l'intérieur un supplément annonçant "qu'à la suite d'une grave intervention chirurgicale qui a motivé l'amputation d'une jambe, l'état du Directeur ne lui a pas permis plus tôt l'envoi du numéro". Ce billet s'achevait par la phrase suivante signée "Le Pays Breton" : "Les numéros suivants paraîtront selon les possibilités".

Faut-il s'arrêter sur ces impossibles greffages d'après guerre ? En fait pourquoi ne pas plutôt penser que rien n'empêchait le mouvement gallo de réaliser ce que firent les bretonnants de leur côté, qui, après la Libération, ont bien su redresser la barre, même si cela ne s'est pas fait sans difficultés.

L'échec final des Compagnons de Merlin n'est-il pas moins à rechercher dans la conjoncture française et internationale, même si celle-ci n'a pas été négligeable, qu'au sein du mouvement haut-breton lui-même ?

La consultation récente d'archives privées a permis de vérifier cette hypothèse de travail.

VII - LES RAISONS D'UN ETIOLEMENT

Quelles sont donc les causes de cet étiolement de l'entreprise de défense et de promotion de la Bretagne gallèse, au moment où l'on s'y attend le moins, alors que le renouveau d'intérêt semble en pleine croissance entre 1940 et 1944 ?

La publication de l'enquête peut en effet laisser croire que tout va bien au sein des Compagnons de Merlin. En fait, il n'en est rien, les querelles de personnes amplifiant et en arrivant très vite à occulter les divergences sur les problèmes de fond qui étaient ceux de la vie interne et des objectifs des Compagnons de Merlin.

Si on lit attentivement le "Réveil Breton", on apprend en effet en quelques lignes que trois Compagnons de Merlin s'étaient réunis en septembre 1941 pour tenter de créer une "scission", ce qui leur valut la radiation. (Cf. en document annexe la reproduction d'un Communiqué des Compagnons de Merlin publié dans le numéro 253 du "NOUVELLISTE de Bretagne, Maine, Normandie, Anjou". Si ce communiqué ne mentionne pas le nom des signataires de l'appel à la dissidence, l'absence même de certaines personnes à la réunion de Fougères est révélatrice de leur identité).

Il convient en outre de faire un rapprochement avec la "Préface" de l' "Essai sur le Dialecte Gallo", publié en 1942, par JEHAN DE LA GRÈYE, pseudonyme sous lequel se cachait Joël de VILLERS (cf. cette préface en document annexe) qui y affirmait le souci d'un "groupe de gallos" réuni à Rennes le 23 septembre 1941 "d'assurer une protection effective" du gallo en "unifiant son orthographe et en codifiant ses règles grammaticales". L'objectif était bien sûr de profiter de la conjoncture pour obtenir une place pour ce gallo unifié dans l'enseignement.

Après avoir consulté Joël de Villers qui vit maintenant dans le sud de l'Ille-et-Vilaine, et surtout après avoir compulsé les archives privées de Jean Choleau, il est possible d'affirmer l'identité de des "dissidents"; il s'agit de Joël de VILLERS, de Marie DROUART et Paul GAIGNET; étaient également présents ou sympathisants Mlle Jeanne ALLAIN de PENTHIEVRE, directrice du groupe l' "Hermine" de Saint-Brieuc et HEMERY.

La décision d'organiser cette rencontre avait été prise au début de l'été 1941, ainsi que le prouve cette carte postale adressée à Jean Choleau par Marie Drouart :

" Le 6 juillet 1941,

Mon cher ami,

Nous avons eu ce matin une intéressante réunion. Beaucoup d'amis étaient présents; on demande une réunion d'ici une quinzaine ou trois semaines des Compagnons de Merlin, soit à Rennes, Vitré ou Janzé. Si vous voulez choisir, nous sommes d'accord, Joël et moi, à vous faire plaisir. Il y a beaucoup à faire et vous êtes indispensable. Envoyez-nous "La fille de la Brunelas", nous la jouerons.

A bientôt. Bonnes amitiés.

Ce n'est pas nous qui avons mis G.C. à la porte, elle est partie librement, nous n'en voulons plus." (5)

Jean Choleau ne répondant pas, le groupe rassemblé autour de Marie Drouart et de Joël de Villers décida de se réunir à Rennes. Jean Choleau contre-attaqua en provoquant pour le même jour une réunion des Compagnons de Merlin à Fougères. Etaient présents à cette réunion: Gaït Corvaisier, Malassis, de la Godelinais et Jean Choleau; avaient délégué leurs pouvoirs Morvan Marchal et Raphaël Tullou. Il y fut décidé l'exclusion et le retrait de toute responsabilité aux trois Compagnons dissidents, Jean Choleau étant "le seul habilité à gérer les Compagnons de Merlin".

Le 29 septembre 1941, Marie Drouart adressa de son côté à Jean Choleau un compte-rendu de la réunion de Rennes qui demandait :

- La dissociation de Galerne du "Réveil Breton", revue de Jean Choleau.
- Le changement de siège social.
- Un fonctionnement plus démocratique au sein des Compagnons.

Industriel vitréen ayant fait du Réveil et des Compagnons sa "chose", Jean Choleau ne pouvait accepter de telles demandes. Dans un courrier expédié de Vitré le 30 septembre 1941 à Morvan Marchal, il exprimait ainsi son point de vue:

" La mère Drouart veut s'emparer de Galerne, du Réveil Breton, des Compagnons de Merlin et aussi de la Fédération, d'après une note comminatoire reçue ce matin."

Sous l'aspect de querelles personnelles se dissimule donc une lutte de fond pour le contrôle de l'appareil et pour les objectifs et l'orientation du mouvement gallo.

En fait, Marie Drouart, majoritaire dans le mouvement gallo, entre autre de par les fonctions qu'elle assume à la Chanterie de Haute-Bretagne, se trouve minoritaire au sein des Compagnons de Merlin sur lesquels Jean Choleau exerce la main-mise de par la structure hiérarchique (II adhérents à jour de cotisation), notamment avec l'appui des "artistes" et des personnes intéressées par l'activité théâtrale, comme Malassis et Gaït Corvaisier. (6)

Par la suite, Marie Drouart essaiera de mettre un terme à ces divergences, comme le prouvent des extraits d'une longue lettre qu'elle expédia à Jean Choleau le 17 novembre 1942 :

" Vous vous souvenez de ma présence que vous aimiez auprès de votre lit de souffrance (...) Nous avons donné vie à une idée que vous aviez de créer un collège haut-breton. C'est pour moi que les Compagnons de Merlin ont vu le jour. Ensemble nous avons cherché son nom, ensemble nous avons mis sur pied cette Compagnie que nous aimions. (...) Nous avons créé les Compagnons de Merlin, je crois y avoir été aussi travailleuse et dévouée qu'à la F.R.B." (après avoir mentionné le fait que des personnes manœuvraient contre elle)... "C'est une affaire à traiter entre ^{nous} deux, Jean. Nous pouvons, si vous le voulez, rapprocher les deux tronçons du glaive brisé. Nous pouvons faire revivre et s'épanouir notre Compagnie de Merlin, vous Merlin, moi Viviane, comme par le passé. (Marie Drouart accepte Jean Choleau comme chef)... Vous pourriez supprimer le premier point: "Nous ne reconnaissons aucun chef, nous étions égaux comme les Chevaliers de la Table Ronde" (...) je vous accepte comme chef et je vous ferai accepter par ceux de mon clan, mais je veux être secrétaire de rédaction, je vous aiderai. Nous deux devons avoir un grade, étant les plus travailleurs et les deux plus créateurs de la Compagnie. (...) L'époque que nous vivons est triste, nous marchons dans la boue, la mort rôde, il fera bon s'élever sur des sommets neigeux. Je vous tends une main amie, cher papa, prenez-la sans hésiter. Vous n'avez connu de toute votre vie femme plus dévouée, mais aussi plus fière. Laissons le passé et regardons l'avenir; nous serons heureux, croyez-moi, j'ai presque don de double vue."

Jean Choleau ne donna aucune suite à cette tentative de conciliation et refusa même de voir Marie Drouart. L'origine de cette "séparation", qu'on a pu croire uniquement due à une querelle sentimentale et à un conflit de personnalités, est donc beaucoup plus profonde. La raison fondamentale des divergences réside bien dans des points de vue opposés sur l'unification du gallo et son enseignement.

A la suite de l'enquête de Galerne, Jean Choleau s'était engagé à en publier les résultats dans cette revue (cf. page 9 et la coupure de presse en document annexe). Or la réponse de Marie Drouart ne parut jamais. Voici quel était son point de vue sur la première question :

" Je ne suis pas partisan de l'enseignement obligatoire du breton dans toutes les écoles de Haute-Bretagne, mais seulement d'un enseignement facultatif. Le breton doit pouvoir être admis aux examens au même titre que les autres langues.

Les petits ruraux qui nous donnent bon an mal an pas mal d'illettrés en raison de mauvaises méthodes pédagogiques employées, deviendraient tous, ou à peu près, complètement illettrés. Ils continueraient à parler leur dialecte qui, mêlé à quelques mots de breton, en ferait un innommable sabir."

A la question: "Etes-vous partisan d'un seul parler (...) déterminé par l'unification de tous les parlers populaires ..." :

" Je crois que la différence des patois réside surtout dans une différence de prononciation. Il serait possible d'unifier l'ensemble en laissant à chaque pays les mots et expressions qui lui sont propres et en font l'originalité. Je me rangerais assez à la façon de voir d'Emmanuel Hémery."

A la question: "Etes-vous partisan de l'enseignement de ce parler unique"

" Je verrais fort bien l'utilisation de ce patois unifié dans les écoles de tous les degrés en Haute-Bretagne. (...) Il y a en Suisse quatre cantons qui parlent français, allemand, italien et romanche sans que l'ensemble de ce pays soit rompu. Il peut y avoir une Bretagne très unie parlant deux langues."

Marie DROUART - Compagnon de Merlin - Directrice-Fondatrice de la Chanterie de Haute-Bretagne.

En fait, ainsi que l'illustre ce document inédit, la cassure au sein des Compagnons de Merlin ne s'est donc pas effectuée à partir de querelles d'individus ("Querelles de bonnes femmes!" diront certains), mais sur des problèmes de fond, sur un choix : Que devait faire le mouvement gallo ?



C'est une expérience dont il convient d'autant plus de tirer lucidement les leçons qu'aujourd'hui les défenseurs du patrimoine culturel et linguistique de la Bretagne gallèse se trouvent à un tournant.

A l'origine petite société savante des bords de Rance, l'association **LES AMIS du PARLER GALLO**, née officiellement le 6 avril 1976, a en effet connu une mutation rapide marquée par une démocratisation interne, un rajeunissement et une mutation socio-professionnelle des adhérents, ainsi qu'une implantation géographique améliorée. Ce n'est cependant que dans la mesure où elle saura résoudre la double question de l'unification orthographique et de l'enseignement du gallo qu'elle pourra réellement accomplir "le travail d'édification qui s'impose".

Notes

1 - page 117 : Remarquons dès à présent le faible poids des linguistes comparé à celui des "artistes". Pour sa part, ancienne institutrice, Marie Drouart est la seule à avoir une expérience pédagogique.

2 - page 125 : Notons que Jean Choleau, confusion encore fréquente aujourd'hui, confond unification de la graphie et uniformisation du vocabulaire.

3 - page 131 : Ce fait n'est pas pour nous étonner car aujourd'hui encore, les bretonnants s'intéressent de très près à la question gallèse, soit pour dénoncer ce qu'une petite minorité d'entre eux (l'aile d'extrême droite nationaliste du mouvement breton principalement) appelle l'entrepris de "division" et de "diversion" conduite par les Amis du Parler Gallo, soit au contraire pour soutenir cette action.

4 - page 139 : Le temps des sécateurs : Dans la mesure où nous n'avons pas encore eu le temps d'éclaircir tout ce qui s'est passé durant cette époque troublée, nous préférons la résumer ici au strict minimum nécessaire pour saisir la continuité historique.

Bien évidemment, nous aurons l'occasion de revenir sur cette période où l'on voit apparaître aussi bien Yann FOUERE qu'Henri FREVILLE.

5 - page 149 : Sous ces initiales G.C., il convient de reconnaître Gaît Corvaisier.

6 - page 151 : Il est remarquable de constater que Mlle CORVAISIER et MM. CHOLEAU, MALASSIS et TULLOU, hostiles à l'unification et à l'enseignement du gallo, ont empêché les idées les plus novatrices pour l'époque de s'épanouir.

Exclure Marie Drouart et l'empêcher de s'exprimer dans le Réveil Breton, puis manoeuvrer ensuite pour la séparer de ses amis furent les moyens utilisés par Jean CHOLEAU pour arriver à ses fins.

Bibliographie

- Ernest LE BARZIC - ROH-VUR : "Jean CHOLEAU, son oeuvre - La Fédération Régionaliste de Bretagne (Unvaniez Arvor)" Imprimeries Simon - Rennes
- Pierre GUERIN dans la revue "Le Pays de Fougères" - N° 30, 1980 - "Jean Choleau - un vaïsin à nous".

Sources

- Collection du REVEIL BRETON et du PAYS BRETON.
- Archives privées de Jean CHOLEAU.
- Documentation et notes personnelles de Marie DROUART.

LECTURES COMPLEMENTAIRES CONSEILLEES

- Yannick GUIN : "Histoire de la Bretagne de 1789 à nos Jours. Contribution à une critique de l'idéologie nationaliste" - Maspero 1977.
- Alain DENIEL : Histoire du mouvement breton - Maspero 1976
- Michel NICOLAS : thèse soutenue récemment sur "l'Emsav, politique et thématique du mouvement breton".

ESSAI

SUR LE

DIALECTE GALLO

PRÉFACE

Certains trouveront sans doute l'expression de Dialecte Gallo assez déplacée comme titre de cette étude, alors que la plupart des gens — qui ignorent notre parler populaire — le traite dédaigneusement de patois, simple déformation du bon français.

Or, lorsqu'on étudie le parler des Hauts-Bretons, on s'aperçoit vite qu'un très grand nombre de mots, en usage chez nous, n'existent pas en français. C'est que, en effet, il est reconnu par tous les érudits qui se penchèrent sur notre langage qu'il est composé, non pas avec un français déformé, mais avec les restes de l'ancienne langue d'Oil, seule langue parlée en Armorique avant l'invasion bretonne du ^v siècle. Si donc une langue a subi une déformation, c'est bien le français qui subit l'influence latine, alors qu'en Haute-Bretagne, à part quelques infiltrations bretonnes, nous avons su conserver la langue de nos plus lointains ancêtres.

Malheureusement, notre dialecte, subissant les atteintes du temps, s'effrite chaque jour davantage et, faute d'avoir été cultivé et publié, est en danger de disparaître d'ici quelques dizaines d'années pour être remplacé par un mélange de mauvais français et d'argot qui déshonorerait nos campagnes bretonnes et ferait mentir le poète Gallo disant :

« O vieux parler bravant les ans '
Si tu savais combien je t'aime
Toi qui chantes comme un poème
Sur les lèvres des paysans. »

Emu par la perspective de disparition de notre langage, un groupe de Gallos s'est réuni à Rennes, le 23 septembre 1941, aux Salons Gadbv. pour assurer la protection effective de notre dialecte en unifiant son orthographe et en codifiant ses règles grammaticales.

C'est ce travail que nous allons vous présenter dans les pages qui vont suivre. Il n'est ni parfait, ni définitif, espérons seulement qu'il pourra servir de base à une renaissance culturelle du Pays Gallo qui contribuera à la résurrection de la Bretagne, ainsi que l'a promise le Maréchal Pétain.

Rappelons pour mémoire que ce travail est identique à celui que fit, au Château de Font Ségugne, le 21 mai 1854, Frédéric Mistral, lorsque, avec six de ses amis, il s'engagea à restaurer le Provençal en le codifiant et en l'écrivant.

Depuis, grâce aux œuvres magnifiques publiées en cette langue par Mistral et quelques autres écrivains provençaux et occitans, le Provençal est devenu un dialecte respectable reconnu par tout le monde. N'a-t-on pas vu, dernièrement, en Guyenne, un office religieux célébré en langue d'Oc par Monseigneur Feltin, lui-même, archevêque de Bordeaux.

Puissions-nous un jour voir notre parler Gallo appelé à un semblable honneur ! Que nous serions fiers et émus d'entendre notre langage populaire s'élever vers Dieu en un hymne de louanges et de reconnaissance célébrant la gloire infinie du Créateur, et combien grande serait alors notre joie si nous pouvions penser que notre modeste Essai sur le Dialecte Gallo y a contribué pour une part, si petite fût-elle.



Les Compagnons de Merlin

Les « Compagnons de Merlin », sur proposition du Compagnon directeur-administrateur ont pris les décisions suivantes :

Admissions. — Quatorze adhérents nouveaux, membres adhérents ou honoraires ont été admis.

Radiations. — Cinq membres ont été radiés pour non paiement de leur cotisation depuis 1939.

Elections de nouveaux compagnons. — Conformément aux décisions prises lors de la réunion de fondation le 25 janvier à Rennes, de nouveaux « Compagnons » ont été élus. Ont accepté leur élection :

M. Paul Gaignet, de Rennes : Motifs : Etude des traditions et des dialectes haut-bretons. Collaborateur à « Galerne » ;

M. Hémery, A. St-Vincent-des-Landes (Pays de la Mée) : Collaboration effective à la direction du « Groupe traditionaliste du Pays de la Mée », collaborateur à « Galerne », écrivain populaire ;

M. Malassis, de Fougères : Collaboration effective au groupe « Les Sabottiers de Fougères », collaborateur à « Galerne », écrivain en parler fougerais.

Administration et direction. — M. Jean Choleau, 46, rue Poterie, Vitré, directeur de « Galerne », est en outre chargé à l'unanimité, de l'administration du groupe. Lui adresser toute correspondance à Vitré, tous mandats, règlement de cotisations au CC, courants chèques postaux Rennes, Jean Choleau, n° 5532.

Communiqués à la presse. Convocations. — Tout communiqué à la presse toutes convocations doivent être signés uniquement par le directeur-administrateur. Toute autre signature rend le communiqué, la convocation nulle et sans valeur.

Toute perception de cotisation, de somme quelconque doit être signée uniquement du nom de l'administrateur J. Choleau.

Revue « Galerne ». — La revue « Galerne », organe des « Compagnons », fera paraître bientôt son onzième numéro. Son service donne droit au service gratuit du « Réveil Breton ». Les deux réunis paraissent chaque trimestre sur quarante pages.

Ses pages sont ouvertes à tous les « Compagnons » adhérents et à tous ceux qui s'intéressent à la Haute-Bretagne.

Mouvement du Groupe. — De quatre en janvier 1939 le nombre des adhérents, malgré les difficultés de la guerre, est monté à quarante-cinq.

Il est vendu environ 300 numéros de « Galerne » chaque trimestre.

Cotisation. — En raison de la hausse de l'édition, la cotisation est fixée à 26 francs l'an.

Prochain numéro de « Galerne ».

Au prochain numéro lire : « Compagnons de Merlin », par Jac Pohier ; « Groupe des « Gars de Campenit » », par Morvan Marchal ; « Mangeons d'un soup' par Sermanguière » ; « Glossaire des Parlers populaires de Haute-Bretagne », par Jean Choleau ; « Nos groupes, leur action bibliographique », par Jean D'launay. — Le numéro 7 francs ; l'année, 26 francs. Direction-administration, 46, rue Poterie Vitré.

Les Compagnons de Merlin

On nous communique :

Comme on le sait, les « Compagnons de Merlin », groupement haut-breton fondé en Janvier 1939 et dont les statuts devaient être discutés en septembre 1939, n'ont pu, par égard aux événements douloureux traversés s'organiser d'une façon plus définitive. Ils basaient leur action sur la décision prise lors de la fondation qui donnait aux membres de la première catégorie, dits « Compagnons de Merlin », la direction sous le titre de Comité directeur.

Le Groupe comprend trois catégories : membres honoraires, adhérents et compagnons choisis parmi les adhérents ayant produit une œuvre relative à la Haute-Bretagne.

En juin 1939, puis en juin 1941 de nouveaux « compagnons » furent élus qui portaient leur nombre à douze. L'un des élus n'ayant pas accepté, ce nombre se réduisait à onze membres formant le Comité directeur.

En septembre dernier, des manœuvres furent tentées pour enlever la direction à ceux à qui elle avait été confiée pour distraire « Galerne » organe de la Société du « Réveil » dont il était complètement indépendant et qui avait seulement avec lui une couverture commune.

Pour répondre à cette manœuvre, les membres du comité directeur furent convoqués à une réunion de direction qui se tint à Fougères, le dimanche 30 septembre, à 10 heures, du matin, dans la salle du « Syndicat d'initiative » gracieusement mise à leur disposition par M. Albert Durand de la Rédaction, l'actif président de ce syndicat.

Les trois membres « Compagnons », signataires d'un appel à la dissidence furent conviés à cette réunion à laquelle ils avaient le devoir d'assister, ne fût-ce que pour se disculper. Leur convocation fut adressée par lettre recommandée.

Malgré les facilités de communication que n'avaient pas les Fougerais pour se rendre à Rennes (Rennes à Fougères, par Vitré, 2 h 30 le matin, autant le soir), ils ne se dérangèrent pas bien que les convocations aient été adressées par celui des membres qu'ils avaient, en juin, désigné pour l'administration direction.

Étaient présents ou avaient envoyé de pleins pouvoirs à cet effet : Mlle Corvalier, membre fondateur, directrice du groupe « Les Sabottiers de Fougères » ; Jean Choleau, membre fondateur, président de la Fédération régionaliste de Bretagne ; Morvan Marchal, membre fondateur, architecte, D.P.L.G. ; Raphaël Tullou, membre élu en juin 1939, sculpteur ; de la Godelnais, architecte décorateur ; Malassis, membre élu en juin 1941, écrivain en parler populaire, soit au total six membres présents sur onze membres du comité directeur.

A l'unanimité des membres directeurs présents et à la majorité des membres du comité, des décisions ont été prises qui concernent l'organisation, la composition, l'action des « Compagnons de Merlin ». Le prochain numéro de « Galerne », n° 11 (siège et direction 46, rue Poterie, à Vitré) les publiera.

LA VIE BRETONNE

Une enquête des « Compagnons de Merlin »

Les « Compagnons de Merlin », groupement réservé aux hauts-bretons, ouvrent une enquête sur les questions suivantes :

1° Êtes-vous partisan de l'enseignement obligatoire de la langue bretonne dans toutes les écoles de Haute-Bretagne ?

2° Êtes-vous d'avis que la langue bretonne devienne la langue officielle de la Haute-Bretagne ?

3° Êtes-vous partisan d'un seul parler ou langue romane en Haute-Bretagne, qui serait déterminé par l'unification de tous les parlers populaires en usage.

4° Êtes-vous partisan de l'enseignement de ce parler unique dans les écoles de tous les degrés en Haute-Bretagne ?

5° Êtes-vous d'avis que la langue populaire romane ainsi obtenue devienne la langue officielle de la Haute-Bretagne ?

Pourront prendre part à cette enquête, dont les résultats seront publiés par la revue Galerne :

1° Les Compagnons de Merlin ; 2° les adhérents et membres honoraires de ce groupement ; 3° les lecteurs et abonnés de Galerne ; 4° les hauts-bretons s'intéressant à leur pays natal.

Les numéros 12, 13 et 14 de Galerne qui ont provoqué cette enquête seront envoyés contre mandat de 10 fr. par numéro à C. Q. 8852 Jean Choleau, Rennes.

Adresser les réponses à la direction de la revue Galerne, 46, rue Poterie, Vitré (Haute-Bretagne).

On détache ainsi quelques renseignements suggestifs sur les manœuvres tentées.

Une commission exécutive a été aussitôt constituée, composée de MM. Jean Choleau (pays de Vitré), Malassis (pays de Fougères), de la Godelnais, de Paris et Rennes.

Trois nouveaux membres « Compagnons » pris parmi ceux qui par leurs œuvres passées font le plus d'honneur à la Haute-Bretagne, ont été élus.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser comme d'ordinaire à M. Jean Choleau, directeur de « Galerne » à Vitré.

le lerg

LABORATOIRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES GALLESES

IAREH - 4, place Saint-Melaine - 35000 RENNES

téléphone : 16 (99) 63 27 77

Lancé officiellement le 13 février 1980, le Centre d'Etudes et de Recherches sur la Civilisation et les Parlers de Haute-Bretagne est devenu au cours de la dernière année scolaire, le Laboratoire d'Etudes et de Recherches Gallèses (LERG).

Rattaché à l'Institut Armoricaire de Recherches Economiques et Humaines (IAREH), UER de recherche de l'Université de Haute Bretagne (U.H.B. = RENNES II), il a proposé et propose :

- DES CYCLES DE CONFERENCES,
- DES PUBLICATIONS,
- DES RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES ET DE DOCUMENTS,
- UNE PERMANENCE,
- UN ATELIER DE COLLECTE D'INFORMATIONS ORALES,
- UN SEMINAIRE DE RECHERCHES.

LES CYCLES DE CONFERENCES

Préparés et animés par Gilles MORIN, professeur agrégé d'histoire et chargé de cours à l'Université de Haute-Bretagne, ces cycles sont caractérisés par une interdisciplinarité répondant aux objectifs de l'Institut Armoricaire. Les communications, toujours prolongées par des échanges fructueux, ont été faites le mercredi après-midi et elles ont été suivies à chaque fois par une cinquantaine de personnes, dont une bonne partie était extérieure à l'Université et à l'enseignement.

- Durant le PREMIER CYCLE (5 mars - 18 juin 1980), les conférences ont porté sur :

- La situation économique et culturelle du Coglais, par Roger DUPUY, Maître-assistant d'histoire à l'U.H.B.
- Les rapports entre le gallo et les langues celtiques, par Léon FLEURIOT, professeur de celtique à l'U.H.B. (Rennes II).
- Les genres courts de la littérature orale de Haute Bretagne, par Jacqueline HENRY-REBOURS, professeur de lettres au lycée de Lannion, étudiante de Donatien LAURENT.

- Les corrélations entre la différence des mentalités religieuses et la différence linguistique dans la Bretagne de l'Est aux XIXème et XXème siècles, par Michel LAGREE, professeur agrégé d'histoire, membre du G.R.E.C.O., histoire religieuse de l'ouest.

- Présentation linguistique du MENE, par René-Louis LE GOFF, professeur de lettres au Collège de Rohan (remplaçant de M.FOULON, qui avait dirigé son travail).

- La toponymie en Bretagne orientale, par Joseph MARTIN, charpentier, compagnon de recherches de Gaston LATIMIER, décédé en février 1980.

- Les chansons et mélodies gallèses, par Albert POULAIN, maître d'oeuvre, collecteur, conteur et chanteur gallo (pays de Vilaine).

- L'ethnicité et la domination en Bretagne, par Pierre-Jean SIMON, professeur de sociologie à l'U.H.B.

- Réflexions socio-linguistiques sur le concept de langue, par Jean-Yves URIEN, assistant à l'UER du langage de l'U.H.B.

- Les Compagnons de Merlin, essai non transformé du mouvement gallo (1939-1944) par Gilles MORIN, chargé de cours à l'U.H.B.

Au cours du SECOND CYCLE (12 novembre 1980 - 24 juin 1981), les thèmes suivants ont été abordés :

- Les langues populaires, par Claude DUNETON, écrivain, auteur notamment de "Parler croquant", "La puce à l'oreille" et "Je suis comme une truie qui doute".

- L'identité négative, par Fanch ELEGOET, chargé de cours à l'UER de sociologie de l'U.H.B.

- Le cadastre, clef pour une archéologie du paysage par Pierre GOULETQUER, chercheur au CNRS.

- La lecture d'un atlas linguistique : l'A.L.B.R.A.M., par Gabriel GUILLAUME, C.N.R.S., Faculté d'Angers.

- Les contes et les légendes, par Patrick LEBRUN, collecteur et conteur gallo (pays de Brocéliande).

- La cuisine et les comportements alimentaires en Haute Bretagne, par Pascal LE MASSON et Philippe RONDEUX, deux étudiants de Donatien LAURENT et qui réalisent actuellement une thèse de 3ème cycle.

- Les méthodes de collecte de la culture bretonne traditionnelle d'expression orale, par Patrick MALRIEU, animateur, gestionnaire de l'association DASTUM, magnétothèque nationale bretonne.

- Le gallo dans l'oeuvre de Louis GUILLOUX, par Gilles MORIN, chargé de cours à l'U.H.B.

- Les recherches phonétiques et phonologiques, par Henriette WALTER, professeur de linguistique à l'U.E.R. du langage de l'U.H.B.

Cette année, le cycle de conférences redémarrera en avril et il sera consacré pour la plus grande part aux études et recherches des "autres" (Picards, Créoles, Occitans, Catalans ...)

LES PUBLICATIONS

Six des conférences données en 1980 et 1981 sont publiées dans ce premier recueil. Les autres seront ensuite regroupées en deux volumes. Toutes les personnes intéressées par la publication de ces deux nouveaux recueils et qui ne l'auraient pas encore fait savoir sont invitées à se faire connaître en écrivant au LERG.

LES RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES ET DE DOCUMENTS

Elles concernent les documents écrits ou sonores concernant la langue, l'histoire et la culture de la Bretagne gallèse : cela va de la reproduction photocopiée des résultats de l'enquête linguistique (encore inédite), lancée par le Doyen Georges DOTTIN en 1899 à celle des travaux effectués sous forme de mémoires de maîtrise (ou de D.E.S.), sans négliger les différents articles dispersés actuellement dans des revues, ouvrages généraux et journaux de pays ou feuilles locales. Tous ces documents, joints à des enregistrements de conversations, contes, pièces de théâtre, chansons, etc ... seront réunis à l'Institut Armoricaïn et constitueront un fond de documentation pouvant servir à tous ceux qui souhaitent s'informer et/ou approfondir des recherches sur la Bretagne gallèse.

UNE PERMANENCE

Elle a été assurée au cours de l'année universitaire 1980-1981 par Gilles MORIN, chaque jeudi matin entre 11 h 15 et 12 h 15.

Au cours de ces rencontres, l'étudiante réalisant un mémoire de maîtrise en socio-linguistique a succédé au retraité collectant le parler populaire de sa commune natale.

Sans avoir la prétention de couvrir tous les domaines de recherches, ni faire double emploi avec les associations culturelles, cette permanence, ouverte à tous, s'est avérée un lieu intéressant de dialogue et de concertation et un moyen non négligeable d'information réciproque. C'est la raison pour laquelle elle sera de nouveau assurée cette année, toujours à l'Institut Armoricaïn, le vendredi de 15 à 17 heures.

L'ATELIER DE COLLECTE D'INFORMATIONS ORALES

Animé par Madame Henriette WALTER, nouveau professeur de linguistique à l'U.E.R. du langage, cet atelier était ouvert à tous ceux qui parlent, ont parlé ou ont seulement entendu parler gallo. Il a fonctionné une fois par mois, le jeudi, de 13h 30 à 16h, dans les locaux de l'Institut Armoricain.

Il a été procédé à des enregistrements de locuteurs gallos de Bazouges-la-Pérouse (35), La Gacilly (56) et Plélo (22).

Un questionnaire phonologique

Préparé par André MARTINET, professeur honoraire à l'Université René Descartes (Paris V), Directeur d'Etudes à l'E.P.H.E. (4ème section), en s'appuyant sur les données de la dialectologie du domaine d'oïl, il a été testé sur un certain nombre de locuteurs afin de le mettre au point en le modifiant, en l'adaptant, en l'augmentant selon les résultats obtenus.

L'enquête s'étendra progressivement à toutes les régions de Bretagne romane, ce qui ne manquera pas de mettre en lumière des divergences de prononciations permettant d'améliorer graduellement ce questionnaire, afin qu'il soit parfaitement adapté aux usages locaux.

On prévoit également d'opérer des sondages hors du domaine gallo, d'une part en Bretagne celtique, d'autre part dans les régions du domaine d'oïl.

Actuellement, l'atelier de collecte d'informations orales en est à une phase pouvant être qualifiée de PRE-ENQUETE, puisque les enquêtes sur le terrain ont commencé.

Ce n'est cependant que lorsque le questionnaire phonologique aura été rodé, affiné et véritablement mis au point que l'on pourra envisager de mettre sur pied une enquête à plus grande échelle; cela pose évidemment la question des moyens matériels et financiers, le seul bénévolat et le "bricolage" ne pouvant garantir ni l'efficacité ni la continuité des recherches sur le terrain.

LE SEMINAIRE

Dirigé également par Henriette WALTER, il a porté sur les recherches proprement dites et il est destiné plus particulièrement à ceux qui ont entrepris ou désirent entreprendre des enquêtes en Bretagne orientale. Il s'est déroulé à l'U.E.R. du langage de Haute Bretagne (Bâtiment E, 1er étage), une fois par mois, le jeudi de 18 h 15 à 18 h 45. Chacun des participants de ce séminaire a mis à l'épreuve le questionnaire de départ avec des locuteurs de régions différentes.

Ces participants étaient en majorité des étudiants de l'Université de Haute Bretagne et des enseignants du premier et du second degré, travaillant en Ille-et-Vilaine, mais aussi dans la partie orientale des Côtes-du-Nord. Les échanges ont laissé apparaître des motivations et préoccupations allant bien au-delà des seules enquêtes phonologiques dont tout le monde à cependant reconnu et l'utilité et l'urgence.

Pour cette nouvelle année scolaire, les participants ont souhaité acquérir les principes d'une méthode générale d'enquête pour les recherches linguistiques et il a été proposé de diviser le temps du séminaire en deux parties : d'abord un exposé par Henriette WALTER des techniques générales d'enquête et de description (le corpus - les recherches préliminaires - la pré-enquête - l'idiolecte et les conditions de la communication - la notation - la répartition des unités - les fluctuations - hétérogénéité et évolution - les variables - les enquêtes statistiques - l'inventaire des problèmes et le questionnaire - le choix des variables - la délimitation du terrain - le mode d'enquête - la présentation des résultats) puis la présentation de la documentation recueillie par les divers participants et application de la méthode au gallo et à d'autres langues.

Bien sûr, toute personne ayant commencé ou désirant entamer des études et recherches gallèses est invitée à contacter le LERG.

Imprimé et édité par le C.R.D.P.
de RENNES
Le Directeur de la Publication,
Pierre RENARD
Dépôt légal
1er Trimestre 1982
B. 318